la Tribune

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

JEUDI
19 DÉCEMBRE
2019

SHERBROOKE | 32 PAGES | 110e ANNÉE, N° 253

latribune.ca

1,02 $ taxes en sus
PP40011259



PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

«ON A PEUR»

Le personnel en psychiatrie à l'Hôtel-Dieu craint pour sa sécurité à la suite de l'agression d'un patient contre un employé **PAGE 3**

Aveu de culpabilité

SNC-Lavalin écope 280 M$ d'amende pour fraude mais pourra viser des contrats publics **PAGE 2**



Succession d'Andrew Scheer

Charest songe sérieusement à se lancer dans la course **PAGE 9**



Qualifiée de «secte»

La Famille Marie-Jeunesse ciblée par une demande de recours collectif **PAGE 4**

MATELAS HOUDE
POUR UN TEMPS LIMITÉ.
RIEN À PAYER AVANT 6 MOIS
OU
FINANCEMENT SUR 2 ANS SANS INTÉRÊT!*
matelashoude.com
*Sur approbation de crédit. Détails en Boutique.
Accord D Desjardins
MEUBLE DU QUÉBEC
0027138

SUBARU SHERBROOKE
4367, boul. Bourque, Sherbrooke Qc., J1N 1S4
819 564-1600
RABAIS DE 500 $* à l'achat ou à la location
IMPREZA 5 portes
IMPREZA
WRX
LEGACY
OUTBACK
CROSSTREK
FORESTER
ASCENT
www.subarusherbrooke.com
0000912

ACCUSATION DE FRAUDE

SNC-Lavalin plaide coupable

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — SNC-Lavalin a franchi une autre étape afin de tourner la page sur son passé trouble alors que sa division construction a plaidé coupable à une accusation de fraude pour des gestes posés en Libye entre 2001 et 2011.

L'entente acceptée mercredi par le juge Claude Leblond de la Cour du Québec fait en sorte que la firme d'ingénierie et de construction écope d'une amende de 280 millions $ — une somme inférieure aux prévisions de plusieurs analystes — dont les paiements s'échelonneront sur cinq ans et d'une période de probation de trois ans.

Elle s'accompagne également d'un arrêt des procédures à l'égard des accusations de fraude et de corruption qui pesaient sur SNC-Lavalin ainsi que sa division SNC-Lavalin International. Un arrêt des procédures a aussi été obtenu pour l'accusation de corruption contre la division construction. Ces accusations avaient été déposées en 2015 par la Gendarmerie royale du Canada.

Ce dénouement est survenu quelques jours seulement après que l'ex-cadre Sami Bebawi eut été reconnu coupable de fraude et corruption par un jury pour des gestes similaires.

L'accord, intervenu après plusieurs mois de négociations avec la Couronne, semble écarter la possibilité que SNC-Lavalin ne soit plus en mesure de soumissionner sur des contrats publics pour une période pouvant atteindre 10 ans.

« L'accusation à laquelle nous avons plaidé coupable (...) n'est pas une fraude contre Sa Majesté, a expliqué l'avocat de la firme, François Fontaine, en sortant de la salle d'audience du palais de justice de Montréal. Je vous dirais que c'est ce qu'il y a de plus proche ici d'un accord de réparation, bien que l'on ait plaidé coupable. »

Le déblocage survenu dans cette saga judiciaire a été accueilli favorablement par les investisseurs, puisque à la Bourse de Toronto, mercredi, l'action de SNC-Lavalin a pris 4,58 $, ou environ 19 %, pour clôturer à 28,70 $.

TOURNURE POLITIQUE

SNC-Lavalin plaidait depuis longtemps pour un accord de réparation — où l'on paye généralement une amende salée en échange d'un abandon des accusations — mais les procureurs fédéraux avaient refusé d'inviter la société à négocier.

Cette affaire avait pris une tournure politique en raison d'allégations selon lesquelles de hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral avaient effectué des pressions indues sur l'ex-procureure générale Jody Wilson-Raybould afin qu'elle négocie une entente à l'amiable avec la compagnie.

« Nous sommes heureux (...) que l'on soit arrivé à une entente permettant un règlement qui est dans l'intérêt de la justice et qui fait en sorte que la peine imposée soit effective, proportionnée et dissuasive », a estimé le procureur de la Couronne, Richard Roy.

Selon le résumé présenté devant le tribunal, près de 127 millions $ auraient été détournés au sein de l'entreprise. Quelque 50 millions $ auraient été octroyés en pots-de-vin à Saadi Kadhafi, le fils du dictateur libyen Mouammar Kadhafi. Le reste s'est retrouvé entre les mains de cadres comme Riadh Ben Aissa et son supérieur Sami Bebawi, pour leur profit personnel.

Grâce à l'influence du fils du dictateur, SNC-Lavalin a engrangé des profits nets de 104 millions $ en réalisant pour environ 1,8 milliard $ de projets en Libye entre 2001 et 2011.

Selon les « lignes directrices » des États-Unis et du Royaume-Uni, l'amende imposée à SNC-Lavalin aurait pu varier entre environ 460 millions $ et 700 millions $, a expliqué Me Roy au juge Leblond. Mais en tenant compte de certains facteurs, comme l'obtention d'un plaidoyer de culpabilité et du ménage par la firme au sein de sa haute direction et de ses pratiques depuis 2012, les deux parties se sont entendues sur la somme de 280 millions $.

« Nous reconnaissons que depuis 2012, l'entreprise a complètement changé, a dit Me Roy. Elle a pris des mesures en matière de conformité et d'éthique qui font en sorte que les risques que cette entreprise récidive à nouveau sont moindres. »

SIGNAL ENCOURAGEANT

À Québec, le premier ministre François Legault s'est montré rassuré. En mêlée de presse, il a estimé que les malversations survenues chez SNC-Lavalin étaient l'affaire de « quelques personnes » et qu'il ne fallait pas pénaliser l'ensemble de ses employés.

SNC-Lavalin a estimé que les sociétés appartenant au groupe ne devraient pas avoir de difficultés à soumissionner sur de futurs projets financés par des deniers publics.

« L'interdiction de pouvoir décrocher des contrats publics ne figure plus parmi les pires scénarios qui pesaient sur l'entreprise » a estimé Maxim Sytchev, de la Financière Banque Nationale, dans une note.

Wilson-Raybould choisie « personnalité de 2019 »

La Presse canadienne

MONTRÉAL — L'affaire SNC-Lavalin a coûté à Justin Trudeau deux ministres, son adjoint le plus proche, un haut fonctionnaire fédéral et possiblement un deuxième mandat majoritaire. Aujourd'hui, la femme au cœur de l'affaire, Jody Wilson-Raybould, est choisie personnalité qui a marqué l'actualité en 2019.



Au cœur de l'affaire SNC-Lavalin, l'ex-ministre Jody Wilson-Raybould est choisie personnalité qui a marqué l'actualité canadienne en 2019. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ARCHIVES, COLE BURSTON

L'ancienne ministre de la Justice a été le choix sans équivoque des rédactions du pays interrogées par La Presse canadienne, avec 56 % des voix. Le premier ministre Trudeau, qui a été réélu le 21 octobre, mais pour diriger un gouvernement libéral minoritaire, arrive loin derrière dans le classement, avec près de 20 % des suffrages.

« Jody Wilson-Raybould nous a fait réfléchir à la gouvernance, à l'équité et à la loyauté — et à la façon dont toutes ces choses se déroulent chaque jour dans les coulisses de la colline du Parlement », a expliqué la rédactrice en chef principale du *Toronto Star*, Janet Hurley.

« Elle a levé un coin du voile (...) et comme les résultats des élections l'ont finalement révélé, tout le monde n'a pas aimé ce qu'ils ont vu. Certains l'ont trouvée courageuse, d'autres ont été moins tendres, mais elle a créé un dialogue national inégalé cette année. »

À pareille date l'an dernier, le rédacteur en chef de *Sun News*, Mark Towhey, déclarait : « On pourrait réunir dans un restaurant de taille moyenne tous les Canadiens qui savent qui est Jody Wilson-Raybould ». Or, « elle est devenue en 2019 un nom familier au cœur de la plus importante histoire politique de l'année ».

Mme Wilson-Raybould a obtenu 55 voix sur 98, alors que le premier ministre Trudeau en a eu 19; dans les médias francophones, il a obtenu quatre voix, deux de plus que Mme Wilson-Raybould. Du côté anglophone, le controversé commentateur sportif Don Cherry a récolté huit voix, le premier ministre albertain Jason Kenney sept et l'écrivaine Margaret Atwood trois. L'astronaute québécois David Saint-Jacques a recueilli cinq voix en tout — dont quatre dans les rédactions francophones.

Trudeau satisfait

La Presse canadienne

OTTAWA — Justin Trudeau dit qu'il aurait pu faire les choses différemment dans la gestion de l'affaire SNC-Lavalin, mais qu'il n'y a pas de deuxièmes chances en politique.

Dans une entrevue de fin d'année accordée à La Presse canadienne, le premier ministre dit que « les gens s'attendent à ce qu'un premier ministre soit toujours là pour défendre les emplois et c'est ce que j'ai toujours fait tout en respectant l'indépendance » du système judiciaire.

Mais en politique, ajoute-t-il, il n'y a pas de reprises ou de prises deux. « Vous faites du mieux que vous pouvez », explique-t-il.

Dans une déclaration diffusée sur les médias sociaux, l'ex-procureure générale Jody Wilson-Raybould se réjouit de voir que le système judiciaire a fait son travail et que l'État de droit a été respecté.

Mme Wilson-Raybould a toujours soutenu avoir fait l'objet de pressions de la part du bureau du premier ministre, du bureau du Conseil privé et du bureau du ministre des Finances pour éviter un procès à SNC-Lavalin.

«2019 a commencé avec des questions très publiques sur l'État de droit dans notre pays. Je suis heureuse de voir que ce principe a été maintenu. Le système judiciaire a fait son travail. Il est temps d'avancer et que la compagnie regarde vers le futur», a gazouillé celle qui a été élue comme députée indépendante.

M. Trudeau reconnaît-il maintenant que Mme Wilson-Raybould avait raison de refuser d'imposer un accord de réparation pour la firme?

«Je pense que ce n'est pas une question d'avoir raison ou non. C'est une question d'arriver à quelque chose qui a de l'allure du côté du procureur et du côté de la compagnie. On est arrivés à quelque chose qui a l'air d'être positif», conclut le premier ministre.

Cri du cœur en psychiatrie

Le personnel craint pour sa sécurité après qu'un employé ait été frappé par un patient

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un employé de la psychiatrie de l'Hôtel-Dieu a été frappé par un patient mercredi matin. Une plainte pour agression armée a été déposée au Service de police de Sherbrooke (SPS). Des policiers se sont rendus au pavillon Émile-Noël en fin d'avant-midi pour prendre les dépositions.

Le porte-parole du SPS Martin Carrier explique qu'un homme de 62 ans a frappé un préposé aux bénéficiaires à la tête à l'aide d'un cabaret de repas. Transporté à l'urgence physique, l'employé souffre de blessures mineures.

« Le patient sera accusé d'agression armée », soutient Martin Carrier.

Le patient a été transporté en cellule au poste de police. Il était prévu qu'il puisse retourner dans sa chambre de psychiatrie dès mercredi soir.

Les employés de la psychiatrie ont eu la vie dure cet automne. La perquisition menée mercredi passé par le SPS sur trois étages de la psychiatrie « n'a mené à rien », se désolent des employés à bout de souffle qui ont contacté *La Tribune* à plusieurs reprises au cours des deux dernières semaines. « En fin de semaine, il y avait déjà de la consommation », déplore l'un d'entre eux.

Le 11 décembre, le SPS a effectué une perquisition de drogue sur trois des étages du département de psychiatrie de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Cette opération policière avait été rendue nécessaire après que plusieurs événements inquiétants se soient déroulés dans le département au cours des dernières semaines.

Par exemple, des employés de la psychiatrie se sont fait crever leurs pneus dans le stationnement de l'hôpital et plusieurs d'entre eux ont reçu des menaces de mort dans les semaines précédentes. Il y avait aussi des soupçons de consommation et de revente de drogue au sein du département. De mémoire, tant au CIUSSS de l'Estrie-CHUS qu'au SPS, c'est la première fois qu'une perquisition d'une telle ampleur est organisée en milieu hospitalier à Sherbrooke en plus de 30 ans.

La direction du CIUSSS de l'Estrie-CHUS dit prendre la sécurité de ses employés très au sérieux. Du personnel a été ajouté en renfort pour assurer la sécurité, du raccompagnement se fait jusqu'aux voitures à la fin des quarts de travail, etc. « Toutes les mesures que nous avons mises en place le resteront jusqu'en février au moins », indique Annie-Andrée Émond, porte-parole du CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

« Nous travaillons pour mettre en place des solutions et régler la situation », ajoute-t-elle.



Des policiers du SPS se sont rendus au pavillon Émile-Noël en fin d'avant-midi pour prendre les dépositions après avoir reçu une plainte pour agression armée. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

NE PAS SE PRÉSENTER AU TRAVAIL

Lors d'un quart de travail de soir en début de semaine, pratiquement tous les membres d'une équipe de travail sur un des étages de la psychiatrie ont décidé de ne pas rentrer au travail. L'employeur a dû imposer du temps supplémentaire à d'autres employés pour maintenir les services.

De plus en plus d'employés songeraient aussi à démissionner si le climat ne change pas à court terme.

« On a peur de venir travailler. On a peur d'être blessé. Où est notre droit à nous, les travailleurs, de venir travailler dans un climat sain sans avoir peur? » s'exclame une employée.

Ce climat de peur et ces menaces seraient liés à « un petit nombre de patients » bien connus des psychiatres et du personnel soignant.

Sur Facebook mercredi soir, l'infirmier Jean-François Blais a lancé un vibrant cri du cœur après avoir vécu, écrit-il, l'une des journées les plus difficiles de sa carrière mercredi. Il avait été témoin de l'agression envers son collègue.

« L'unité où je travaille ressemble maintenant à ce que l'on appelait autrefois... un asile! Un paquet de patients cordés là : des vieux malades, des plus jeunes, des déficients, des criminels, des toxicomanes... Malgré les cris à l'aide du personnel soignant, infirmières, infirmières auxiliaires et préposés... Aucun soutien de l'administration. (…) Des préposés utilisés comme des pions qui peuvent être. À recevoir des claques sur la gueule et se faire menacer de mort. Un personnel infirmier laissé à lui-même car les médecins ont juste lâché prise... Résultat : du personnel ébranlé, des infirmières les yeux rouges et bouffis, des voix tremblantes par l'épuisement... »

Les actions posées par la direction du CIUSSS ne sont pas suffisantes pour ramener l'ordre et la sécurité en psychiatrie, soutiennent les employés qui ont contacté *La Tribune*.

« Mercredi après-midi, des gens en veston-cravate sont venus nous voir, tout sourire, pour nous dire que notre sécurité leur tient à cœur. Alors qu'on n'a jamais vu l'une ou l'autre de ces personnes avant! Ils n'ont aucune espèce d'idée de ce qu'on fait sur le plancher », déplore l'infirmier excédé.

Jeudi dernier, le Dr Jean-François Trudel voulait se faire rassurant en disant que la psychiatrie n'était pas une jungle mais bien un endroit où les gens pouvaient venir se faire soigner en toute quiétude.

« Le Dr Trudel, on ne le voit jamais sur le plancher. Pas plus que tous les gestionnaires qui nous assurent que tout est sécuritaire... mais qui n'ont absolument aucune d'idée de ce qui se passe réellement sur le plancher », clame l'infirmier.

2E PROCÈS POUR MICHÉE ROY

L'avocat obtient un budget de préparation

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le débat d'experts dans le dossier de Michée Roy, qui a obtenu un deuxième procès pour l'homicide involontaire coupable de son enfant en 2017, pourra avoir lieu.

L'avocat chargé de la défense de Michée Roy, Me Félix-Antoine Doyon, a confirmé au tribunal, mercredi, qu'un budget de préparation pour le procès lui a été octroyé par la Commission des services juridiques.

Me Doyon a annoncé au tribunal qu'il renonçait à la requête de type Rowbotham, sur sa rémunération de préparation de procès, étant donné l'entente conclue à la fin novembre.

« C'est aussi réglé pour la question des honoraires du Dr Ramsay. Je suis en démarche pour cibler d'autres experts. Je dois en rencontrer un en janvier prochain », a expliqué au tribunal Me Doyon.

Le neuropathologiste ontarien Dr David Ramsay sera appelé à la barre pour présenter une nouvelle expertise dans la cause à partir notamment de l'analyse de parties du cerveau de l'enfant qui ont été conservées. Dans le procès original, il n'y avait pas eu d'analyse de dossier par un neuropathologiste. Aucun expert n'avait même témoigné pour la défense.

La théorie de la défense de la cause des blessures n'a pas changé, soit que le traumatisme crânien non accidentel (TCNA) a été conclu en raison de l'absence de signes externes et qu'il repose sur l'exclusion des autres pathologies.

Lors du premier procès, le tribunal avait retenu que c'est en le secouant violemment que Michée Roy avait ainsi provoqué le décès de son fils Kylen Roy le 7 juin 2015. Le petit Kylen était resté dans un état neurovégétatif avant de succomber environ six mois après avoir été secoué.

DEUX SEMAINES PRÉVUES

Les avocats au dossier ont présenté une estimation de deux semaines pour la durée du procès.

Me Marie-Line Ducharme en poursuite pourrait appeler à la barre deux médecins et deux experts.

Le dernier procès avait duré trois jours et demi, mais Michée Roy n'avait pas appelé d'expert à la barre.

Michée Roy avait été condamné à 12 ans de prison, une peine réduite à 8 ans et 7 mois en tenant compte du temps de détention provisoire, à la suite de son premier procès.

En mars dernier, la Cour d'appel du Québec a ordonné la tenue d'un nouveau procès étant donné la nouvelle preuve médicale présentée où il y a « risque d'erreur judiciaire ».

Trois mois plus tard, Michée Roy a été remis en liberté sous conditions par la Cour supérieure.

La situation de Michée Roy sert de trame de fond à une contestation des tarifs d'aide juridique que mène à Québec son avocat Me Félix-Antoine Doyon.

Ce dernier soulève l'inconstitutionnalité des règles de l'aide juridique qui font en sorte qu'un avocat n'est pas payé pour la préparation d'un dossier en dehors du montant forfaitaire établi.

Ce débat se déroule en parallèle au palais de justice de Québec.

Le dossier pour l'homicide involontaire coupable à Sherbrooke a été reporté au 24 février 2020 pour fixer la date du procès.

SOMMAIRE

météo 22
affaires 15
annonces classées 22
arts et spectacles 19
décès 23
horaire télé 24
horoscope 21
jeux 20
loterie 27
monde 18
opinions 10
sports 26

NOUS JOINDRE

ADRESSE
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL
819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON
819 564-5466
abonnement@latribune.qc.ca
Sans frais
1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)
819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ
819 564-5450
Téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
819 564-2222
Téléc. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE
De 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vous avez une nouvelle ?
redaction@latribune.qc.ca

Vous avez une opinion ?
opinions@latribune.qc.ca

latribune.ca
facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

CONTRE LA FAMILLE MARIE-JEUNESSE

Demande de recours collectif

ÉLISABETH FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Un résidant de Québec demande l'autorisation d'exercer un recours collectif au nom de toutes les personnes ou succession de personnes décédées « qui ont été victimes d'abus physiques, spirituels et psychologiques » au sein de Famille Marie-Jeunesse depuis 1982. Cette communauté qualifiée de « secte » par le demandeur aurait agi avec l'approbation de l'Archevêque de Sherbrooke, Monseigneur Luc Cyr, et de ses prédécesseurs, allègue-t-on dans la requête déposée mercredi à la Cour supérieure.

L'action collective proposée vise plus particulièrement à obtenir justice pour Pascal Perron et toutes les personnes qui ont été « manipulées, asservies, blessées et détruites » par le gourou Réal Lavoie et sa « secte ».

« Le gourou Lavoie et sa secte Marie-Jeunesse ont sciemment abusé du demandeur et des membres du groupe […], leur causant ainsi de graves dommages », résume-t-on dans le document.

Décrit comme étant « narcissique, manipulateur et assoiffé de pouvoir », Lavoie recrutait ses victimes alléguées alors qu'elles étaient pour la plupart âgées entre 17 et 19 ans, « dans un état de fragilisation identitaire et en quête de donner un sens à leur vie ».

« Lavoie promettait à ses victimes de pouvoir les aider à trouver un sens à leur vie, qu'elles aideraient les autres, qu'elles vivraient une expérience qui les ferait grandir, qu'elles découvriraient Dieu, tout cela au service d'une supposée œuvre humanitaire. Dans les faits, les membres du groupe devenaient purement et simplement les esclaves du gourou et de sa secte », écrivent les avocats du demandeur, Me Simon St-Gelais et Me Jean-Daniel Quessy.

Coupées du monde extérieur, sans aucune ressource financière, les victimes devaient servir de manière exclusive les intérêts de la communauté et de son gourou, « sans critiquer, sans poser de question, et, surtout, en gardant toujours le sourire », allègue-t-on.

« Outre les besoins narcissiques de Lavoie », ces intérêts étaient principalement de « recueillir des sommes d'argent importantes sous forme de dons des familles des victimes, communautés religieuses et autres donataires afin d'accroître l'influence et la renommée du gourou auprès de l'Église catholique, au su, au vu et avec l'approbation de l'Ordinaire du lieu, l'Archevêque de Sherbrooke, Monseigneur Luc Cyr, ainsi que de ses prédécesseurs », peut-on encore lire dans le document.

Pascal Perron a grandi au sein d'une famille qui pratique la religion catholique. Il a joint la communauté Marie-Jeunesse en 1997, alors qu'il était âgé de 19 ans, et a été membre de celle-ci jusqu'en 2014. Selon lui, les membres du groupe appelaient Réal Lavoie « Papa », et celui-ci s'adressait à eux en leur disant « Enfant! » « On lui vouait pratiquement un culte. »

FONDÉE À QUÉBEC EN 1982

Famille Marie-Jeunesse aurait été créé à Québec en 1982 par Lavoie, qui était alors membre de l'institut séculier Voluntas Dei et qui étudiait chez les Pères Maristes à Québec afin de devenir prêtre.

À partir de 1984, Lavoie aurait organisé des rencontres de prières avec des jeunes âgées de 15 à 25 ans. La communauté Marie-Jeunesse se serait établie en tant que « communauté nouvelle » en 1986, « sans reconnaissance de la part du diocèse ».

Au cours des années suivantes, la communauté aurait procédé à l'ouverture de plusieurs maisons ou auberges à Québec, Sherbrooke, Edmundston, au Nouveau-Brunswick, de même qu'à l'Île de la Réunion et en Belgique. Le demandeur aurait habité dans ces maisons ou auberges à Sherbrooke, Québec et l'Île-de-la-Réunion entre 1997 et 2014.

Marie-Jeunesse aurait été officiellement reconnue en 1982 comme association privée de fidèles par la Corporation archiépiscopale « malgré le fait que le comité d'évaluation formé à cette fin a signalé plusieurs problèmes majeurs démontrant des caractéristiques sectaires de la communauté et principalement au sein de sa direction ».

Toujours selon la requête, Marie-Jeunesse aurait déjà compté plus de 130 membres actifs, mais « un exode massif de ceux-ci a eu lieu en raison notamment des nombreux problèmes affectant cette communauté », de sorte que la communauté ne compterait aujourd'hui plus qu'une vingtaine de membres. Toutes les maisons ou auberges ont été fermées en 2018, les membres restants demeurant à la maison-mère de Sherbrooke, rue du Conseil.

« TOUT DONNÉ À MARIE-JEUNESSE »

Selon le demandeur, les membres de Marie-Jeunesse ne pouvaient posséder aucun bien. Dès son arrivée, donc, il aurait « tout donné à Marie-Jeunesse : le produit de la vente de son véhicule, son solde bancaire, de même que tous les remboursements de taxes qu'il allait recevoir pendant toute la durée de son séjour dans la secte ».

Pascal Perron aurait aussi été contraint en arrivant d'« opérer rupture de toute relation avec ses amis et avec sa famille biologique », qu'il pouvait visiter seulement deux fois par année. « De plus, on lui demandait de fermer son adresse courriel personnelle pour n'utiliser dorénavant que celle de Marie-Jeunesse afin de mieux contrôler toutes les communications qu'il pouvait avoir de l'extérieur », ajoute-t-on.

« Initialement, le demandeur devait demeurer seulement un an à Marie-Jeunesse. On lui fit toutefois comprendre rapidement qu'un engagement sérieux demandait de lui qu'il donne au moins quatre ans de sa vie, que c'était là la volonté de Marie, la Sainte-Vierge », détaille-t-on encore.

Pour le demandeur, les 17 années suivantes de sa vie allaient être consacrées à « le faire rentrer dans le moule de Marie-Jeunesse, c'est-à-dire à lui faire perdre son identité, sa liberté, sa capacité d'affirmation et ses désirs pour adopter ceux de la secte et de ses dirigeants ».

Le demandeur affirme que ses journées de travail étaient de 15 ou 16 heures par jour, qu'il ne pouvait pas s'absenter du travail, sauf pour motif sérieux, et que son horaire était « chargé à l'extrême ».

« COMPLÈTEMENT DÉTRUIT »

Lors d'un séjour à la maison de la rue Queen à Sherbrooke, en 2011, le demandeur aurait constaté qu'un conflit interne régnait entre certains dirigeants de la communauté et qu'un nombre « impressionnant » de membres étaient malades. « C'est alors qu'il a amorcé une réflexion avec un prêtre externe quant à sa vocation au sein de la communauté, qu'il a quittée en 2014 », écrivent ses avocats.

En raison des « abus » et de la « dérive sectaire » dont il aurait été victime, Pascal Perron « ignore qui il est et ce qu'il aime », en plus d'éprouver « beaucoup de difficultés » à faire confiance à autrui et à prendre des décisions. « En somme, le demandeur est devenu un mésadapté social […]. Toujours aujourd'hui, le demandeur tourne en rond au niveau professionnel, ne sachant quelle est sa place. De plus, le demandeur a souffert et souffre de dépression, de troubles anxieux, et il a eu des idées suicidaires », énumèrent les procureurs de Pascal Perron, qui aurait amorcé un suivi psychologique en 2018 « en raison de la grande souffrance qui l'habitait ».

En plus de Famille Marie-Jeunesse et de Réal Lavoie, la demande d'autorisation d'exercer un recours collectif vise la Fondation Marie-Jeunesse inc., les Maisons FMJ de même que la Corporation archi-épiscopale catholique romaine de Sherbrooke. Le demandeur reproche notamment à cette dernière d'avoir « omis de prendre les mesures raisonnables afin de mettre un terme aux abus dont les membres du groupe ont été victimes, alors qu'elle avait eu connaissance de ces abus ».

L'Archidiocèse de Sherbrooke n'a pas voulu commenter la requête déposée par Pascal Perron, préférant laisser la justice « faire son travail ».

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

ULCÉRER, *verbe*

Définition – [MÉDECINE] Provoquer un ulcère sur. [FIGURÉ] Causer un vif ressentiment chez (quelqu'un), vexer profondément.

Étymologie – Du latin *ulcerare*, 'faire une plaie'.

Synonymes – atteindre, blesser, choquer, cingler, égratigner, froisser, heurter, humilier, insulter, mortifier, offenser, offusquer, outrager, piquer au vif, toucher au vif, vexer…



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0008873

AVIS D'ÉBULLITION DU 20 SEPTEMBRE À SHERBROOKE

L'eau n'a pas été contaminée

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La cause d'un test positif à la bactérie E. Coli à l'usine de traitement des eaux J.-M.-Jeanson, le 20 septembre, demeurera inconnue. La Ville a toutefois déterminé que la contamination de l'échantillon est vraisemblablement survenue au laboratoire d'analyse et proviendrait d'une souche fournie par le ministère de l'Environnement à des fins de contrôle.

Après une enquête qui aura duré près de trois mois, il est permis de conclure que les réservoirs d'eau potable n'ont jamais été contaminés. Le sabotage ou le geste volontaire ont été écartés. Quatre modifications ont été apportées aux façons de faire pour éviter un autre épisode semblable.

Rappelons qu'à la suite d'un test positif à l'E. Coli, un avis d'ébullition de 48 heures doit être déclenché dans toute la ville.

Jean-Pierre Fortier, chef de la division gestion des eaux et construction à la Ville de Sherbrooke, explique qu'un test est effectué chaque jour pour chacune des deux réserves d'eau potable. Après plus de 100 000 tests depuis 1977, celui du 20 septembre était le premier à présenter des résultats positifs. « Nous avons donc procédé à une analyse comparative des divers contaminants, étudié l'accès au site, rencontré le personnel concerné et examiné notre processus d'échantillonnage. Le test donnait une contamination sévère avec une quantité de bactéries indénombrable. »

Si la Ville se doutait qu'il s'agissait d'un faux positif, elle n'a pas eu le choix de respecter le protocole. Elle a lancé une enquête interne en plus d'embaucher un consultant pour contrevérifier ses expertises.

« TROIS SOURCES POTENTIELLES »

Un séquençage de l'ADN des bactéries a été réalisé pour confirmer qu'il s'agissait bien de l'E. Coli. « Il y avait trois sources potentielles : une source inconnue externe, une souche ministérielle servant au maintien de l'accréditation de notre laboratoire ou une souche ministérielle de contrôle pour valider la qualité de nos analyses. »



Jean-Pierre Fortier, chef de la division gestion des eaux et construction, et Daniel Picard, directeur général, sont rassurés de savoir que les réserves d'eau potable n'ont jamais été contaminées. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Autrement dit le laboratoire reçoit de l'eau contaminée qu'elle doit analyser pour démontrer que son processus est fiable. Il maintient ainsi son accréditation. La seconde souche ministérielle, vraisemblablement en cause, permet quant à elle de valider que le matériel de contrôle fait bien son travail.

M. Fortier confirme qu'aucune anomalie n'a été relevée dans le mouvement du personnel, qu'aucune infraction ou entrée illicite n'a été constatée et qu'aucune visite non accompagnée n'a été réalisée dans la semaine précédant les événements. Tous les employés ont collaboré pour trouver la source de la contamination.

Parmi les nouvelles mesures déployées dans le laboratoire, notons par exemple l'ajout de scellés sur les bouteilles servant à l'échantillonnage pour éviter une contamination préalable. « Le laboratoire a toujours été *spic and span* et il va continuer de l'être. Ç'a juste porté à notre attention d'être encore plus vigilants dans la réalisation de nos tests. »

« Ce qui nous rassure, c'est que notre système d'eau n'a jamais été mis en cause. Nous aurions été plus inquiets d'apprendre que nos réservoirs avaient été contaminés », dit le directeur général Daniel Picard.

« Nous avons aussi pu constater que notre système pour aviser les gens est adéquat et relativement efficace. »

Lors des événements du 20 septembre, la Ville a dû payer 32 heures supplémentaires à ses employés. L'enquête à l'interne s'est faite sur les heures de travail et la firme externe embauchée a obtenu un contrat pour moins de 7000 $.

« L'argent investi pour l'enquête est un investissement judicieux pour corroborer notre enquête interne », précise Daniel Picard.

C'est parti pour la grippe et la gastro!

Le pire est à venir, prévient le CIUSS en rappelant d'éviter les urgences

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'Estrie n'a pas encore connu de pic d'influenza cette saison. La gastroentérite, par contre, a déjà commencé à faire ses premières victimes.

Et ce n'est que le début, puisque les cas de gastro vont encore se multiplier par dizaines et l'influenza finira par frapper de plein fouet. La période des Fêtes et ses rassemblements est propice à l'échange de microbes, virus et bactéries.

Encore une fois cette année, le CIUSSS martèle le message : la salle d'urgence des hôpitaux n'est pas l'endroit pour consulter quand on souffre d'une grippe ou d'une gastroentérite. La salle d'urgence doit être réservée aux cas nécessitant des soins d'urgence.

« Nos équipes des services d'urgence sont là pour soigner les personnes dont l'état de santé nécessite une intervention immédiate. En tant que médecin d'urgence, je remarque que plusieurs consultations à l'urgence pourraient être adressées ailleurs », explique le Dr Nicolas Elazhary.

Si la direction du CIUSSS souhaite voir la population éviter les salles d'urgence, ce n'est pas seulement parce que ses hôpitaux seront remplis et que son personnel est débordé. C'est surtout que les salles d'attente seront remplies de gens malades et le lieu devient parfait pour attraper autre chose.

« On retrouve dans des salles d'urgence des gens malades, des gens vulnérables, et on les met en contact avec d'autres maladies », ajoute Lyne Cardinal.

« Les options sont multiples avant d'opter pour l'urgence : se soigner à la maison, prendre conseil auprès de son pharmacien, des infirmières d'Info-Santé, consulter son médecin de famille ou une clinique sans rendez-vous. Dans la plupart des cas, il n'est pas nécessaire d'aller à l'urgence. La grippe et la gastroentérite sont deux maladies qui se soignent bien à la maison quand on pose les bons gestes », soutient Lyne Cardinal, directrice des services généraux au CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

« Sur notre site internet *www.santeestrie.qc.ca/*, nous avons aussi un onglet spécial sur la grippe et la gastro où on retrouve notamment un guide d'autosoins, avec toutes les étapes pour se remettre sur pied ainsi que les horaires des cliniques », ajoute Mme Cardinal.

Quand il est nécessaire de consulter un médecin, il faut d'abord penser au groupe de médecine familiale (GMF) où exerce son médecin de famille. « En Estrie, il y a plus de 85 % des patients qui sont inscrits auprès d'un médecin de famille », ajoute-t-elle.

Les cliniques médicales se sont d'ailleurs engagées à offrir des disponibilités accrues pendant la période des Fêtes même si leurs heures d'ouverture pourront être réduites.

Quelques gestes simples pour éviter de propager ou d'être contaminé par la grippe ou la gastro :

- Lavez-vous très souvent les mains;
- Laissez une grosse bouteille de gel antibactérien à portée de tous;
- Nettoyez les objets souvent utilisés (poignées de porte, interrupteurs, etc.);
- Ne partagez pas les verres et les ustensiles;
- Évitez de visiter ou de recevoir des gens malades ou qui l'ont été récemment;
- Faites des bols individuels aux enfants;
- Réservez une salle de bain à la personne malade.

Quand faut-il consulter?

La grippe?

La grippe se caractérise par de la fièvre, douleurs musculaires, mal de gorge. Il y a peu de symptômes du nez. « On a vraiment mal partout. On tombe malade vite, mais on guérit vite aussi. De cinq à sept jours et c'est fini », explique le Dr Nicolas Elazhary. Si notre état se dégrade ou dure plus longtemps que sept jours, il peut être nécessaire de consulter.

La gastro?

« Quand on est chanceux, la gastro dure de 24 à 48 heures. Dans les pires des cas, de sept à dix jours. Il faut se réhydrater avec les solutions de réhydratations, qu'elles soient vendues en pharmacie ou qu'on la fasse à la maison. Il faut aussi prendre toutes les précautions pour éviter de contaminer les autres », précise le médecin d'urgence.

PROTECTION DE MILIEUX NATURELS

Labrie parraine une pétition

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un regroupement de citoyens de Sherbrooke lance une pétition parrainée par la députée Christine Labrie pour la protection de milieux naturels sur les territoires municipaux.



La députée Christine Labrie est entourée ici de Pierre Des Rochers, Martin Gagnon et Denis Demers, membres du regroupement qui a présenté la pétition réclamant une meilleure protection des milieux naturels. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

Ceux-ci se disent déçus par le manque de vision de la Ville de Sherbrooke dans plusieurs dossiers dans les dernières années. Ces citoyens se mobilisent pour l'adoption d'une politique d'aménagement durable du territoire encadrant le développement urbain, la protection des milieux naturels et le processus de consultation des villes.

« Récemment, à Sherbrooke, dans l'arrondissement du Mont-Bellevue [NDLR des Nations], juste aux portes d'un parc municipal naturel et en bordure d'un secteur résidentiel, la Ville a cédé sans restriction un beau terrain boisé à un promoteur pour y construire une station-service, et ce malgré d'importantes oppositions et manifestations de citoyens au conseil municipal. La station-service a d'ailleurs été bâtie depuis, mais aucun exploitant ne s'y est encore installé », dénonce Pierre Des Rochers, porte-parole et membre du regroupement.

« Dans le même secteur, une érablière centenaire très rare a été rasée au complet, en plus du tiers d'une majestueuse prucheraie datant de la même époque. Il y a aussi eu la destruction de milieux humides sur ce site abritant des espèces végétales et animales des plus appréciables, et ce, à l'heure où l'on vient de déclarer la disparition de plus d'un million d'espèces en peu de temps sur notre planète. Tout cela au grand désarroi de nombreux citoyens mobilisés depuis plusieurs années pour préserver ce patrimoine naturel. Et il ne faut pas oublier aussi que sans la mobilisation de nombreux citoyens, la ville aurait vendu le parc Willie-Bourassa-Auger sans y voir de contradiction avec les enjeux environnementaux actuels. »

En gros, la pétition réclame que le pourcentage d'espaces verts protégés dans les développements passe de 10 % à 17 % minimum, que les promoteurs ne puissent plus détruire des milieux naturels de valeur écologique en compensant monétairement, et que tous les milieux naturels à valeur écologique puissent être protégés, pas seulement les milieux humides.

« On souhaite aussi être réellement impliqués en tant que citoyens dans les décisions qui touchent notre qualité de vie et l'avenir de nos enfants », précise-t-il.

Pour la députée de Sherbrooke, cette démarche propose de revoir les lois qui encadrent le travail des élus afin qu'ils se montrent plus « exigeants pour protéger les espaces verts dans nos villes. Si on veut être sérieux dans la lutte aux changements climatiques, il nous faut une politique d'aménagement du territoire qui reconnaît le rôle essentiel des milieux naturels urbains, et qui les protège davantage », dit-elle.

« C'est un enjeu fondamental partout au Québec, alors ça me fait plaisir de parrainer cette pétition, et je suis fière qu'elle soit initiée par des Sherbrookois. »

La pétition se trouve sur le site de l'Assemblée nationale, sous l'onglet « Exprimez votre opinion ».

Beaudin accuse Lussier d'être malhonnête

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Dans une séance extraordinaire du conseil municipal, mercredi midi, la conseillère Évelyne Beaudin a accusé le maire Steve Lussier d'être malhonnête. Elle voulait préciser que des élus, dont elle, avaient proposé des mesures pour limiter la hausse de taxes imposée aux Sherbrookois.



Dans une séance extraordinaire du conseil municipal, mercredi midi, la conseillère Évelyne Beaudin a accusé le maire Steve Lussier d'être malhonnête. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, FRÉDÉRIC CÔTÉ

« Je suis surpris de ce que j'ai entendu au Téléjournal Estrie. M. le Maire réagissait à la hausse de taxes en disant qu'aucun élu n'avait proposé de coupes de dépenses dans le budget. Ce n'est pas honnête. Plusieurs collègues ont fait des suggestions et elles n'ont pas été retenues. J'aurais préféré que vous soyez plus rigoureux. Ce n'est pas très honnête de dire qu'il n'y a pas eu de propositions de coupures de dépenses », a dit Mme Beaudin.

Rappelons que la hausse de taxes moyenne à Sherbrooke sera de 5,92 % en 2020, ou de 5,74 % si on s'attarde uniquement aux résidences unifamiliales.

« Le comité exécutif a fait un bon travail. Est-ce qu'ils auraient pu se prononcer à ce moment-là? Je n'ai entendu personne dire : on veut couper là, on veut couper là. Lorsqu'on a fait le deuxième jet avec les élus, il n'y a pas eu de coupures », a déclaré le maire Lussier en entrevue avec Chantal Rivest mardi.

Mercredi, M. Lussier a indiqué qu'il y avait eu quelques propositions, mais que rien de ce que le comité exécutif avait proposé n'avait été retiré du budget. « On a eu trois jours pour le budget d'immobilisation et trois jours pour le budget de fonctionnement. On part avec une base élaborée par le comité exécutif. Ils ont amené des solutions, mais elles n'ont pas été retenues. Il y a quand même eu un travail qui s'est fait, mais ça n'a pas été retenu puisque nous sommes arrivés au même résultat. »



0025506

Le SEE mécontent des offres

ISABELLE PION
isabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — S'il voulait valoriser la profession enseignante, le gouvernement Legault a manqué son coup, juge le président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE), Richard Bergevin.

Les instances syndicales représentant les enseignants ont reçu mardi les offres sectorielles du gouvernement et ont l'intention de se faire entendre. Le SEE, lié à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), dénonce le fait que Québec souhaite augmenter le temps de présence des enseignants à l'école. Selon M. Bergevin, Québec souhaite augmenter hebdomadairement de trois heures par semaine le temps de présence à l'école des enseignants, et faire reconnaître cinq heures de temps de travail à la maison par semaine.

Le SEE reproche à Québec de vouloir augmenter le nombre d'élèves par groupe, et ce, de différentes manières, notamment en ajoutant des motifs pour permettre le dépassement du nombre d'élèves. Certaines modifications aux conventions collectives pourraient aussi enlever des obligations aux commissions scolaires « d'offrir des services minimums » aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Selon Richard Bergevin, ces mécanismes ont permis de faire respecter certains services sous la gouverne des libéraux, au pouvoir avant l'arrivée de la CAQ.

Les instances syndicales s'inquiètent aussi que la partie patronale veuille abandonner la moyenne d'élèves par classe. En enlevant cette moyenne et en gardant le maximum, avance M. Bergevin, les enseignants pourraient se retrouver avec une hausse d'élèves. « L'enjeu du nombre d'élèves par groupe est important. »

« Le statu quo ne sera pas accepté. Il faudra qu'il y ait des gains », lance M. Bergevin. Comme la convention collective vient à échéance à la fin mars, il n'est pas question pour le moment de moyen de pression. « Jusqu'au 31 mars, la population n'a rien à craindre. Ce sera des actions de visibilité. »

Une assemblée générale est prévue le 22 janvier.

« On veut donner la chance à la négociation de démarrer en janvier », note M. Bergevin.

Le président du Conseil du Trésor, Christian Dubé, a annoncé récemment que le gouvernement Legault comptait offrir 7 % sur 5 ans à l'ensemble du secteur public. Or, note M. Bergevin, l'inflation prévue dans la dernière mise à jour est d'environ 10,4 % sur cinq ans. « On perd notre pouvoir d'achat comme enseignant et on aura une tâche plus lourde en termes d'heures assignées à l'école. »

Les enseignants du SEE, représentés par la FSE, revendiquent une majoration de traitement de 8 % au 1er avril 2020, de même qu'une augmentation de 2 $ de l'heure en 2020, et des augmentations de 3 % en 2021 et 2022. À ce sujet, M. Bergevin rappelle que les enseignants québécois sont les moins bien payés au pays, selon les dernières données 2017-2018 rendues publiques par Statistique Canada.

Blessing Dugbeh renonce à son enquête préliminaire

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Blessing Dugbeh a renoncé, mercredi, à son enquête préliminaire à Sherbrooke.

En attente de sa peine à la suite des verdicts de culpabilité pour un viol collectif, Dugbeh doit se défendre relativement à des accusations d'agressions sexuelles graves mettant la vie en danger de trois victimes mineures alléguées entre mai 2016 et septembre 2017.

La preuve au procès de l'homme de 21 ans pour un viol collectif, qui s'est déroulé en mars dernier, avait révélé qu'il était porteur du VIH, de là les accusations d'avoir mis la vie en danger des victimes alléguées.

Ces accusations, concernant trois adolescentes de moins de 16 ans, comportent aussi des peines minimales de cinq ans pour chacune des victimes alléguées.

Son avocat Me Guy Plourde a expliqué au tribunal, mercredi, qu'il était en attente de certaines informations dans le dossier.

« Nous sommes en attente ce qui va se passer sur la sentence avant de se positionner dans l'autre dossier », a expliqué Me Guy Plourde.

Dugbeh connaitra son sort le 3 février 2020 à la suite du verdict de culpabilité rendu contre lui pour le viol collectif d'une adolescente de 15 ans.

La poursuite demande une peine de six ans de prison à laquelle il faut retrancher la détention provisoire de 28 mois, alors que la défense estime que ce temps déjà purgé est suffisant comme sentence.

Au retour de son dossier le 17 février 2020, il pourrait demander une enquête sur remise en liberté si le tribunal détermine que sa peine a été purgée pour son premier dossier et qu'il est libéré de prison.



Un centre d'appel au Costco ?

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un centre d'appel pourrait voir le jour dans le bâtiment abritant le Costco sur la rue King Ouest, près de l'autoroute 410. Selon le président du comité consultatif d'urbanisme, Vincent Boutin, 300 emplois pourraient être créés.

« Nous avons été approchés par une entreprise en télécommunication qui veut s'implanter dans l'actuel Costco. Nous l'avons rencontrée pour lui expliquer qu'un changement de zonage était nécessaire et qu'il fallait prévoir un processus de trois à quatre mois pour y parvenir », explique M. Boutin, ajoutant que l'entreprise veut faire bouger les choses rapidement.

« Il faut voir si le modèle sherbrookois tient la route pour cette entreprise. »

Pour le moment, l'usage « bureau » n'est pas autorisé dans la zone où se trouve le Costco.

Le projet viserait à utiliser 4000 mètres carrés alors que le bâtiment couvre près de 11 000 mètres carrés. Un projet, qui ne compterait pas de bureaux, serait étudié pour occuper le reste de l'espace.

Ce sont les questions du délai et des espaces de stationnement qui poussent l'entreprise à considérer l'édifice du Costco plutôt que les autres locaux qui pourraient être disponibles. La Ville avait proposé plusieurs endroits à l'entreprise, qui a jeté son dévolu sur le 3400 rue King Ouest.

Le conseil municipal devrait être saisi du dossier au cours de l'hiver.

« Environ 300 emplois, c'est intéressant pour la Ville de Sherbrooke. En plus des téléphonistes, il y aurait des emplois de bureau. »

Rappelons que le magasin Costco doit déménager au plateau Saint-Joseph. Les plus récentes informations laissaient croire à l'ouverture des pompes à essence en janvier et à une ouverture du magasin autour du 18 mars.



Les deux pavillons de l'ancienne école du Tremplin à Richmond seront démolis au début de l'année 2020. Le pavillon 2 (sur la photo) a été construit en 1929 et est vacant depuis plus de 25 ans. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, FRÉDÉRIC CÔTÉ

L'ex-école du Tremplin de Richmond sera démolie

SIMON ROBERGE
simon.roberge@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une démolition très attendue à Richmond devrait avoir lieu dans les prochains mois. La Commission scolaire des Sommets a reçu mercredi une aide financière de 958 560 $ pour la démolition des pavillons 1 et 2 de l'ancienne école du Tremplin situés respectivement sur la rue Adams Est et sur la rue Gouin.

Le pavillon 1, construit en 1954, est inoccupé depuis 2009. Contruit en 1929, le pavillon 2 est quant à lui vacant depuis plus de 25 ans.

La Commission scolaire a tenté de vendre les deux bâtiments dans les dernières années, mais aucun acheteur n'a démontré de l'intérêt. Ces deux pavillons engendraient des frais annuels entre 50 000 et 60 000 $.

« C'est une bonne journée aujourd'hui, confirme Jean-Philippe Bachand, président de la Commission scolaire des Sommets. Les bâtiments n'étaient plus aux normes, ça aurait coûté plus cher de les restaurer que d'en construire des nouveaux. Ils datent d'une autre époque et, malheureusement, ils n'ont pas été entretenus. Avec la démolition, les terrains deviennent plus intéressants pour un développement. »

La Commission scolaire entend aller en appel d'offres pour la démolition « dès jeudi matin ». La vente des terrains suivra.

L'aide financière est octroyée par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur Jean-François Roberge dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2018-2028. C'est le député de la région André Bachand qui en a fait l'annonce mercredi à l'hôtel de ville de Richmond. Ce dossier faisait partie de ses promesses lors de la dernière élection.

« C'était un dossier qui traînait depuis plusieurs années, indique-t-il. On s'est assis l'automne dernier avec la Commission scolaire et la Ville. Ç'a pris un an, mais finalement c'est fait et, à très court terme, on va voir des résultats. C'est un million $ très bien investi. »

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR RICHMOND

Le maire de Richmond, Bertrand Ménard était tout sourire mercredi matin. Et pour cause, il a de très gros projets pour les deux terrains qui deviendront disponibles à la suite de la démolition de l'ancienne école.

« C'est le cœur de la ville, lance le maire qui confirme que des promoteurs sont déjà intéressés par les deux terrains. On regarde pour bâtir une nouvelle garderie et aussi pour une nouvelle clinique médicale. On pense aussi à une vingtaine de maisons pour de jeunes familles. L'école est tout près. C'est un projet majeur. »

« L'avantage de ces terrains, c'est qu'ils sont déjà desservis en services, résume André Bachand. Ce n'est donc pas un nouveau développement. Les coûts pour la municipalité vont être moindres. On redonne une valeur à un terrain en plein cœur d'une municipalité. »

Budget : hausse de 2,5 % à Saint-Denis

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les contribuables de Saint-Denis-de-Brompton verront leur compte de taxes municipales augmenter globalement de 2,5 %, soit 0,02 % de plus que l'indice des prix à la consommation (IPC).

Les membres du conseil municipal ont adopté mardi un budget de fonctionnement 2020 qui totalise un peu plus de 7 M$. Les élus ont également procédé à l'adoption du nouveau programme triennal d'immobilisations 2020-2022 qui prévoit des investissements totalisant un peu plus de 3,7 M$.

« Le budget de 2020 nous permet d'assurer l'équilibre entre la nécessité d'investir dans nos infrastructures et la capacité de payer de notre population », explique le maire Jean-Luc Beauchemin.

« Pour alléger la charge des citoyens nous avons utilisé une partie de nos surplus accumulés (264 499 $) atténuant ainsi l'impact de l'augmentation des dépenses de 8,35 % ».

Concrètement, pour une résidence moyenne non desservie par les services, la hausse annoncée aura un impact pratiquement nul. L'impact des augmentations se fera plutôt sentir au chapitre des emprunts de secteurs, ajoute-t-il.

Malgré cette augmentation relativement faible, les membres du conseil demeurent persuadés qu'ils pourront tout de même poursuivre les objectifs établis, à savoir optimiser le service des travaux publics et la qualité du service de déneigement, maintenir et améliorer les infrastructures municipales, poursuivre la mise en œuvre des plans de gestion des lacs et cours d'eau et améliorer le processus de consultations publiques et les communications.



Le maire de Saint-Denis-de-Brompton Jean-Luc Beauchemin. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) expose une gamme de projets que la municipalité désire entreprendre ou réaliser au cours des trois prochaines années, avec l'apport de plusieurs programmes de subventions. L'actualisation de ces projets est essentiellement motivée par la nécessité de répondre aux besoins des citoyens.

« Puisqu'une grande partie des coûts du PTI sera financée par des règlements d'emprunt, les citoyens auront assurément leur mot à dire sur les projets qu'on souhaite réaliser au cours des trois prochaines années », assure le maire.

« Nous ferons nos devoirs et informerons la population sur ces règlements et leur importance capitale pour maintenir un niveau de services acceptable au sein de notre communauté. »

Charest songe à la chefferie du PC

La Presse canadienne

QUÉBEC — L'ex-premier ministre du Québec Jean Charest songe sérieusement à se porter candidat à la succession d'Andrew Scheer, à la tête du Parti conservateur du Canada, selon ce qu'a appris La Presse canadienne mercredi.

L'information laisse croire que si tous les morceaux du casse-tête se mettent en place, il se portera candidat.

« On sait où on s'en va », dira un proche de l'ancien premier ministre, qui ne doute pas de la suite des événements.

Tout se passe très vite depuis la démission récente d'Andrew Scheer, alors que M. Charest, dit-on, est sollicité de toutes parts.

Dans son entourage, on ne cache pas qu'on chercherait à récréer la grande coalition pancanadienne que Brian Mulroney avait réussi à créer en 1984, en remportant la plus importante majorité de l'histoire politique canadienne.

« Je suis convaincu qu'il ferait un excellent chef de parti. Je suis resté en lien avec lui après son retrait de la vie politique et chaque fois que je l'ai vu, j'ai pu constater qu'il demeure un grand orateur et qu'il a toujours une opinion assez marquée sur



L'ex-premier ministre du Québec Jean Charest songe sérieusement à se porter candidat à la succession d'Andrew Scheer, à la tête du Parti conservateur du Canada— PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, MAXIME PICARD

la politique canadienne, la politique québécoise et l'actualité », commente l'avocat Yannick Crack, ancien président du Parti libéral du Québec.

Jean Charest a été chef du Parti progressiste-conservateur de 1993 à 1998.

« Ceci étant dit, je sais qu'il se plait beaucoup dans ce qu'il fait présentement au niveau professionnel. Donc, est-ce une bonne idée? Je crois que la décision lui appartient. Je trouve qu'il a donné beaucoup pour le Canada et le Québec et s'il décide de se lancer, on sera derrière lui », ajoute M. Crack, qui est associé chez Therrien Couture, à Sherbrooke.

D'autres proches de M. Charest doutent que l'ex-premier ministre du Québec fasse un retour en politique. « Je serais énormément surpris. Il a déjà beaucoup donné autant sur la scène fédérale que provinciale et je sais qu'il aime sa vie présentement et qu'il est heureux dans ses fonctions », note un de ses collaborateurs de longue date qui désire garder l'anonymat.

« En même temps, c'est un homme de défis. Les gens vont encore beaucoup vers lui lorsqu'il se promène à travers le pays. Si jamais il sent l'appel du devoir, on sait jamais, on sera là. Mais je ne pense pas qu'il se rembarque là-dedans », note la même source, qui a discuté avec M. Charest récemment.

Jean Charest a quitté la scène politique fédérale en 1998 pour prendre la tête du PLQ. Il a été premier ministre du Québec de 2003 à 2012. En 2013, le Sherbrookois se joignait au cabinet McCarthy Tétrault, à Montréal. La même année, il devenait président du conseil des gouverneurs de l'Idée fédérale, un groupe de réflexion sur le fédéralisme canadien. **AVEC MÉLANIE NOËL, LA TRIBUNE**



0025120



0026322

opinions

Président-éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **LOUIS-ÉRIC ALLARD**

Destitution : Trump en rira

PIERRE JURY
pjury@ledroit.com



La Chambre des représentants devait voter, mercredi, pour la destitution du président Donald Trump. Cela apparaissait comme une évidence puisque les démocrates, qui sont derrière cette procédure de destitution, y sont largement majoritaires.

Le président des États-Unis, qui tente toujours de tourner les faits en sa faveur, est intervenu plusieurs fois, notamment sur son réseau favori, Twitter, pour démolir les prétentions démocrates. Cela ne devait en rien influencer la Chambre des représentants, mais il lui reste le Sénat, la seconde étape du processus. Là, il trouvera chaussure à son pied et plein d'appuis républicains.

Le Sénat lui reste fidèle malgré toutes les preuves que l'on puisse trouver contre lui. La majorité républicaine y est de six sièges, mais une destitution n'est pas une procédure normale. Elle procédera aux deux tiers des votes et hormis une bombe médiatique que les démocrates n'ont pas encore dénichée, c'est au Sénat que la destitution s'arrêtera.

M.Trump rira des deux accusations contre lui. La première concerne un abus de pouvoir, celui d'avoir demandé à l'Ukraine de lancer une enquête sur le fils du vice-président Joe Biden en retour d'une aide militaire de 400 millions $. La seconde fait référence à l'obstruction du Congrès pour avoir bloqué des témoignages et d'avoir refusé de fournir des documents aux élus dans le cadre de la procédure d'*impeachment*. Dans ces affaires, il parle de chasse aux sorcières, de subterfuges qui détournent la démocratie aux États-Unis. Il défie tout un chacun, à commencer par la leader de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, et soutient qu'il en sortira grandi.

Les Canadiens regardent cela avec désillusion, de voir notre pays voisin si divisé selon des lignes partisanes.

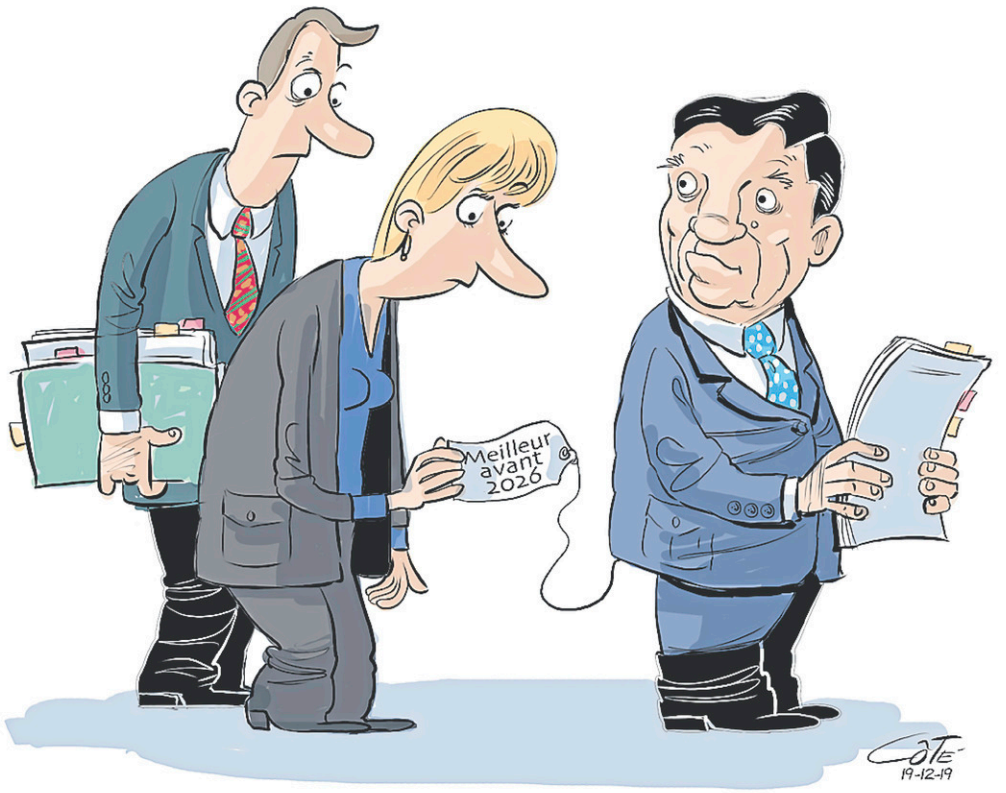
Donald Trump pourrait bien avoir raison. Il n'a pas perdu un seul point de pourcentage dans l'opinion publique depuis le début de ce scandale. Au contraire, il en a gagné. Les républicains se sont serré les coudes et ont tout oublié de son leadership incertain. Ils ont raffermi leurs appuis au président sortant qui fera face à l'électorat en novembre 2020.

Car c'est là le grand débat camouflé derrière tout cet épouvantail de la procédure de destitution. Car les démocrates ne pouvaient croire sérieusement en leurs chances de succès. Pas si tard dans son mandat. M. Trump a quand même amorcé sa quatrième année de présidence en novembre dernier.

Les démocrates avaient d'abord estimé qu'ils en auraient la chance avec le rapport de l'enquêteur Robert Mueller sur l'implication de la Russie dans l'élection de 2016. Mais manque de pot, le rapport Mueller n'a pas tranché en noir et blanc, offrant aux Américains de larges zones de gris.

S'il avait été plus favorable aux démocrates, ce rapport, rendu public en 2018, leur aurait offert une destitution sur un plateau d'argent. Là, ils se sont réfugiés derrière ce mystérieux coup de téléphone du président Trump à son homologue ukrainien Volodymyr Zelinsky. Ils devaient croire à cet *impeachment* que pour les as qui se cacheraient derrière cette procédure. Ils croyaient que Donald Trump en sortirait affaibli et que cette vulnérabilité se traduirait par une défaite à l'élection présidentielle de novembre 2020.

Cela est encore leur vœu le plus cher alors que la procédure de destitution se joue encore à Washington. Nous verrons où cela nous mènera. Mais une chose est sûre : cette destitution est mort-née, mais ses effets auprès de l'électorat se feront sentir jusqu'à l'élection à la présidence.



CARREFOUR DES LECTEURS

Le nouveau plan en tourisme du Québec : le Québec peut et doit faire mieux !

Le ministère du tourisme vient de faire connaître son plan stratégique en tourisme 2020-2023. Notre gouvernement nous avait pourtant jusqu'ici habitué à questionner le statut quo dans d'autres secteurs tels que la santé et l'éducation mais nous restons sur notre appétit en tourisme : rien sur les changements climatiques et le développement local pourtant identifiés comme enjeux incontournables pour l'avenir du tourisme sur la planète.

Alors que des destinations telles que le Yukon et la Colombie-Britannique mettent résolument l'accent sur l'environnement et les changements climatiques; c'est le silence radio au Québec sur ces sujets. Comme projet de société, le gouvernement nous invite uniquement à la croissance en volumes et en recettes touristiques. Les mêmes objectifs d'il y a 40 ans. Et c'est un modèle dépassé qui ne fait qu'ignorer l'éléphant dans la pièce : les changements climatiques. On n'anticipe ici ni les changements sur la nature, sa faune et sa flore; ni les changements à venir du comportement des touristes internationaux pour qui les voyages devront tenir compte de la santé de notre planète.

Le Québec a pourtant l'opportunité d'innover et de devenir un leader mondial en gestion des changements climatiques pour le tourisme:

• Sensibiliser sérieusement tous les acteurs de notre industrie en leur donnant des outils pour les supporter dans une transition nécessaire autant sur les normes à mettre en place, qu'un outil sur les impacts anticipés du climat à court et long terme pour leur secteur;

• Respecter les pratiques de développement durable. Depuis les débuts de la Loi québécoise sur le développement durable et ses 16 principes en 2006, Tourisme Québec et les autres ministères ne les ont pas appliqués;

• Nous devrions transformer trois secteurs précis en tourisme dans cette direction :

- Pour les circuits en automobile, fort populaires auprès des clientèles internationales, supporter la mise en place d'une ou plusieurs entreprises de location de véhicules électriques.

- Pour les autocars et minibus touristiques, adopter les véhicules électriques.

- Poursuivre le développement de la motoneige électrique en implantant un réseau de bornes/remplacement des batteries en conséquence.

• Abandonner dans la construction, lorsque possible, l'acier et le béton afin de privilégier le bois, très écologique, sécuritaire et durable contrairement à l'acier et au béton, de très grands pollueurs lors de leur transformation. On peut aujourd'hui construire un hôtel de 20 étages en bois. Une politique de subventions touristiques exigeant des composantes en bois québécois répondrait aussi aux désirs des visiteurs mais aiderait également à supporter notre industrie forestière. Avec le tourisme, l'électricité et le bois de nos forêts représentent l'avenir écologique du Québec des régions.

• Miser encore plus sur l'hiver comme positionnement distinctif du Québec car le réchauffement climatique, à moyen terme, risque de nous donner un avantage comparatif. Avec l'immensité et le positionnement géographique de notre territoire, nous pourrons offrir de la neige de qualité encore longtemps.

• Pour réussir un tel virage majeur, les partenaires à associer sont les agences et ministères québécois et fédéraux à titre de pourvoyeurs de subventions et de donneur d'ouvrage; les PME & organisations en tourisme; les visiteurs (replanter des arbres pour compenser leur voyage en avion ou en auto) et les citoyens.

How dare you ! Imaginez donc un autre tourisme.

Jean-Michel Perron
Aujourd'hui conseiller senior en tourisme, il a œuvré depuis 46 ans en tourisme au Québec et à l'international.

SERVICES DE POLICE

Pour un meilleur encadrement

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

QUÉBEC — Le temps est venu de réfléchir à la qualité des services offerts par la police au Québec, selon le gouvernement Legault.

Tel qu'annoncé au début de l'automne, la ministre de la Sécurité publique, Geneviève Guilbault, a lancé mercredi une vaste réflexion sur l'avenir des corps policiers, remettant en question leur mandat, leurs pratiques et leur culture.

Il faut renouer le lien de confiance entre la population et sa police, selon la ministre, qui a rendu public mercredi, en conférence de presse, un livre vert qui servira de point de départ à cette réflexion.

Le document d'une cinquantaine de pages, intitulé « Réalité policière au Québec : modernité, confiance et efficience », dresse une liste d'enjeux reliés à la prestation des services policiers en cette ère de transformation technologique, tout en faisant état des préoccupations des citoyens envers la police.

Cette réflexion sera pilotée par un comité consultatif de cinq personnes formé de l'ex-maire de Sherbrooke Bernard Sévigny, qui agira comme coordonnateur du groupe, entouré de la juge à la retraite Nicole Gibeault, de l'ancienne députée fédérale Marlene Jennings, d'Alexandre Matte et de Louis Côté.

D'ici l'automne 2020, ce comité sera chargé de produire un rapport assorti de recommandations au gouvernement visant à « moderniser » les services policiers.



La réflexion sera pilotée par un comité consultatif de cinq personnes formé de l'ex-maire de Sherbrooke Bernard Sévigny, qui agira comme coordonnateur du groupe, entouré de la juge à la retraite Nicole Gibeault, de l'ancienne députée fédérale Marlene Jennings, d'Alexandre Matte et de Louis Côté. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JACQUES BOISSINOT

Par la suite, en 2021, il faut s'attendre à voir la ministre déposer un projet de loi, qui s'inspirera des recommandations du groupe.

« Je vais voir un peu les orientations à prendre ou les gestes à poser concrètement pour donner suite à ce rapport-là. Je pense qu'il pourrait y avoir des modifications législatives », a dit la ministre Guilbault, qui promet de « prendre le temps de bien faire les choses » pour proposer à la population un nouveau modèle de police « cohérent, moderne, en phase avec les nouvelles réalités ».

CONSULTATION PUBLIQUE

Le Québec compte de nombreux corps policiers : la Sûreté du Québec et 30 corps de police municipaux, plus 22 corps de police autochtones.

L'Unité permanente anticorruption (UPAC), qui fait les manchettes régulièrement en raison de fuites dans les médias, de guerres de clans et d'enquêtes jamais abouties, de même que le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) seront aussi sous la loupe du comité, qui disposera d'un budget d'un million de dollars.

La consultation sera publique, a assuré M. Sévigny.

Le thème de la confiance brisée entre la population et la police est récurrent dans le document.

« Au cours des dernières années, une succession d'événements est venue fragiliser la confiance de la population à l'endroit de la police, laquelle repose sur un équilibre délicat qui ne peut être tenu pour acquis », affirme le ministère dans son document de réflexion.

Cet enjeu est tributaire de quelques principes, peut-on lire dans le document, soit la compétence, l'intégrité, l'impartialité, l'indépendance et l'imputabilité.

« Les mécanismes de reddition de comptes et de contrôle applicables aux policiers, aux corps de police et à leurs dirigeants, qu'ils soient autochtones, municipaux ou provinciaux, contribuent-ils adéquatement au maintien de la confiance de la population? » s'interroge-t-on au ministère de la Sécurité publique.

CLINIQUE DENTAIRE
SIMONROY
FRANÇAIS | ANGLAIS | ESPAGNOL



DENTISTERIE GÉNÉRALE
DÉPISTAGE PRÉCOCE EN ORTHODONTIE (INTERCEPTIVE)
SERVICE D'IMPLANTOLOGIE
174, rue Queen **819 822-4616**
info@cliniquedentairesimonroy.com • cliniquedentairesimonroy.com

ATMOSPHERE MD
PROFITEZ DES SOLDES DE L'APRÈS-NOËL DÈS MAINTENANT
20% À 50% DE RABAIS*
SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

Merrell Overlook 6 ICE+
Bottes d'hiver homme
Rég. 179,99$
50% DE RABAIS
89,99$





GV WINTER TRAIL
Raquettes à neige
8 x 25 et 8 x 28
Rég. 149,99$
Spécial 99,99$



Tecnopro Activeskin
Ensemble de skis de fond Active Skin, fixations Prolink, bottes Tecnopro
Rég. 339,99$
Spécial 249,99$

patagonia
GRAND SOLDE
20% à 40%
Modèles années antérieures

McKinley Didi et Dina
Pantalon de neige pour homme et femme
Rég. 129,99$
Spécial 99,99$



Merrell Thermo 6
Bottes d'hiver homme
Rég. 169,99$
Spécial 119,99$



ATMOSPHERE MD
UN ENDROIT SEULEMENT
SHERBROOKE
2325, RUE KING OUEST • 819 566-8882

* Sur notre prix étiqueté, excluant les produits à prix déjà réduit et les produits Arc'teryx, Nike sélectionnés, The North Face, Garmin, Fitbit, GoPro, Osprey, Tacx, Converse, Kanuk, Quartz Co., Spyder et autres marques et modèles sélectionnés. Offre en vigueur au magasin ATMOSPHERE[MD] de Sherbrooke seulement du 19 au 29 décembre 2019.

RÉSIDENCE PRIVÉE POUR AÎNÉS
LE MONASTÈRE
APPARTEMENTS | SUITES | CHAMBRES



Vaste choix d'appartements, suites et chambres.
Services et soins de qualité.

819-564-0027
871, rue de l'Ontario, Sherbrooke
lemonastere.ca

GES : Québec admet qu'il est loin de la cible

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

QUÉBEC — Le Québec ne respecte pas ses engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), et il n'est même pas près d'atteindre ses cibles.

Le ministre de l'Environnement, Benoit Charette, a confirmé mercredi que les cibles fixées par les gouvernements précédents pour 2020 ne seront pas respectées.

Le Québec s'était donné l'objectif de réduire ses émissions de GES de 20 pour cent sous le seuil de 1990, en 2020, et de 37,5 pour cent, d'ici 2030.

Or, au Québec, le niveau d'émissions a chuté de seulement 8,7 pour cent sous le seuil de 1990, révèle le plus récent inventaire du ministère, rendu public mercredi.

Ce bilan québécois de GES porte sur l'année 2017 et présente un état de situation indiquant que le Québec devra redoubler d'efforts dans les prochaines années s'il veut vraiment réduire son bilan carbone.

En mêlée de presse, en marge de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, le ministre Charette s'est dit déterminé à atteindre les cibles fixées pour 2030, même s'il les qualifie « d'extrêmement ambitieuses ».

Il a blâmé les gouvernements précédents pour les piètres résultats obtenus jusqu'à maintenant.



Le ministre de l'Environnement, Benoit Charette — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, PATRICK SANFACON

« Clairement, le rendez-vous 2020 est raté », a convenu le ministre.

Au lieu de diminuer, la quantité d'émissions était même en hausse de 0,2 pour cent en 2017, en comparaison de 2016.

PLAN D'ACTION

Le ministre s'est engagé à présenter dès le début de 2020 un plan d'action « ambitieux » pour réduire les GES, en misant principalement sur l'électrification des transports. Ce secteur a émis 34,1 millions de tonnes équivalent CO2, en 2017, soit 43,3 pour cent des GES produits au Québec.

Les émissions de GES liées au secteur des transports ont crû de 23 pour cent depuis 1990 au Québec.

Le bilan de 2030 sera donc le véritable « bulletin » du gouvernement actuel en ce domaine, a commenté M. Charette.

Le premier bilan de réduction de GES associé au gouvernement caquiste ne sera pas disponible avant 2022, a-t-il précisé.

D'ici là, les mesures « assez exceptionnelles » qui seront adoptées par le gouvernement en 2020 devraient entraîner des « résultats concrets » à court terme, a-t-il promis.

Selon Greenpeace, le gouvernement Legault « doit maintenant démontrer qu'il est sérieux et que sa reconnaissance de l'urgence climatique n'est pas qu'un slogan vert ».

L'organisme s'attend à ce que le gouvernement dépose une loi et un plan permettant d'atteindre, voire de dépasser la cible pour 2030.

« La science exige une réduction des émissions mondiales de CO2 de l'ordre de 50 pour cent d'ici 2030 », rappelle l'organisme dans un communiqué, invitant le gouvernement à faire preuve de cohérence dans ses projets et ses actions.

Un souci de cohérence implique notamment que « les projets d'élargissement des réseaux routiers et gaziers devront donc être abandonnés », selon le porte-parole, Patrick Bonin.

La Coop fédérée



AVIS de nomination

Le président de La Coop fédérée, monsieur Ghislain Gervais, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Alexandre Saint-Jacques au poste de Chef de la direction financière.

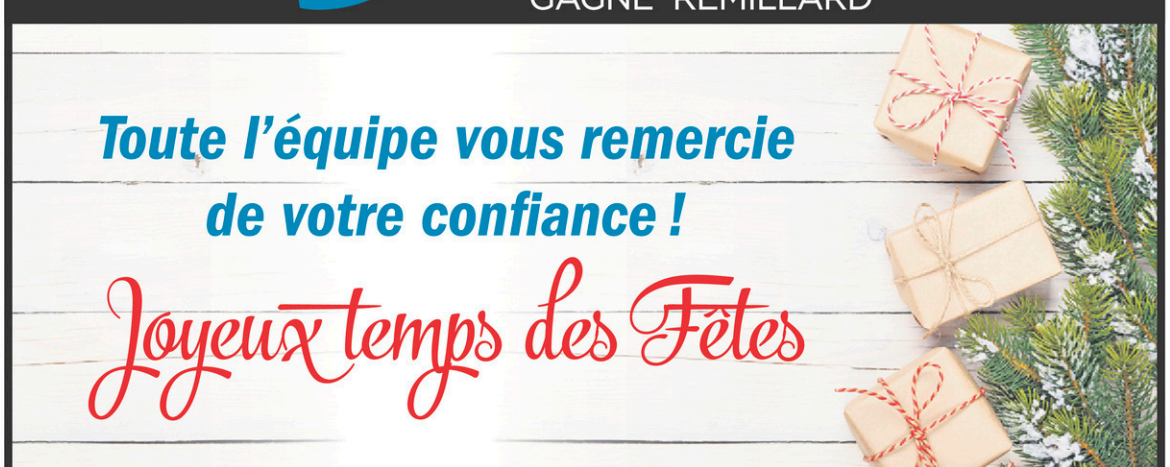
Plus jeune officier à être nommé à La Coop fédérée, monsieur St-Jacques a occupé plusieurs postes depuis son arrivée au sein de La Coop fédérée en 2007. Il a été successivement Directeur gestion des risques financiers, Directeur principal risques et marchés financiers et, depuis août 2016, Vice-président finances chez Sollio Agriculture. Il est diplômé de l'Université Concordia où il a obtenu avec mention un baccalauréat en commerce. Il a également le titre de Financial Risk Manager de la Global Association of Risk Professionals.

Il entrera en fonction le 28 février 2020.

À propos de La Coop fédérée
La Coop fédérée représente plus de 120 000 membres regroupés au sein de 60 coopératives répartis dans plusieurs provinces canadiennes. Ses activités se séparent en trois divisions : Olymel S.E.C., Sollio Agriculture et Groupe BMR. La Coop fédérée emploie plus de 14 000 personnes et son chiffre d'affaires s'élève à 6,5 milliards de dollars.

La Coop fédérée
lacoop.coop

CENTRE DENTAIRE GAGNÉ RÉMILLARD



819.348.0116 | 2475, rue King Ouest | Sherbrooke | allezysouriez.com

COMMISSION SUR LES DROITS DES ENFANTS

Laurent propose cinq mesures à implanter

PIERRE SAINT-ARNAUD
La Presse canadienne



« Ce n'est pas nécessaire de réinventer la roue pour prendre soin de nos enfants, a souligné mercredi la présidente de la Commission sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, Régine Laurent. On a des programmes qui ont été bien faits ailleurs et qu'on a adaptés au Québec, qu'on a été capables de mettre en place, mais on les a coupés. »
— PHOTO LA PRESSE, MARTIN CHAMBERLAND

MONTRÉAL — Québec peut agir dès maintenant pour commencer à redresser la situation en matière de protection de la jeunesse.

C'est le message clair lancé mercredi par la présidente de la Commission sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, Régine Laurent, qui a présenté un bilan préliminaire des travaux réalisés jusqu'ici dans le but de mettre les choses en marche le plus tôt possible.

« C'est urgent, le temps presse — et je le répète — le temps pour des tout-petits ç'a une valeur beaucoup plus grande que pour nous les adultes », a-t-elle fait valoir.

Ce qui frappe dans les constats préliminaires est l'existence de programmes efficaces qui ont souffert d'un manque de moyens financiers et de la dispersion des efforts à la suite de nombreuses années de compressions budgétaires et de réformes de structures qui ont désarticulé le réseau à plusieurs égards.

« Tout est en place, a martelé Mme Laurent en mêlée de presse. Ce n'est pas nécessaire de réinventer la roue pour prendre soin de nos enfants. On a des programmes qui ont été bien faits ailleurs et qu'on a adaptés au Québec, qu'on a été capables de mettre en place, mais on les a coupés.

« Il y a des conditions essentielles pour la réussite de ces programmes et c'est pour ça qu'on dit qu'on n'a pas besoin de réinventer la roue. Faites les affaires comme il faut et ça va aller mieux », a tranché la présidente.

Les réformes de structures, quant à elles, ont souvent déplacé des personnes-clés, laissant les parents sans point de contact.

« Plusieurs groupes nous ont dit que ç'avait été difficile depuis la création des CISSS et des CIUSSS », a-t-elle raconté, rapportant que des parents ont indiqué qu'ils ne savaient plus où trouver les intervenants impliqués dans leur dossier après les réformes ou encore qui se heurtaient à des points de service fermés ou dont la mission avait été changée.

CINQ RECOMMANDATIONS

Mme Laurent et ses commissaires ont ainsi déposé cinq recommandations qui peuvent être mises en œuvre à court terme et dont elle s'attend à voir le financement requis dans le prochain budget, estimant que le gouvernement a désormais la marge de manœuvre financière pour les mettre en œuvre.

« Ce qu'on dit au gouvernement dès maintenant : vous êtes en train de préparer le budget, vous savez déjà combien ç'a coûté, vous êtes capables de mettre l'argent pour que, dès le printemps, il y ait un message fort que ces programmes sont remis en place, qu'on ait les intervenants qui y sont associés, qu'on ait les organismes communautaires qui arrêtent de passer 30 %, 40 % de leur temps à chercher du financement pour commencer à tisser ce que j'ai appelé ce tissu social de bienveillance pour les enfants. »

Ces recommandations visent l'implantation de la déclaration de grossesse — qui existe déjà dans les régions de Lanaudière et de l'Estrie — afin de dépister avant même la naissance les enfants qui pourraient être à risque et à assurer un suivi de la mère par le CLSC. La Commission demande également que soit rehaussé le financement du programme de Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE) afin de le renforcer et de l'étendre à l'ensemble de la province.

Elle demande également un effort plus soutenu pour que les places réservées aux enfants en difficulté en Centres de la petite enfance (CPE) soient comblées et que le pourcentage de 5 % de ces places soit rehaussé si nécessaire.

Constatant aussi l'ampleur des difficultés auxquelles sont confrontés les adolescents qui, arrivés à 18 ans, sont abandonnés par le système de protection de la jeunesse et se retrouvent de manière disproportionnée en situation d'itinérance, de prostitution ou de criminalité, la Commission recommande de rehausser et d'étendre le Programme de qualification des jeunes (POQ). Ce programme, qui a fait ses preuves, mais qui est très loin de répondre aux besoins, accompagne les jeunes de l'âge de 16 ans à 19 ans pour les préparer au passage à la vie adulte autonome.

Tout en précisant que la facture ne sera pas si salée, Régine Laurent reconnaît que ces mesures — toutes axées sur la prévention — nécessitent des déboursés.

« Et alors? C'est beaucoup moins d'argent que de ne pas le faire, parce qu'à ce moment-là on se ramasse avec des problèmes majeurs. Ç'a été démontré. Il faut arrêter de voir la prévention comme une dépense, mais plus comme un investissement dans notre avenir collectif. »

La cinquième recommandation, elle, se chiffre à au moins 52 millions $. En effet, devant la tendance gouvernementale de céder une grande part des responsabilités sociales au secteur communautaire, la Commission demande à Québec d'accorder une aide annuelle minimale récurrente de 200 000 $ aux quelque 260 organismes communautaires axés sur l'aide aux familles, afin de permettre à ceux-ci de se concentrer sur leur mission plutôt que de consacrer temps et énergie à la recherche constante de financement pour assurer leur survie.

« OUVERTURE » DE CARMANT

Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, a dit accueillir « avec ouverture » ce rapport intérimaire et a assuré d'entrée de jeu que « les recommandations ne seront pas tablettées ».

Le ministre s'est même avancé « à mettre sur pied des mesures pour aider la première ligne », et ce, « d'ici le prochain budget ».

Lionel Carmant dit avoir particulièrement apprécié l'approche d'investir en prévention.

« Ce que j'aime de ces demandes, c'est qu'elles sont toutes en amont de la DPJ et ça va avec ce qu'on dit : qu'il faut faire plus de prévention pour que la DPJ devienne une mesure d'exception comme elle l'était initialement. »

La Commission doit encore tenir des audiences publiques jusqu'à la fin du mois de mai prochain à Montréal, Québec, Sherbrooke, Saguenay, Gatineau et Rimouski. Le rapport final de la commission sera déposé au plus tard le 30 novembre.

La loi 21 soumise à la Cour suprême

MONTRÉAL — Des groupes contestant la loi québécoise sur la laïcité ont indiqué mercredi avoir demandé à la Cour suprême du Canada de se pencher sur la récente décision de la Cour d'appel du Québec.

Les plaignants de l'affaire très médiatisée ont précisé mercredi qu'ils avaient envoyé une correspondance officielle au plus haut tribunal du pays.

La Cour d'appel du Québec a rejeté la semaine dernière la demande d'une organisation nationale musulmane, d'un groupe de défense des libertés civiles et d'une étudiante universitaire qui porte le hijab pour faire suspendre les éléments centraux de la loi en attendant que la contestation judiciaire soit entendue sur le fond.

La Loi sur la laïcité de l'État, connue sous le nom de « loi 21 », interdit aux employés de l'État en position d'autorité coercitive, comme les juges, les policiers et les gardiens de prison, de porter des signes religieux dans l'exercice de leurs fonctions. Cette interdiction s'étend aussi aux enseignants du réseau public. La loi comporte par ailleurs une disposition de dérogation pour la soustraire à certains articles des chartes des droits et libertés, notamment le droit à la liberté de religion.

Dans une décision à 2 contre 1 rendue le 12 décembre, la Cour d'appel a reconnu que le projet de loi 21 causait un préjudice qui pourrait être grave et irréparable, mais elle a indiqué que l'inclusion de la disposition de dérogation faisait en sorte qu'elle ne devait pas être suspendue.

« Nous avons dit aux Québécois et aux Canadiens que nous n'arrêterions pas notre travail tant que cette loi injuste n'aura pas été vaincue », a affirmé dans un communiqué Mustafa Farooq, directeur du Conseil national des musulmans canadiens, un des plaignants.

« Respectueusement, nous croyons qu'il y a des erreurs de droit dans la décision majoritaire (de la Cour d'appel). Par conséquent, nous ferons ce que nous avons promis. Pendant que les enseignants et les autres employés du secteur public sont contraints de quitter leur emploi, nous demanderons la permission de la Cour suprême du Canada pour mettre fin au préjudice grave et irréparable causé par la loi 21. »

LA PRESSE CANADIENNE

MAISONS DES AÎNÉS

Manque de place en vue, selon le PLQ

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

QUÉBEC — Les futures Maisons des aînés ne rempliront pas leurs promesses dans plusieurs régions du Québec, selon l'opposition libérale.

La création de 2600 places d'ici 2022 ne suffira pas, vu les 3172 Québécois sur une liste d'attente pour les Centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), a affirmé en entrevue la porte-parole libérale pour les aînés, Monique Sauvé.

« C'est une situation tout à fait inacceptable, a-t-elle déploré. On n'est pas attaché, pas du tout, aux besoins. »

La députée de Fabre a obtenu, grâce à une demande d'accès à l'information, le nombre de places proposées en Maisons des aînés pour chaque région. Cette information n'avait pas encore été divulguée par la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais.

Par exemple, dans la région de la Capitale nationale, 277 places en Maisons des aînés sont proposées, alors qu'il manque dans les faits 418 places. À Montréal, 112 places sont proposées, alors qu'il en manque 642.

En Abitibi-Témiscamingue, on a besoin de 58 places, mais le nombre proposé est de deux fois moins : 32. Sur la Côte-Nord également, on propose de créer 25 places en Maisons des aînés, alors qu'on en a besoin de 47.



Le 26 novembre, la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais a confirmé la création de 2600 nouvelles places en Maisons des aînés ou en Maisons alternatives, ainsi que la rénovation ou la reconstruction de 2500 places en CHSLD, pour une facture totale de plus de 2,6 milliards $. — PHOTO LE SOLEIL, ARCHIVES, PASCAL RATTHÉ

La région de Laval a besoin de 271 places; le gouvernement Legault propose d'en créer 153 d'ici 2022. Dans Lanaudière, 159 personnes ont besoin d'une place, mais 139 nouvelles places seront offertes.

PRINCIPE DE LA LOTERIE

C'est en Montérégie où l'on compte le plus de gens qui attendent une place en CHSLD : 719 personnes sont en attente, mais Québec créera 510 places.

« Si on ne répond pas à ceux qui attendent, bien il y en a d'autres qui vont s'ajouter, s'inquiète Monique Sauvé. On va être rendu à 4000, 5000, 6000, ça va continuer de grandir cette liste-là.

« Je reprends mon principe de la loterie : qui seront les chanceux pour avoir accès aux Maisons des aînés? Chose certaine, ce n'est pas demain la veille. »

À l'inverse, les régions où il y aura plus de places de créées qu'il y a de gens actuellement en attente sont la Mauricie, le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Chaudières-Appalaches, l'Estrie et l'Outaouais.

Le 26 novembre dernier, M^me^ Blais a confirmé la création de 2600 nouvelles places en Maisons des aînés ou en Maisons alternatives, ainsi que la rénovation ou la reconstruction de 2500 places en CHSLD, pour une facture totale de plus de 2,6 milliards $.

Les Maisons des aînés accueilleront des personnes âgées en perte d'autonomie modérée qui seront accompagnées jusqu'à la perte d'autonomie majeure. Quant à la maison alternative, elle permettra d'accueillir une clientèle adulte — de moins de 65 ans — ayant des besoins spécifiques.

Les nouvelles places seront ouvertes d'ici 2022. Les terrains ciblés seront achetés par le gouvernement d'ici le printemps prochain. Quant à la rénovation et la reconstruction de bâtiments existants, qui n'ajouteront pas de places dans le réseau, il n'y a pas d'échéancier.

« J'aimerais souligner que dans les quatre dernières années, les libéraux ont développé 285 places en CHSLD et ont coupé dans le personnel du réseau de la santé comme jamais auparavant », s'est défendue la ministre Blais dans une déclaration écrite transmise à La Presse canadienne, mercredi.

AGRESSIONS ENVERS LES FEMMES

Legault promet des mesures

La Presse canadienne

QUÉBEC — Le premier ministre François Legault se dit préoccupé par la violence faite aux femmes, qu'elle soit physique ou psychologique.

Mercredi, à sa sortie du conseil des ministres, il a annoncé avoir confié à sa ministre responsable de la Condition féminine, Isabelle Charest, le mandat de coordonner un plan d'action contre la violence conjugale.

Son intervention survient dans la foulée du triple meurtre suivi d'un suicide survenu à Pointe-aux-Trembles, le 10 décembre.

« Ça me préoccupe beaucoup ce qui est arrivé dernièrement dans les cas de violence conjugale, il y en a beaucoup trop, a-t-il déclaré en mêlée de presse. Je veux qu'on agisse. »

Plusieurs ministères seront mis à contribution, dont ceux de la Sécurité publique, de la Santé et de la Famille, a souligné M. Legault.

« Je pense qu'on ne s'en sortira pas sans ajouter des ressources », a-t-il ajouté, sans toutefois donner de détails.

Par ailleurs, le premier ministre a encouragé les victimes de cyberintimidation à porter plainte à la police. Dans ce dossier également, il demande à M^me^ Charest de préparer « des actions ».

Il a déploré que des députés, dont lui, se fassent enguirlander parfois de manière très violente sur internet par des électeurs désabusés.

« Ça devrait être tolérance zéro, donc s'il y a des députés qui sont attaqués sur les médias sociaux, faites des plaintes à la police! » a-t-il dit, en ajoutant souhaiter placer les intimidateurs « sur la défensive ».

M. Legault réagissait aux signalements faits dans les derniers jours par deux députées de l'Assemblée nationale, Christine Labrie de Québec solidaire (QS) et Nathalie Roy de la Coalition avenir Québec (CAQ).

Toutes deux se sont dites victimes de messages haineux sur les réseaux sociaux.

M^me^ Roy, qui est également ministre de la Culture et des Communications, a fait appel à la police à la suite de la publication d'une vidéo virale de la députée de QS Catherine Dorion, dans laquelle la ministre semblait ne pas répondre directement à des questions.

M. Legault a invité M^me^ Dorion, mercredi, à présenter des excuses à la ministre.

Le salaire minimum passera à 13,10 $ l'heure

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le salaire minimum au Québec augmentera de 60 cents le 1er mai, pour passer à 13,10 $ l'heure, un bel effort, selon la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), mais insuffisant pour sortir des milliers de gens de la pauvreté.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, a annoncé mercredi la hausse du taux général du salaire minimum de 60 cents l'heure, soutenant qu'elle bénéficierait à 409 100 personnes au Québec, dont 235 700 femmes.

Selon le gouvernement, cette augmentation de 4,8 % permettra d'atteindre, pour la période 2020-2021, la cible d'un ratio de 50 % entre le taux général du salaire minimum et le salaire horaire moyen.

En vertu des mesures annoncées, le salaire minimum payable aux salariés rémunérés au pourboire sera à 10,45 $ l'heure — une hausse de 40 cents — au 1er mai.

En mêlée de presse, M. Boulet a soutenu que cette hausse offrirait « une rémunération qui est équitable aux salariés, leur permettant ainsi de préserver et d'augmenter leur pouvoir d'achat, et contribuant aussi à la lutte à la pauvreté ».

« La hausse (…) réduira l'incidence de la pauvreté, tout en respectant la capacité financière de payer des entreprises sans nuire à leur compétitivité », fait valoir le gouvernement.

« On pense que cela ne va toujours pas assez vite. C'est une augmentation intéressante, c'est un bel effort, mais à 13,10 $ l'heure, on ne croit pas que des gens qui gagnent le salaire minimum vont être capables de vivre dignement et décemment au Québec. Donc, on pense qu'il faut atteindre le 15 $ l'heure, et même plus, le plus rapidement possible », a fait valoir en entrevue téléphonique le président de la FTQ, Daniel Boyer.

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a dit être satisfaite du fait que cette hausse ne soit pas à 15 $ l'heure, et a dit croire « que celle-ci ne profitera malheureusement pas à tous et qu'elle créera une pression supplémentaire sur les PME ».

affaires

S&P / TSX	TSX C.	$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
17 031,98	538,71	76,23	28 239,28	3191,14	8827,73	1478,70	60,85
- 43,22	- 4,84	+ 0,24	- 27,88	- 1,38	+ 4,37	- 1,90	- 0,02

RÉGIMES DE RETRAITE DE GCM

La CSN a cherché des solutions

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

QUÉBEC — La Confédération des syndicats nationaux (CSN) a assuré, mercredi, avoir fait tout en son possible pour sauver les régimes de retraite déficitaires des travailleurs des journaux du Groupe Capitales Médias (GCM).

Les retraités accusent la CSN de les avoir sacrifiés pour sauver les employés actuels dans la relance par des coopératives du groupe, protégé de ses créanciers depuis août. Ils déplorent de n'avoir pu être entendus à la dernière assemblée des créanciers.

Les quatre régimes accusent un déficit de 65 millions $ que le repreneur ne veut pas assumer, au risque de saboter la relance. S'il y a « terminaison » des régimes, il ne recevrait donc plus de cotisations, mais le versement des rentes se poursuit jusqu'à son extinction.

Devant le juge Daniel Dumais de la Cour supérieure au palais de justice de Québec, le syndic Christian Bourque a soutenu que les syndicats ont demandé des quittances dans le plan de relance — ce qui les mettrait à l'abri de poursuites des retraités.

« Contrairement à ce qui a été insinué en cour aujourd'hui (mercredi), jamais la CSN n'a exigé de quittance pour la relance des quotidiens du Groupe Capitales Médias, a tenu à répliquer le directeur du service des communications de la CSN, François L'Écuyer, par voie de courriel. Cette disposition a été proposée par le syndic de faillite dans son plan d'arrangement déposé à la cour le 20 novembre dernier. »

La CSN a assuré avoir examiné toutes les pistes possibles pour renflouer les régimes.

« J'ai travaillé fort pour trouver une solution, mais je n'avais aucune solution à mettre sur la table », a témoigné l'actuaire de la CSN, Nathalie Joncas, après avoir œuvré trois mois sur le dossier.

En mêlée de presse, un des représentants des retraités du journal *Le Soleil*, Pierre Pelchat, a qualifié de « dégoûtante » la conduite de la CSN dans ce dossier.

Selon lui, la CSN a manqué à son devoir de représenter ses anciens membres et devrait présenter des excuses aux retraités. La CSN représente 10 des 12 unités syndicales des journaux, Unifor représentant les deux autres.

ASSUREUR

Le juge Dumais a été pressé d'approuver mercredi le plan de relance tel qu'il est, avec les quittances, parce que l'assurance des administrateurs actuels du groupe venait à échéance à la fin de la journée.

L'assureur refusait de prendre davantage de risques en raison de la restructuration de l'entreprise et au début du processus, il a facturé le gros prix pour trois mois de couverture en assurance responsabilité des dirigeants et administrateurs.

Il a fallu rassurer les présidents et directeurs actuels du groupe qui s'inquiétaient, même si leur responsabilité est limitée, a laissé entendre le président de GCM, Stéphane Lavallée, dans un entretien.

Il restait des témoignages à entendre et l'audience va se poursuivre jeudi.

« Il est clair que personne ne les veut, les régimes de retraite », a pour sa part assuré Jasmine Beaulieu, de Retraite Québec.

Les retraités risquent de perdre 30 pour cent de leurs rentes si la relance du groupe est entérinée par la Cour supérieure.

Devant le juge Dumais, le syndic Christian Bourque a indiqué que le plan déposé par les coopératives est le seul possible.

Il a vanté la collaboration des parties qui devaient agir vite dans cette tentative de sauvetage. C'est sans précédent dans ses 30 années de carrière de syndic, a-t-il déclaré devant le juge.

« C'est la première fois que je vois quelque chose de semblable, une célérité, une collaboration. Il y avait (pourtant) du vent de face, du vent de côté. Il y a eu une mobilisation exceptionnelle dans ce dossier. »

RÉACTION DE LEGAULT

Le premier ministre François Legault affirme de son côté que le gouvernement ne peut rien faire pour aider les retraités de GCM, mais dit souhaiter examiner comment il serait possible de prendre des mesures pour qu'une telle situation ne se reproduise pas à l'avenir.

« On ne veut pas s'ingérer dans des cas passés, rétroactifs, d'entreprise privée », a-t-il indiqué, ajoutant qu'il trouve « épouvantable » la situation dans laquelle se retrouvent aujourd'hui les retraités de GCM.

Les gens d'affaires de Windsor vous souhaitent de joyeuses Fêtes!

CONSTRUCTION ALAIN MORIN INC.
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
R.B.Q. #2853-4121-00
www.camconstruction.ca

SLM Notaires — SIMARD LEBLANC MAILHOT
Me Gaston Jr Leblanc, notaire
11, rue St-Georges
819 845-7815

Martineau Communication & Impression
92-A, rue Principale Nord
819 845-5488

Ville de Windsor
11, rue St-Georges
819 845-5788

GROUPE LAROCHE
www.groupelaroche.com

PROnature
PLEIN AIR • CHASSE • PÊCHE
12, route 249
819 845-9179

GRUES ANDRÉ MARTEL WINDSOR
330, du Parc Industriel
819 845-5097

Domtar
USINE DE WINDSOR
609, rang 12
819 845-2771

0025502

USINE KRUGER DE BROMPTON

Le père Noël remet un 10 % symbolique

SIMON ROBERGE
simon.roberge@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les employés de l'usine Kruger du secteur Brompton ont été accueillis par le père Noël mercredi matin à leur arrivée au boulot. Engagé par le syndicat, celui-ci remettait des augmentations symboliques de salaire de 10 %.

Les syndiqués de l'usine avaient concédé 10 % de leur salaire en 2010.

« La concession a été faite dans le but de sauver l'usine, explique Sébastien Carrier-Provencher, président du syndicat des travailleurs des pâtes et du papier de l'usine de Brompton. On avait fait un paquet de concessions, dont une diminution de 10 % des salaires, parce qu'il y avait un bon *crash* dans le papier journal. »

Selon le syndicat, la parole donnée à l'époque de redonner les salaires perdus doit être respectée maintenant que l'usine va mieux.

« On est en mode investissement, on change tranquillement de produit et ça augure bien pour l'avenir de l'usine, souligne M. Carrier-Provencher. On espère que plus la rentabilité sera là, plus on va penser à nous. »

Dans les autres dossiers, la relation avec l'employeur est bonne selon le président du syndicat. Il n'y a toutefois rien qui bouge dans le dossier de la négociation de la convention collective selon lui.

« Notre convention collective est venue à échéance le premier juin 2019, mentionne Sébastien Carrier-Provencher. À ce moment, l'employeur nous avait demandé ce que ça prenait pour une prolongation; on avait répondu le retour de notre 10 % et la retraite à 58 ans. Ils n'ont toujours pas accepté ces demandes. On est en attente d'un arbitrage le 9 janvier et on a une date aussi le 17 janvier s'il n'y a rien qui bouge d'ici là. »

Cette action symbolique s'ajoute aux chandails et aux autocollants qui ont été portés par les employés syndiqués.

De son côté la partie patronale a refusé tout commentaire.

« Nous ne commentons pas les dossiers de relations de travail de nos employés », peut-on lire dans un courriel acheminé à *La Tribune*.



Les employés de l'usine Kruger du secteur Brompton ont été accueillis par le père Noël et son lutin mercredi matin à leur arrivée au boulot. Il leur remettait une augmentation de salaire symbolique de 10 %. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

ARRÊT DE PRODUCTION DURANT LES FÊTES

L'usine Kruger de Brompton cessera temporairement sa production du 24 décembre au 6 janvier.

« Cette mesure permettra à l'usine Kruger de Brompton de rééquilibrer son carnet de commandes en raison des conditions de marché difficiles dans l'industrie du papier journal. », a déclaré l'entreprise par courriel.

Du côté du syndicat, on confirme que la fermeture n'a rien à voir avec les négociations en cours.

« Certaines personnes vont quand même continuer à travailler, mais la grande partie des employés resteront chez eux, confirme le président. Il y a des personnes qui trouvent ça *plate*, mais beaucoup aussi qui sont bien contentes de passer les fêtes en famille. C'est inhabituel, ce n'est pas souhaitable, mais c'est la réalité des pâtes et papiers. »

laTribune

ÇA BOUGE dans la région

« Depuis plusieurs années déjà, les employés de leprohon amassent des sous et des denrées pour offrir des paniers de Noël à des familles de la région dans le besoin.
Les employés s'occupent eux-mêmes de trouver des familles. Cette année, nous offrirons 7 paniers de Noël d'une valeur d'environ 300 $ chacun.
Une belle preuve d'engagement de la part de nos employés que leprohon est particulièrement fière de soutenir chaque année. »



0025958

L'inflation a atteint 2,2 % en novembre

La Presse canadienne

OTTAWA — La cadence annuelle de l'inflation a accéléré en novembre, les prix de l'essence ayant affiché leur première augmentation d'une année à l'autre depuis octobre 2018, a indiqué mercredi Statistique Canada.

L'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,2 % par rapport à l'an dernier, mettant ainsi fin à une séquence de trois mois pendant laquelle l'inflation est restée stable à 1,9 %, a souligné l'agence fédérale.

Cette hausse de l'inflation était notamment attribuable à une hausse de 1,5 % des prix de l'énergie en novembre, par rapport à il y a un an. Il s'agissait de leur première progression depuis avril. En octobre, ils avaient diminué de 2,9 % sur 12 mois.

Les prix de l'essence ont grimpé de 0,9 % d'une année à l'autre, alors qu'ils avaient reculé de 6,7 % en octobre.

Josh Nye, économiste principal de la Banque Royale, a souligné que les prix du pétrole avaient reculé en novembre de l'année dernière.

« Le fait que cela ne se soit pas répété en novembre signifie que la croissance des prix de l'énergie est redevenue positive », a-t-il noté, notant que l'inflation restera probablement supérieure à 2 % à court terme en raison de la baisse des prix de l'essence de l'an dernier.

Cependant, M. Nye a souligné que les tendances sous-jacentes de l'inflation semblaient se raffermir, puisque la moyenne des mesures de base de l'inflation ont atteint leur cadence la plus élevée en une décennie.

En excluant l'essence, qui avait pesé sur l'inflation globale au cours des derniers mois, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,3 % par rapport à il y a un an, égalant sa hausse d'octobre.

ACIER & MÉTAUX DOUCET

ACHAT MÉTAUX COMPTANT
PRÊT DE CONTENANTS
FERREUX NON FERREUX

GRANBY
450.375.0361
1050, rue Saint-Charles Sud
Lundi au vendredi
7 h 30 à 16 h 30
Samedi 8 h à 12 h
metauxdoucet.com

SHERBROOKE
819-563-8012
3804, Chemin Bibeau
Lundi au vendredi
7 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30
Samedi 8 h à 12 h

0012769

MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE

Six entreprises scrutent ailleurs

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Six entreprises de l'Estrie ont participé à des missions organisées à l'étranger dans le but de recruter afin de combler leurs besoins en main-d'œuvre qualifiée. En collaboration avec Sherbrooke Innopole, elles ont participé à un voyage en France et en Tunisie. Toutes prévoient une ou plusieurs embauches parmi les candidats qualifiés rencontrés à l'international.

Dostie Spécialités, Exo-s, FilSpec et Merkur ont pour leur part participé à la 21e édition des Journées Québec qui s'est déroulée les 30 novembre et 1er décembre à Paris. Les représentants des entreprises étaient accompagnés par des professionnels de Sherbrooke Innopole, de la Table des MRC de l'Estrie et de Préférence Estrie, un service d'accueil et d'intégration.

TLD Canada ainsi que la conseillère d'Attraction de talents chez Sherbrooke Innopole, Myriam Gagnon-Couture, ont de leur côté participé à la mission de recrutement international pilotée par Québec International à Tunis, les 4 et 5 décembre. Mme Gagnon-Couture y a aussi représenté BRP, qui souhaitait explorer ce bassin de travailleurs spécialisés intéressés à immigrer au Québec.

Offert aux entreprises des filières-clés ne pouvant se déplacer outremer, le forfait de représentation de Sherbrooke Innopole inclut l'aide à la rédaction des offres d'emploi et la prise en charge des rendez-vous avec les candidats potentiels. La sélection finale est effectuée par l'entreprise au retour de l'événement, précise-t-on.

TLD Canada dit avoir rencontré des candidats dont les compétences techniques étaient bien supérieures aux attentes, indique-t-on. « Nous sommes partis avec plusieurs postes à combler et nous sommes revenus confiants que nous réussirons à atteindre nos objectifs », témoigne Judith Poulin, conseillère en ressources humaines chez TLD Canada.

« C'était une première expérience pour nous, mais certainement pas la dernière! »

« UNE BONNE PORTE D'ENTRÉE »

En situation de plein emploi comme actuellement au Québec, les employeurs doivent être créatifs et attractifs pour trouver la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour soutenir leur croissance, souligne Myriam Gagnon-Couture, conseillère, Attraction de talents chez Sherbrooke Innopole.

« Des missions comme celles à Tunis et aux Journées Québec à Paris représentent une bonne porte d'entrée pour les entreprises qui souhaitent faire leurs premiers pas en recrutement international. Elles ont l'opportunité de recruter parmi des candidats francophones présélectionnés en fonction de leurs critères d'embauche, et surtout voulant concrétiser un projet de vie au Québec », commente-t-elle.

Au total, les quatre entreprises de la région participantes aux Journées Québec à Paris visaient à pourvoir plus d'une vingtaine de postes, notamment dans les domaines de l'ingénierie, de l'électromécanique, de la mécanique et de l'outillage.

Il s'agissait d'une 12e participation pour Sherbrooke Innopole à l'événement, et d'une deuxième avec une collaboration régionale. En effet, comme lors des Journées Québec en mai 2019, des représentantes de la Table des MRC de l'Estrie et de Préférence Estrie se sont jointes à la mission afin d'accueillir les travailleurs qualifiés qui souhaitent relever de nouveaux défis au Québec.

La 21e édition des Journées Québec a connu un franc succès auprès des candidats européens, avec 13 320 inscrits. Les 122 employeurs québécois participants ont réalisé plus de 3500 entrevues en vue de pourvoir plus de 2200 postes.

Des missions de recrutement à Paris et au Maroc sont prévues en juin 2020. Les entreprises intéressées à y participer peuvent assister à la séance d'information qui aura lieu le 6 février.

KYO habitation
CRÉATEUR DE MILIEUX DE VIE EN ESTRIE
10 ANS
ARCHITECTURE · CONSTRUCTION · SUR MESURE
RBQ : 5589-1022-01
Maison saine, écologique et à haute efficacité énergétique
Plus de 200 terrains disponibles :
- Saint-Étienne-de-Bolton
- Magog
- Eastman
1(855) 768-8737 #1
HABITATIONKYO.COM
LEED CANADA NOVO CLIMAT 2.0 GARANTIE CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE SEHEE



Avant de penser à jeter,
FAITES RÉPARER!
*Un estimé sera fait avant réparation.
Téléviseur, vidéo, système de son, amplificateur, table tournante, ordinateur, portable, etc.
* Des frais pourraient s'appliquer.
PROTÉGEONS NOTRE PLANÈTE !
BRUNELLE électronique
10, rue Main Ouest • Coaticook • 819.849.3608
brunelleelectronique.com
0017217
0022702

le monde

DESTITUTION

Trump renvoyé en procès

CHARLOTTE PLANTIVE, JEROME CARTILLIER ET SEBASTIAN SMITH
Agence France-Presse



De passage en soirée à Battle Creek, dans le Michigan, Donald Trump a accusé les démocrates d'essayer «d'annuler le vote de dizaines de millions d'Américains» en tentant de le pousser hors de la Maison-Blanche. Et a estimé que ses adversaires politiques venaient de commettre un «suicide politique». — PHOTO AFP, JEFF KOWALSKY

WASHINGTON — Le président américain Donald Trump a été mis en accusation mercredi soir lors d'un vote au Congrès synonyme de procès en destitution pour l'ex-homme d'affaires qui a immédiatement dénoncé la «haine» de ses adversaires politiques.

La Chambre des représentants, dominée par les démocrates, s'est prononcée en faveur de l'*impeachement* du milliardaire républicain de 73 ans pour «abus de pouvoir», par 230 voix contre 197.

Il appartiendra désormais au Sénat de juger Donald Trump, sans doute en janvier. Les républicains, qui contrôlent la chambre haute, ont la ferme intention d'acquitter leur président.

Ce vote, qui intervient à moins d'un an du scrutin présidentiel, est en tout point historique.

Seuls deux autres présidents — Andrew Johnson en 1868 et Bill Clinton en 1998 — ont vécu une mise en accusation. Le républicain Richard Nixon, empêtré dans le scandale du Watergate, avait préféré démissionner en 1974 avant de subir telle avanie.

Dans un spectaculaire télescopage télévisuel, la décision est tombée au moment même où Donald Trump était à la tribune d'un meeting de campagne à Battle Creek, dans le Michigan, à environ 1000 km de Washington.

Accusant la «gauche radicale» d'être rongée par «l'envie et la haine», il a accusé les démocrates d'essayer «d'annuler le vote de dizaines de millions d'Américains» en tentant de le pousser hors de la Maison-Blanche. Et a estimé que ses adversaires politiques venaient de commettre un «suicide politique».

«C'est tragique, mais les actes irresponsables du président rendent sa mise en accusation nécessaire», a rétorqué Nancy Pelosi, la chef des démocrates au Congrès. «Il ne nous a pas laissé d'autre choix», a-t-elle ajouté.

Le 45e président des États-Unis, qui entend briguer un deuxième mandat en novembre 2020, a été également mis en accusation pour entrave à la bonne marche du Congrès, en raison de son refus de participer à l'enquête en destitution le visant.

Il lui est reproché d'avoir demandé à l'Ukraine d'enquêter sur un de ses rivaux potentiels à la présidentielle de 2020.

«PROTÉGER LA DÉMOCRATIE»

Le vote a suivi, à une poignée de voix près, de strictes lignes partisanes.

Pour les républicains, la procédure de destitution est «une blague absolue», une «supercherie», qui ne s'appuie sur «aucun fait» et est motivée par l'aversion des démocrates pour un président qui brise les codes.

«Ils ne détestent pas seulement Donald Trump, ils détestent les 63 millions d'Américains qui ont voté pour ce président», a lancé l'élu républicain Steve Scalise.

Faux, ont répondu à l'unisson les parlementaires démocrates. Les poursuites contre le président n'ont rien à voir avec des considérations personnelles ou des divergences politiques, ont-ils assuré. Il s'agit, selon eux, de «protéger la Constitution», «la démocratie» ou encore «l'état de droit» menacés par un président qui se croit «au-dessus des lois» comme «un monarque».

Un seul point d'accord a émergé entre les deux camps : cette «triste» journée entrera dans les livres d'Histoire.

«TAS D'ABSURDITÉS»

Le tempétueux président septuagénaire veut transformer cette épreuve en victoire politique. Objectif affiché? Utiliser cette procédure pour galvaniser sa base et, grâce à la réussite de l'économie américaine, arracher sa réélection dans onze mois.

Il affirme, et les républicains avec lui, que la procédure de destitution est de moins en moins populaire auprès des Américains.

Mais les sondages montrent que les lignes ont peu bougé. Selon une étude NBC News/*Wall Street Journal* rendue publique quelques heures seulement avant le vote de la chambre basse, 48 % des Américains sont favorables à la destitution de Donald Trump et... 48 % des Américains y sont opposés.

À Battle Creek, dans le Michigan, ses partisans affichaient une foi inébranlable dans leur président. «Un homme innocent est en train d'être jugé sur un tas d'absurdités», regrettait une de ses fans, Wendy Timmerman. «Je n'ai aucun doute : c'est une escroquerie!», renchérissait un autre, Joe Bontrager.

«IL A ÉTÉ PRIS»

Mais pour les démocrates, l'ancien homme d'affaires a trahi le serment de sa fonction.

«Il était prêt à sacrifier notre sécurité nationale [...] pour améliorer ses chances de réélection», a accusé Adam Schiff, qui a supervisé l'enquête contre le milliardaire républicain.

«Il a essayé de tricher et il a été pris», a-t-il ajouté depuis la tribune, en assurant que «le danger persistait».

En cause, un chantage auquel Donald Tump et quelques uns de ses proches auraient soumis le président ukrainien Volodymyr Zelensky.

Le 25 juillet, un échange téléphonique entre les deux dirigeants met le feu aux poudres.

Donald Trump demande à ce président novice en politique, en proie à un conflit avec la Russie, d'annoncer une enquête anticorruption contre le démocrate Joe Biden et son fils Hunter, exmembre du conseil d'administration d'une entreprise gazière ukrainienne.

Ancien vice-président, Joe Biden mène la danse dans la primaire démocrate pour l'élection présidentielle et apparaît comme l'adversaire le plus dangereux pour le sortant républicain.

Un faisceau d'informations concordantes et de témoignages semble de plus attester qu'un lien avait été établi entre une annonce éventuelle de ces investigations et le déboursement d'une aide militaire américaine pour l'Ukraine.

PHILIPPE BOND

À la rencontre du public



Philippe Bond a plusieurs raisons de remercier la vie, surtout depuis le début de la tournée *Merci*. — PHOTO FOURNIE, CLAUDE DUFRESNE

DANIEL CÔTÉ
Le Quotidien

SAGUENAY — Philippe Bond n'est pas de ces artistes qui comptent leurs pas, ou plutôt leur kilométrage. Loin d'assimiler la tournée à une corvée, il prend la route avec un plaisir renouvelé, sans égard à la distance à parcourir avant de rencontrer ses *admirateurs*. Même quand l'avion constituerait une option, l'humoriste préfère rouler derrière le camion où sont regroupés les membres de l'équipe technique.

« Je le fais par respect pour eux. Il y a quelques jours encore, je les ai suivis jusqu'à Baie-Comeau et Sept-Îles, ce qui m'a permis d'arriver la veille du spectacle, de me promener dans la ville en recueillant toutes sortes d'informations. Une fois sur scène, j'ai pu intégrer ces choses dans la partie improvisée. Les gens l'apprécient. »

Une autre de ses pratiques consiste à visiter les communautés moins populeuses, au gré de ses déplacements. Une fois rendu en Abitibi, par exemple, pourquoi ne pas étirer le séjour comme c'est arrivé plus tôt cet automne, à Lebel-sur-Quévillon?

« Après ce spectacle, je me trouvais dans un bar et plusieurs personnes sont venues me remercier d'avoir effectué un arrêt dans leur ville. Je trouve ça valorisant », explique l'humoriste.

Rendu à sa troisième tournée, intitulée *Merci*, il doit toutefois composer avec un nouveau facteur. À la maison, il y a désormais un enfant, de même que sa conjointe. L'idée de partir à la rencontre du Québec réel demeure attrayante, mais nécessite des ajustements. « C'est un peu plus stressant pour ma blonde. Chaque fois que je vais quelque part, elle a tendance à s'inquiéter », rapporte Philippe Bond.

UN CADRE? QUE NON!

Ce qui ne risque pas de changer, en revanche, c'est la durée variable de ses spectacles. Longtemps, son metteur en scène, Joseph Saint-Gelais, a voulu l'insérer dans un cadre finement calibré.

« J'ai répondu que je n'étais pas un Martin Petit ni un Louis-José Houde, qui finissent toujours à la même heure. Je suis un raconteur à la Michel Barrette et Joseph l'a reconnu à la veille de la présente tournée. Il m'a dit de me laisser aller et sur scène, je trouve que ça coule mieux », affirme l'humoriste.

Il lui arrive ainsi de déborder, parfois même de franchir la barrière de deux heures. L'autre jour, par exemple, une histoire de souliers a retenu son attention, une anecdote à la fois drôle et incroyable. Ayant reçu par la poste deux souliers adaptés au pied gauche, Philippe Bond en a offert un lors d'un spectacle à GaSTineau, lançant à la blague que ça pourrait intéresser un unijambiste. Or, un homme correspondant à cette description, chaussant la même pointure, s'est manifesté.

On devine que l'affaire a enflammé les médias sociaux, preuve qu'il vaut la peine de sortir du cadre, parce qu'on ne sait jamais ce qui peut arriver. Ce soir-là, néanmoins, l'humoriste est allé signer des autographes dans le hall, en prenant le temps de jaser avec tous ceux qui souhaitaient le faire. Parce qu'il se sent privilégié de gagner sa vie en faisant un métier qui le passionne.

« Je trouve ça génial que le public me suive depuis mon premier spectacle. Il m'arrive même de voir trois générations dans la salle, des adolescents de 14 ou 15 ans accompagnés de leurs parents et de leurs grands-parents. Je suis content, et en même temps, je ne veux rien tenir pour acquis », philosophe Philippe Bond, réconforté par le succès de la tournée *Merci*.

Amorcée en mars, elle a généré la vente de 70 000 billets à ce jour. Le nombre de représentations s'élève à plus de 130 et déjà, des supplémentaires émaillent son agenda.

« Si on se rend à 500 spectacles, je serai content, parce qu'avec la partie improvisée, ce n'est jamais pareil », fait observer l'humoriste.

Vous voulez y aller?

Merci
Philippe Bond
Les 20 et 21 décembre, 20 h
Samedi 27 juin 2020, 20 h
Salle Maurice-O'Bready
Entrée : 50 $
(étudiants : 40 $)

17 et 18 avril 2020, 20 h 30
Vieux Clocher de Magog
Entrée : 40,50 $

LES RÉSIDENCES DU CARREFOUR

2775 et 2835, rue du Manoir, Sherbrooke
lesresidencesducarrefour.ca
819 564-4408



Une tranquillité d'esprit, un confort de vivre!

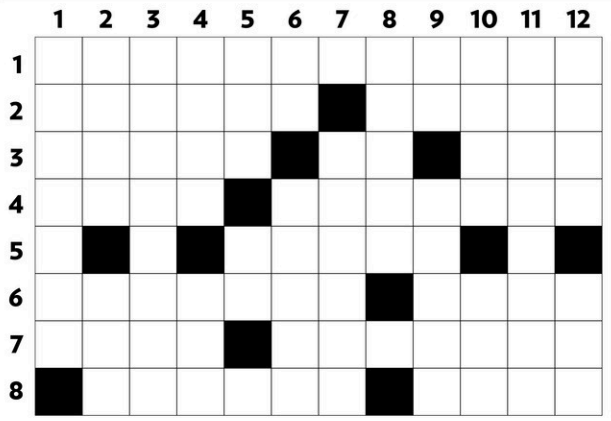
FADOQ *2 Roses d'Or*

- 2 pas du Carrefour
- Salle à manger
- Chapelle
- Activités
- Salon de beauté
- Piscine intérieure
- Édifice sécuritaire et beaucoup plus

Éligible au crédit d'impôt au maintien à domicile

0016328

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Qui a des formes rondes, qui est potelé.
2 Donner un bien par testament. – Troupe de chiens dressés pour la chasse.
3 Dans le calendrier. – Ricané. – Clair et précis.
4 Grand nombre d'insectes groupés. – Substance particulière dont est fait une chose.
5 Mis en terre.
6 Adverbe qui signifie après. – Mammifère carnivore qui vit en meute.
7 Qui lui appartient. – Absorber par le voies respiratoires.
8 Dompté. – Femme qui a mis au monde ou qui a adopté des enfants.

VERTICALEMENT

1 Organes qui produisent un liquide nécessaire au fonctionnement du corps.
2 Examiné de nouveau. – Abri que se construisent les oiseaux.
3 Attaquer par des gestes ou des paroles.
4 Matière noire déposée par la fumée. – Page d'un journal où l'on peut lire les grands titres.
5 Chlorure de sodium. – Introduit une condition.
6 Il est le plus malléable de tous les métaux. – Personne qui est née de l'union d'une mère et d'un père de couleur de peau différente.
7 Fait revenir.
8 Reproduit l'allure de quelqu'un.
9 Déterminant défini. – Religion fondée sur le Coran.
10 Elle tourne autour de la Terre. – Interjection espagnole.
11 Expulser brusquement de l'air par le nez et la bouche.
12 Aspire le lait du biberon. – Terrain couvert d'herbe.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	M	P	O	R	T	A	N	T	■	A	M
2	M	O	U	R	I	R	■	O	R	A	G	E
3	M	U	R	I	■	A	C	T	I	V	E	R
4	A	S	■	G	A	C	H	E	■	E	■	I
5	C	■	V	I	R	E	E	■	G	R	O	S
6	U	S	I	N	E	■	V	E	N	T	R	E
7	L	O	S	A	N	G	E	■	O	I	E	S
8	E	T	A	L	E	■	U	S	U	R	E	■

MOT MYSTÈRE

IMPRIMERIE - Un mot de 8 lettres

AJOUT
APOSTROPHE
ARGUS
AUTEUR
BIBLIOBUS
CASSE
COLLE
CYLINDRE
DELIE
DIDOT
DIRECTEUR
DOS
ENCARTER
ENTREFILET
EPAISSEUR
ERRATA
ESPACER
ETROIT
GARDE
GRAS
GRAVE
IMAGE
INEDIT
ITALIQUE
LARGE
LETTRE
LEXIQUE
MARBRE
OEIL
OMBRE
PAQUET
PAVE
PERLE
PLAT
PLOMB
QUEUE
RAMETTE
RECTO
REVUE
ROMAN
TALUS
TARTINE
TELETYPE
TIRAGE
TIRER
TIRET
TITRE
TRACT
TRAIT
TREMA
TYPON
USUEL

D	O	S	E	O	B	I	B	L	I	O	B	U	S	O
T	E	P	U	L	E	U	M	P	E	E	G	A	M	I
I	P	H	E	G	R	I	O	L	G	A	R	D	E	S
D	A	E	P	R	R	E	L	A	A	G	E	I	U	M
E	I	S	A	O	D	A	P	T	R	L	C	D	E	A
N	S	S	Q	E	R	N	V	Y	I	C	T	O	U	R
I	S	A	U	G	T	T	I	E	T	Y	O	T	Q	B
T	E	C	E	L	T	T	S	L	P	E	U	I	I	R
R	U	E	T	U	A	P	E	O	Y	N	L	R	L	E
A	R	S	O	E	A	T	N	M	P	C	L	E	A	U
T	E	J	U	C	R	E	A	T	A	A	O	T	T	Q
C	A	V	E	E	R	T	I	R	E	R	V	L	I	I
A	E	R	M	B	L	A	I	E	R	T	T	E	L	X
R	N	A	M	O	R	U	E	T	C	E	R	I	D	E
T	I	O	R	T	E	L	I	F	E	R	T	N	E	L

Solution du dernier numéro : ANGELICO **19-12-2019**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

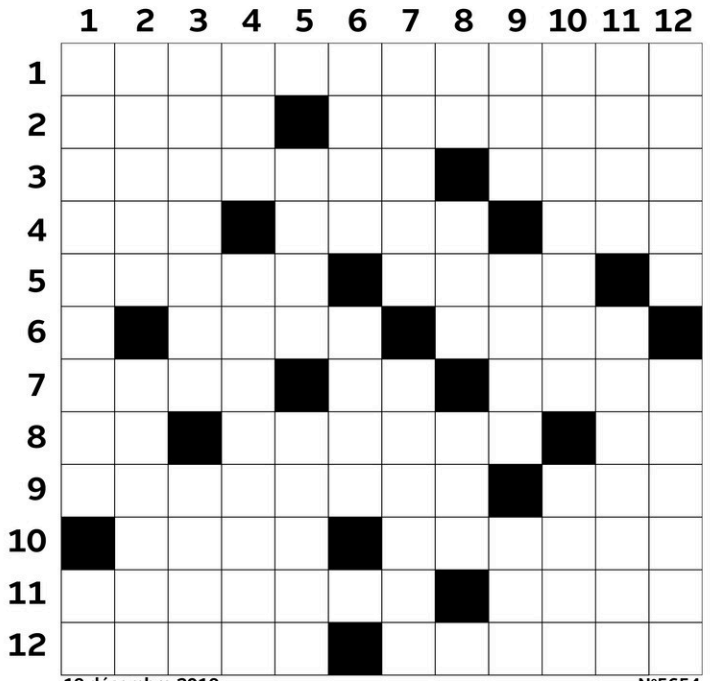
1. Petits secrets que l'on affecte de taire.
2. Chef au-dessus du caïd, en Algérie - Qui laisse un passage.
3. Commencer à paraître, en parlant du jour - Est uni à une femme.
4. A mis fin à sa lutte armée - Il se casse facilement - Au milieu du visage.
5. Chars de combats - Eau-de-vie parfumée à l'anis, en Turquie.
6. Dans le sac de Tiger Woods - Crier comme un cerf.
7. Couleur du corbeau - Abréviation musicale - Il est déformable et élastique.
8. Note en bas de page - Écrasé - Symbole d'une unité d'angle.
9. Faire gérer par le gouvernement - Cri des charretiers.
10. Sortie d'acteur - Ruban étroit.
11. Qui est au commencement - Diffuse.
12. Pièce d'artifice - Contemple avec joie.

VERTICALEMENT

1. Rembourré - Ilot de la Méditerranée.
2. Large espace piétonnier - Remporté.
3. Vin rouge italien - Deuxième vertèbre cervicale.
4. Cri sourd - Inflammation de la cornée.
5. Quantité quelconque - Compassion.
6. Grosse moulure - Terrains.
7. Professionnel du meurtre - On en fait tout un plat en Espagne.
8. Électronvolt - Flan de la Bretagne - Classement.
9. Dose de radiations - Porté par le gendarme - C'était l'aîné de Cham.
10. Il vit dans une république islamique - Moitié d'une unité.
11. Ce qui possède la vie - Enlever.
12. Adjectif numéral - Aigle d'Australie.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	A	C	C	I	N	E	R	■	B	L	E
2	A	M	A	R	R	E	■	U	N	I	O	N
3	R	E	P	U	■	P	O	S	I	T	I	F
4	I	N	T	E	R	E	T	■	A	U	N	E
5	A	■	E	L	U	■	E	M	I	R	■	R
6	B	E	R	L	I	N	■	O	S	E	E	S
7	L	R	■	E	N	I	V	R	E	■	P	■
8	E	U	H	■	E	L	I	T	■	S	I	C
9	■	D	A	H	U	■	S	E	R	I	N	E
10	M	I	M	O	S	A	S	■	A	N	E	S
11	E	T	A	L	E	■	E	X	I	G	U	S
12	R	E	C	A	S	E	R	■	S	E	X	E



19 décembre 2019 N°5654

SUDOKU

				5				
			6				3	9
	1	4		7				
	6		5			4		
	7					3		5
			9			2	1	
2					1		6	
	8	6						
4				8			2	

Niveau de difficulté : très difficile 4931

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

3	9	6	7	5	1	4	8	2
2	8	1	6	4	3	7	5	9
4	5	7	8	2	9	6	3	1
5	2	8	1	7	6	9	4	3
1	7	9	4	3	8	2	6	5
6	3	4	5	9	2	1	7	8
8	1	3	9	6	4	5	2	7
7	6	2	3	1	5	8	9	4
9	4	5	2	8	7	3	1	6

4930

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

S E A M	M T A I P	O E I P	U S R O	N E J A	R O N C	R U I T D	E R R E E	P S N A	O E I	T L T N	A E	I J N	A T M
		■			■								
■									■			■	
			■					■			■		■
											■		
				■					■				

Thème : Citation de Paul Guillaume

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Jacques Deval : Un peu de mépris épargne beaucoup de haine.

0009081

HOROSCOPE

Jeudi 19 décembre 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
Le passage du cycle de la Lune dans votre Signe complémentaire, la Balance, devrait vous permettre de régler un différent et d'harmoniser des relations qui s'étaient tendues. Vous devriez avoir le verbe facile et le mot juste. C'est donc un bon moment pour plaider une cause ou faire un exposé oral devant un auditoire. Mais n'oubliez pas la semaine prochaine...

Taureau (20 avril au 20 mai)
La Lune en Balance indique qu'il est inutile d'insister ou de s'acharner. Les choses qui doivent se concrétiser tomberont en place aisément. Si l'attitude distante ou détachée d'un proche vous insécurise, adoptez à votre tour un comportement indépendant. Une fois les rôles inversés, vous verrez que la situation se transformera rapidement. Uranus est en Taureau!

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Votre journée sera agréable si vous parvenez à dédramatiser une situation qui semble vous perturber. Vos affaires évolueront de bon train. Un projet sur lequel vous travaillez depuis longtemps pourrait être finalisé plus rapidement que vous l'aviez imaginé. Rappelez-vous que rien n'est impossible et que tout pourrait changer dans les cinq prochaines minutes.

Cancer (22 juin au 22 juillet)
Maintenant que la Lune se trouve au carré de votre Signe, en Balance, les dialogues de sourds seront possibles. Assurez-vous de bien vous faire comprendre en insistant sur les points qui vous importent. Si vous fixez un rendez-vous ou que vous donnez des directives, demandez à l'autre personne de répéter l'information pour vous assurer qu'il n'y ait pas de malentendu.

Lion (23 juillet au 22 août)
Vous amorcez une nouvelle étape de votre vie. Une situation difficile devrait prendre fin si vous prenez une initiative diplomatique. Un compromis s'avèrera nécessaire, mais vous ne devriez pas faire de concessions excessives. Une nouvelle annoncée par un proche vous amènera à poser un regard entièrement neuf sur un vieux problème. Faites confiance au destin...

Vierge (23 août au 22 sept.)
Tandis que Jupiter et Uranus se trouvent dans deux autres Signes de Terre comme le vôtre, une personne de votre entourage pourrait prendre une décision qui vous fera plaisir. Exprimez votre opinion, mais ne faites rien de délibéré pour influencer son choix, car cela pourrait engendrer l'effet inverse. Et vous pourriez monter dans l'estime de gens influents...

Balance (23 sept. au 23 oct.)
L'influence de la Lune en Balance devrait vous permettre de former des alliances ou des coalitions inusitées, mais néanmoins très salutaires. Vous ne devriez pas regretter les compromis que vous accepterez de faire, car ils entraîneront des conséquences positives. Et la réponse à une interrogation pourrait même provenir d'une vieille connaissance...

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
La présence de Mars en Scorpion devrait encore vous donner toute l'énergie nécessaire à la défense de vos critères. Gardez un oeil sur vos associés afin de vous assurer qu'aucune décision ne soit prise sans votre consentement. N'hésitez pas à verbaliser vos opinions. Mais votre compassion doit avoir des limites si vous ne voulez pas que l'on abuse de votre bonne volonté.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Mercure en Sagittaire pourrait venir tester votre intégrité actuellement. Ne vous laissez pas tenter par des gains faciles, surtout s'ils se font au détriment d'autrui. Avec la Lune en Balance, vos scrupules et votre droiture d'esprit vous vaudront la reconnaissance qui vous est due. Ne posez donc pas de gestes susceptibles de vous causer du remord par la suite.

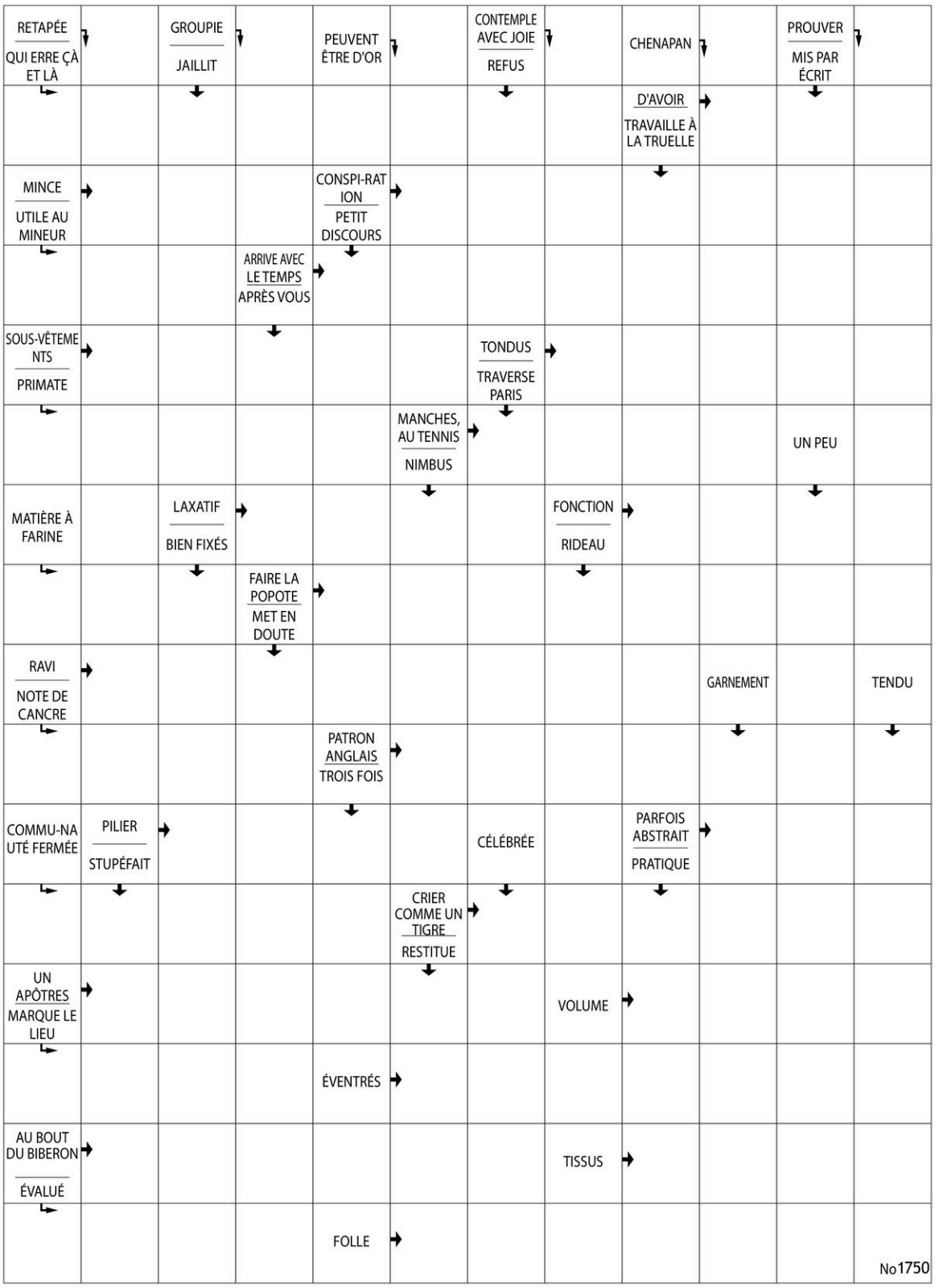
Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Le cycle Lunaire en Balance, au carré de votre Signe, pourrait momentanément vous déranger. Essayez de vous concentrer afin de ne pas oublier des choses importantes pour la semaine prochaine. Si vous demeurez calme, vous minimiserez les risques de commettre une faute d'étourderie. Et sur le plan personnel, un rendez-vous promet d'être riche en émotions...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Tandis que la Lune se trouve dans un autre Signe d'Air, la Balance, vous risquez de jouir d'une certaine popularité et de ne plus savoir vers qui vous tourner. Si ce surcroît d'attention ne vous enfle pas la tête, il n'y aura pas de nuage à l'horizon. Essayez surtout de ne pas négliger vos vieux amis en favorisant de nouvelles fréquentations superficielles.

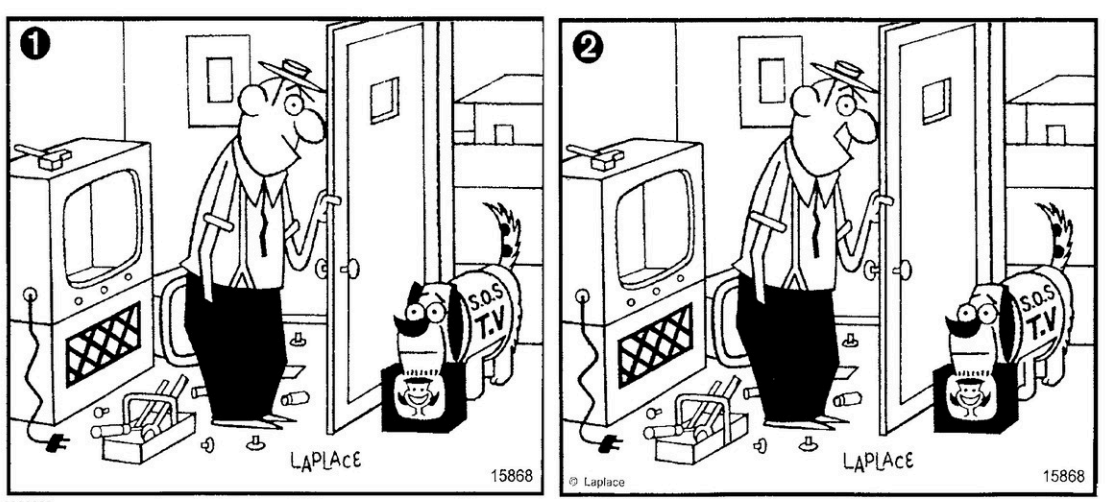
Poissons (19 fév. au 20 mars)
Votre sens des affaires devrait vous permettre de flairer les bonnes opportunités financières. Une transaction avantageuse semble d'ailleurs sur le point de se concrétiser. Si vous entretenez le moindre doute, exposez la situation à une personne de confiance. Et le cycle de la Lune en Balance devrait vous ouvrir les portes de la providence.

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS



ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?



Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Coin de la bouche de l'homme.
2 Le revers de sa manche droite est plus large. • 3 Forme du câble du poste TV. • 4 La anse de la boîte à outils est plus longue.
5 La poignée de porte est plus longue. • 6 Oreille droite du chien non indiquée.
7 Patte avant du chien complétée.
8 Horizon incomplet à gauche de la maison.



0009082

annonces classées

DES RUBRIQUES VARIÉES
POUR TOUT TROUVER

819 564-2222

5819 Messages personnels

MASSAGE JOLIE CHINOISE
www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
714, rue King Est, Sherbrooke

MASSAGE JOSÉE
SPÉCIAL DES FÊTES
Mardi au vendredi. 819 569-3529

5819 Messages personnels

★ NOUVEAUTÉ ★
MEILLEUR MASSAGE EN VILLE
819 919-9219
9 h-24 h, 7/7
213 Dufferin, Sherbrooke

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca
Fondation québécoise du cancer

5819 Messages personnels

★ ROSE SPA ★
MASSAGE
NOUVELLE & CHARMANTE ASIATIQUE
BILINGUE
8 h à minuit, 7/7 jours
Meilleur service.
1049 rue King Est. J1G 1E5
819 919-8882

BEN



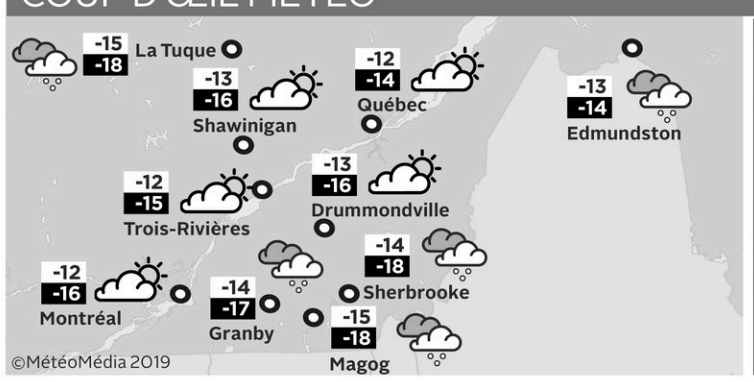
BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -11
Min. -17
Ciel variable
Précipitations : 30 %

Samedi
Max. -4
Min. -9
Ciel variable
Précipitations : 20 %

Dimanche
Max. 0
Min. -4
Ciel variable
Précipitations : 30 %

Lundi
Max. 1
Min. -3
Ciel variable
Précipitations : 30 %

AU QUÉBEC

Asbestos	Ave neige	-14	-17
Baie-Comeau	Ave neige	-7	-9
Bromont	Ave neige	-14	-17
Coaticook	Ave neige	-16	-20
East Angus	Ave neige	-15	-18
Gatineau	Beau	-15	-18
Lac-Mégantic	Ave neige	-16	-18
La Malbaie	Ave neige	-11	-13
Rimouski	Ave neige	-10	-12
Saguenay	Ave neige	-15	-17
Thetford Mines	Ave neige	-15	-18
Valcourt	Ave neige	-15	-18
Victoriaville	Ave neige	-14	-16
Weedon	Ave neige	-15	-18
Windsor	Ave neige	-15	-18

LE SOLEIL

7h22 — 16h05
Durée du jour: 8h43

LA LUNE
Lever pas — Coucher : 12h31
26 déc. 02 janv. 10 janv. 17 janv.

ALMANACH

Maximum hier	-3,0°
Minimum hier	-7,7°
Normale le jour	-5,5°
Normale la nuit	-16,0°
Record max	3,3°/1967
Record min	-34,8°/1985

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	17,5 mm
Ce mois-ci l'an dernier	3,1 mm
Cette saison	1084,8 mm
La saison dernière	993,9 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

LEVEZ-VOUS TÔT AVEC MÉTÉO MATIN
Soyez à l'écoute, tous les matins dès 6 H
Météo Média

EMPLOIS

5834 Offres d'emploi

Camelot demandé pour le journal La Tribune, pour la ville de Coaticook. Travail tôt le matin. 819 835-5660, demandez Lucie (répondeur).

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteur Bromptonville. Travail tôt le matin. 819 564-5450, poste 5772 (PAD)

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteur nord, pour les rues Elgin, Prospect, Vermont et Jacques-Cartier. Travail tôt le matin. 819 564-5450, poste 5772 (PAD)

5834 Offres d'emploi

Camelot demandé pour le journal La Tribune, secteur Rock Forest pour les rues Président Kennedy, Coombs, Georges V et Hervé. Travail tôt le matin. 819 564-5450, poste 5775 (CO)

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, secteurs Coaticook, Compton, St-Herménégilde et Dixville. Travail tôt le matin. Doit posséder petit véhicule. **819 868-3614 (SC)**

COIFFEUR(EUSE), résidence pour personnes âgées autonomes, centre d'accueil, hôpitaux, clientèle assurée, 514-766-3553, 1-800-448-3553

CUISINIER(ÈRE) - PIZZA MAKER
temps partiel, ven, sam. dim., 16h à 20h .
Pot au Feu, tél. : 819 620-6201.

LIVREUR - temps partiel, soirs et fin de semaine. **Pot au Feu, tél. : 819 580-6767**

5834 Offres d'emploi

Recherchons concierge résident Sherbrooke
-Assurer l'entretien général et la gestion des locataires
-Expérience entretien général de bâtiment
-Salaire annuel concurrentiel
-Responsabilités diversifiées
Faites parvenir votre CV :
info@giustimmo.com / Tél. : 819 791-3335.

SERVEUR(EUSE), soir et fin de sem., au restaurant exp., sur maitre D
Pot au Feu, tél. : 819-434-2044

VÉHICULES

5851 Automobiles

ACCENT GL 2016
5 portes, 35,000 KM, tout équipée, 4 pneus hiver neufs, 11,200$ nég. 873-200-2299.

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.automobilebrisson.com

5895 Avis publics

DRUMMONDville
Capitale du développement

APPEL D'OFFRES PUBLIC
DR20-PUB-003

ACHAT D'UN CAMION 12 ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS

PROJET
La Ville de Drummondville sollicite le marché pour l'achat d'un camion 12 roues avec équipements.

À compter du jeudi 19 décembre 2019, les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web www.seao.ca en stipulant le numéro de référence DR20-PUB-003. Les documents sont disponibles au coût établi par le SEAO. La facturation pour l'impression et la livraison seront effectuées par SEAO. Les plans et devis sont non remboursables.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Toute soumission, pour être valide, doit être accompagnée d'un dépôt ou d'un cautionnement dont le montant est égal à 10 % du total de la soumission, avant les taxes.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principal établissement d'affaires au Canada et dans les territoires visés par l'accord du libre-échange canadien (ALEC), l'accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) ainsi que l'accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et qui ont obtenu par l'intermédiaire du SEAO à leur nom, les documents d'appel d'offres émis par le maître de l'ouvrage. De plus, l'adjudicataire devra être inscrit au Registre des entreprises admissibles aux contrats publics (REA). Les soumissions scellées devront parvenir au bureau du maître de l'ouvrage à l'attention de Me Mélanie Ouellet, greffière, avant 14 h, le vendredi 24 janvier 2020. L'ouverture des soumissions se fera publiquement immédiatement après l'heure prévue pour leur réception à la salle du conseil de la Ville de Drummondville sise au 415 de la rue Lindsay à Drummondville.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec M. Philippe Lefebvre, coordonnateur à la Division de l'approvisionnement pour le volet administratif à l'adresse courriel p.lefebvre@ville.drummondville.qc.ca et avec M. Sébastien Côté, contremaître de l'atelier mécanique, pour le volet technique à l'adresse courriel s.cote@ville.drummondville.qc.ca.

La Ville de Drummondville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

La Ville se réserve également la possibilité de refuser toute soumission d'un entrepreneur ou d'un fournisseur qui, au cours des deux dernières années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfait par l'organisation municipale.

Me Mélanie Ouellet
Greffière de la Ville

MARCHANDISES

5873 Divers à vendre

POULET de grains, 6 à 10 lb, grade A, emballé sous vide, poitrine de poulet, poulet coupé en 2, livré à domicile, 450-375-4696, 450-777-2096

5895 Avis publics

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par la présente donné que, à la suite du décès de **Rita LOISELLE**, en son vivant domiciliée au 445, rue des Érables, appartement 345, Sherbrooke (Québec) J1L 0C2, survenu le 16 septembre 2019, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, Vincent Desmarais, le 17 décembre 2019, devant Me Kim Marcheterre, notaire, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Kim Marcheterre, notaire, située au 288, rue Marquette, bureau 100 à Sherbrooke (Québec) J1H 1M3.

Donné à Sherbrooke, ce 17 décembre 2019.

DRUMMONDville
Capitale du développement

APPEL D'OFFRES PUBLIC
DR20-PUB-002

ACHAT DE CAMIONNETTES, CAMION UTILITAIRE AVEC BENNE BASCULANTE, VÉHICULE UTILITAIRE ET FOURGONNETTE

PROJET
La Ville de Drummondville sollicite le marché pour l'achat de camionnettes, camion utilitaire avec benne basculante, véhicule utilitaire et fourgonnette.

À compter du jeudi 19 décembre 2019, les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web www.seao.ca en stipulant le numéro de référence DR20-PUB-002. Les documents sont disponibles au coût établi par le SEAO. La facturation pour l'impression et la livraison seront effectuées par SEAO. Les plans et devis sont non remboursables.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Toute soumission, pour être valide, doit être accompagnée d'un dépôt ou d'un cautionnement dont le montant est égal à 10 % du total de la soumission, avant les taxes.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principal établissement d'affaires dans les territoires visés par l'accord du libre-échange canadien (ALEC), l'accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) ainsi que l'accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et qui ont obtenu par l'intermédiaire du SEAO à leur nom, les documents d'appel d'offres émis par le maître de l'ouvrage. De plus, l'adjudicataire devra être inscrit au Registre des entreprises admissibles aux contrats publics (REA). Les soumissions scellées devront parvenir au bureau du maître de l'ouvrage à l'attention de Me Mélanie Ouellet, greffière, **avant 11 h, le vendredi 24 janvier 2020**. L'ouverture des soumissions se fera publiquement immédiatement après l'heure prévue pour leur réception à la salle du conseil de la Ville de Drummondville sise au 415 de la rue Lindsay à Drummondville.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec M. Philippe Lefebvre, coordonnateur à la Division de l'approvisionnement pour le volet administratif à l'adresse courriel p.lefebvre@ville.drummondville.qc.ca et avec M. Sébastien Côté, contremaître de l'atelier mécanique pour le volet technique à l'adresse courriel s.cote@ville.drummondville.qc.ca.

La Ville de Drummondville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

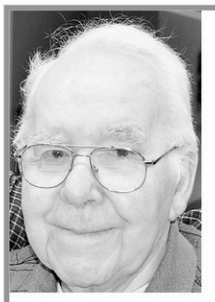
La Ville se réserve également la possibilité de refuser toute soumission d'un entrepreneur ou d'un fournisseur qui, au cours des deux dernières années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfait par l'organisation municipale.

Me Mélanie Ouellet
Greffière de la Ville

IN MEMORIAM

AUDET (LUCIEN-EUGÈNE)
87 ans, Coaticook
CASTONGUAY (JEANNINE)
84 ans, Sherbrooke
GAUMOND (MGR ANDRÉ)
83 ans, Sherbrooke
GIGUÈRE (ROLAND)
75 ans, Asbestos
LAPLANTE (RAYMOND)
86 ans, Asbestos
POISSON (YVES)
83 ans, Sherbrooke

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées
laTribune



LUCIEN-EUGÈNE AUDET
(1932 - 2019)

Au Centre hospitalier de Coaticook, le 16 décembre 2019, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Lucien-Eugène Audet, époux de feu Mme Séda Sarkissian, fils de feu Désiré Audet et de feu Alice Corriveau, demeurant à Coaticook.

La famille vous accueillera au Centre funéraire Coopératif de la région de Coaticook, 284 rue Child, Coaticook, Qc, J1A 2B7, le samedi 21 décembre 2019 de 9 h à 10 h 50. Les funérailles seront célébrées le samedi 21 décembre 2019 à 11 h en l'église St-Edmond à Coaticook.

M. Audet laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Bertrand, f.e.c., Léandre (Thérèse Payeur), Rachel (feu Marcel Poulin), Simone (Camille Riendeau) et Rock (Ida Prévost). Il était le frère de feu Roland (feu Thérèse Brochu), feu Jean-Louis (feu Rita Ladouceur), feu Roger (Susan) et feu Jacqueline. Il était le beau-frère de feu Assia et de feu Sarkis (Angélique), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du Pavillon Ste-Catherine II du CHSLD de Coaticook pour les soins exemplaires prodigués à M. Audet.

CENTRE FUNÉRAIRE COOPÉRATIF RÉGION DE COATICOOK
Centre fun. coopératif région de Coaticook
284, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B7
Tél.: 819 849-6688 - Téléc.:819 849-3068
Michel Belzil, directeur général
Mary Brus et Éliette Dubé
www.salonfunerairecoaticook.com

5895 Avis publics

STS

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2020

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de la Société de transport de Sherbrooke,
Que lors d'une assemblée ordinaire tenue le 11 décembre 2019, le conseil d'administration a adopté la résolution n° 139-19.

RÉSOLUTION 139-19

CONSIDÉRANT QUE l'article 26 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (R.L.R.Q., chapitre S-30.01) prévoit que le conseil d'administration se réunit en assemblées ordinaires au moins dix fois par année et qu'il doit adopter le calendrier des assemblées pour l'année;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :
Que le conseil d'administration adopte le calendrier suivant de ses assemblées :

DATE	HEURE	LIEU
22 janvier 2020	17 h 30	Société de transport de Sherbrooke
12 février 2020	17 h 30	Société de transport de Sherbrooke
11 mars 2020	17 h 30	Société de transport de Sherbrooke
8 avril 2020	17 h 30	Société de transport de Sherbrooke
13 mai 2020	17 h 30	Société de transport de Sherbrooke
10 juin 2020	17 h 30	Société de transport de Sherbrooke
9 septembre 2020	17 h 30	Société de transport de Sherbrooke
14 octobre 2020	17 h 30	Société de transport de Sherbrooke
11 novembre 2020	17 h 30	Société de transport de Sherbrooke
9 décembre 2020	17 h 30	Société de transport de Sherbrooke

Que, conformément à l'article 26 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (R.L.R.Q., chapitre S-30.01), le secrétaire fasse publier dans les 15 jours qui suivent la présente assemblée, dans un journal diffusé dans le territoire de la société, un avis indiquant les dates, heures et lieux des assemblées du conseil.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 16 décembre 2019

Le secrétaire,
Patrick Dobson

5895 Avis publics

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que madame **Agathe ROY**, 223-4, chemin de la Station, Compton (Québec) J0B 1L0, est décédée le 11 mars 2019. Un inventaire des biens peut être consulté au Trust Banque Nationale, 2600, boul. Laurier, bureau 260, Québec (Québec) G1V 4T3.

5895 Avis publics

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la personne morale, **FESTIVAL DE WEEDON**, a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises.

5895 Avis publics

ENCAN
Le jeudi 19 décembre 2019 à 17 h 30, à la salle d'encan A/B au 333, route de Windsor, Sherbrooke.

SERONT VENDUS : mobilier cuisine; bureaux; tables; chaises; berceuses; etc.
ANTIQUITÉS : meubles de tous styles; secrétaire; chiffonnier; objets de collection; horloge; coffres; valises; annonces; jouets; système de son; lampes à l'huile; skis; raquettes; planche à laver; collection de monnaie; catalognes; moules à sucre; pharmacie; outils; accordéon; vaisselles; etc.
DIVERS : outils; banc de scie; articles de jardin; etc. Beaucoup d'autres articles trop nombreux à être énumérés.
CONDITIONS : argent comptant, débit, Visa, MasterCard.
Cantine sur les lieux.
P.-S : C'est la dernière vente de l'année. Plusieurs prix de présence. Prochain encan le samedi 11 janvier 2020, spécial antiquités.

Joyeux Noël et bonne année à tous les clients et amis du Boss des enchères!

Les Enchères A/B Sherbrooke
Le Boss des enchères
Alain, Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510
Photos : www.encheres-ab.com
Disponibles pour tous genres d'encans.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que **Cléophée GAUDETTE**, en son vivant domiciliée au 1036, rue Belvédère Sud # 2121, Sherbrooke (Québec) J1H 4C4, est décédée à Sherbrooke le 21 octobre 2019. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au bureau de Me Claire BOUFFARD, notaire, 247, rue Albert, Scotstown (Québec) J0B 3B0.
Donné ce 18 décembre 2019 à Scotstown.
Serge TURCOTTE, liquidateur



JEANNINE CASTONGUAY
(1935 - 2019)

Femme de grand coeur, Jeannine Castonguay est décédée le 14 décembre 2019, dans la douceur et l'amour de sa famille, à l'âge de 84 ans.

Jeannine laisse dans la tristesse ses six enfants tant aimés et leurs conjoints : Bertin Desrosiers (Gisèle Letarte), Christian Desrosiers (Nancy Boisvert), Johanne Desrosiers (François Morin), Diane Desrosiers (Alain Gaudette), Nathalie Desrosiers (Sylvain Mathieu) et Marie-Josée Desrosiers (Mario Aubé). Elle manquera aussi à ses 10 petits-enfants chéris : Marie-Ève (Patrick), Émilie, Vincent (Valérie), Simon (Rithy), Sophie (Jayson), Sébastien, Félix, Arianne (Mikaël), Frédéric (Emma) et Florence ainsi qu'à ses 4 arrière-petits-enfants (Olivia-Rose, Samuel, Sarah et Philippe).

Elle laisse aussi dans le deuil ses soeurs et frères qu'elle a beaucoup aimés : Lauréanne, Florian (Suzanne), Marianne, Charles (Doris), Claude (Réjeanne), Jacqueline, Gaétan (Cécile), Ginette, Jean-Noël et Germain (Denise), ainsi que de nombreux autres parents et amis. Elle a été l'épouse de Jean-Guy Desrosiers de 1954 à 2000, qui est décédé la semaine dernière.

La famille vous accueillera au Complexe funéraire de l'Estrie au 485 rue du 24-Juin, Sherbrooke, le jeudi 19 décembre de 18 h à 21 h et le vendredi 20 décembre de 10 h à 12 h. Suivra une cérémonie d'adieu à 12 h à la chapelle du même endroit.

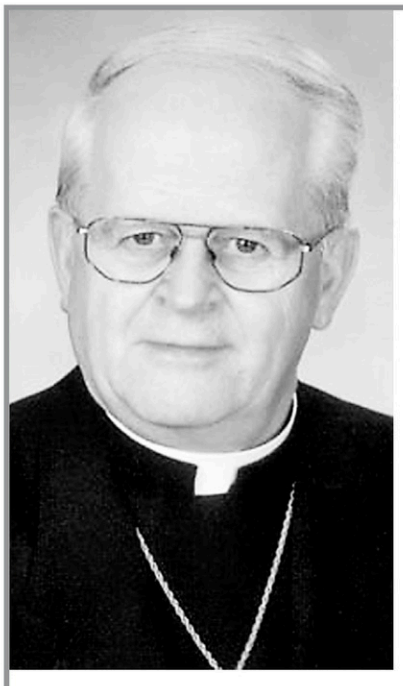
La famille tient à remercier toutes les personnes qui l'ont côtoyée, soutenue et aimée tout au long de sa vie. Un merci spécial au personnel de l'unité de neurologie du CHUS Fleurimont pour leurs soins et leur présence respectueuse et empathique lors des trois derniers jours précédant son décès.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION DU CHUS**.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com



MGR ANDRÉ GAUMOND
Archevêque émérite de Sherbrooke
(1936 - 2019)

Au CIUSSS de l'Estrie – CHUS, Hôpital Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 14 décembre 2019, à l'âge de 83 ans, est décédé Mgr André Gaumond. Il était le fils de feu Éliane Chabot et de feu Eugène Gaumond.

Mgr André Gaumond a été professeur au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et au CEGEP de La Pocatière et curé de Saint-Pamphile et Saint-Omer. Il fut évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière de 1985 à 1995. Il devint archevêque coadjuteur de Sherbrooke pendant un an et archevêque de Sherbrooke de 1996 à 2011.

Il sera exposé en chapelle ardente à la basilique de la Cathédrale Saint-Michel de Sherbrooke, le jeudi 19 décembre de 19 h à 22 h. Il y aura une liturgie de la Parole à 20 h 30. L'exposition se poursuivra le vendredi 20 décembre à compter de 9 h. Les funérailles seront célébrées à 11 h. Il sera inhumé dans la crypte de la basilique de la Cathédrale.

Il laisse dans le deuil ses soeurs : Monique (Jean-Paul Boucher), feu Madeleine (feu Denis Collin), Solange (Michel Lamothe), Diane (Daniel Monnier) et Marielle; ses neveux et nièces : Paule et Carl, Line et Simon, Diego et Lyda, Jean-Philippe et François et plusieurs petits-neveux, petites-nièces, cousins, cousines et fidèles amis. Il laisse aussi dans le deuil les fidèles et le clergé du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de l'archidiocèse de Sherbrooke.

La famille et l'archevêché de Sherbrooke tiennent à remercier le personnel de l'Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à Mgr André Gaumond.

En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION MGR JEAN-MARIE-FORTIER**, 130, rue de la Cathédrale, Sherbrooke QC J1H 4M1, seraient grandement appréciés.

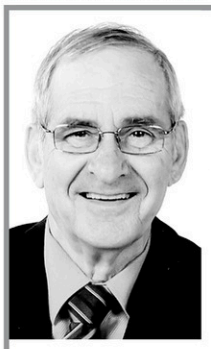
STEVE L. ELKAS
RÉSIDENCE FUNÉRAIRE

Complexe funéraire Steve L. Elkas inc.
4230, rue Bertrand-Fabi
Sherbrooke (Québec), J1N 1X6
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

1219	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	Un gars, une fille	Silence, on joue!	Le Téléjournal avec Patrice Roy		District 31	Infoman	**LA PASSION D'AUGUSTINE** (2015) avec Céline Bonnier, Valérie Blais.				Le Téléjournal		Sports express / **UN HOMME AU...**	
TVA	TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	Refuge animal	Oeufs d'or	**LES MÈRES INDIGNES SE TAPENT NOËL** (2017) avec Kristen Bell, Mila Kunis.				TVA nouvelles	**LE SEIGNEUR DES ANNEAUX: LE RETOUR DU ROI...**		
V	Les Simpson	La guerre des clans	Un souper parfait	Occupation Double	**DÉCOLLAGE POUR NOËL** (2017) avec Tom Everett Scott, Brooke Burns.				**L'ANGE GARDIEN DE NOËL** (2014) avec Sergio Di Zio, Jessalyn Gilsig.				Occupation Double	NVL
TQc	Les Dalton	Chasseurs de Trolls	Trolls/ Grizzy	**TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS** (1972)	19h50 Idole de Fort		**BRILLANTINE** (1978) avec Olivia Newton-John, John Travolta.				**SECRETS DE FAMILLE** (2005) avec Kristin Scott Thomas, Rowan Atkinson.			
CBC	Jamie's Cracking Christmas		CBC News: Mont.	For Laughs: Gags	Coronation Street	Coronation Street	FamilyFeudCanada	Great British Baking / The Great Christmas Baking Show			CBC News: The National		CBC News: Mont.	Can. Reflections
CTV-M	CTV News Montreal		CTV News Montreal		eTalk	Big Bang Theory	Young Sheldon	Big Bang Theory	The 5th Annual Howie Mandel Stand-Up Extravaganza				CTV National News	News Montreal
GBL-Q	Young & Restless	Global News	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight	**KONG: SKULL ISLAND** (2017) avec Samuel L. Jackson, Brie Larson, Tom Hiddleston.					Border Security	Global News	23h35 Colbert
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	Prep and Landing	Prep & Landing 2	Baking Show / Spice Week		Baking Show / Dessert Week		Local News at 11	23h35 J. Kimmel
CBS	News	Channel 3 News	Channel 3 News at 6:00 p.m.		CBS Evening News	Ent. Tonight	Young Sheldon	The Unicorn	Mom	Carol's Second Act	Evil / Let x = 9		Channel 3 News	23h35 Colbert
FOX	Mom	Mom	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Last Man Standing	Last Man Standing	Prodigal Son / Fear Response		Local 44 News at 10:00 p.m.		Last Man Standing	Last Man Standing
NBC	NBC5 News	News 530PM	6pm News	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	The 2020 Miss America Competition				Gwen Stefani / Blake Shelton		NBC5 News @ 11	TonightShow
PBS-P	Cat in the Hat		BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		Democratic Party Debate							
ARTV	Révolte des filles	Grantchester / Un Noël en famille			Moi et l'autre	Moi et l'autre	Tout simplement country		Les filles de Caleb		Les filles de Caleb		**CHASSE-GALERIE: LA LÉGENDE** 1h00	
CD	Galas ComédiHa! 2018		Festival Grand Rire / Jean-Michel Anctil		Les dossiers de la NASA		Les pires prisons / La Mesa, Mexique		Paranormal sur le vif		Docu-D / Funk: La musique interdite			La double vie
Cinépop	**SURVEILLANCE PARENTALE** (2012) Billy Crystal.			18h25 **LES TORTUES NINJA** (1990) Judith Hoag.			**LE MIRACLE DE LA 34E RUE** (1994) Richard Attenborough.				21h55 **C'EST LA GUERRE** (2012) Reese Witherspoon.			**QUAND ES...**
Evasion	Hôtel Inspector / Mountain View		Croisières de rêve		Benoit à la plage / Urville-Nacqueville		Décollage pour l'Asie / Malaisie		Traqueur de yéti / Sorti de nulle part		Vivre sous zéro / Derniers jours de répit		Le Voyageur assoiffé / Grèce	
HI	De l'acier et du feu		De l'acier et du feu / La lance aux lions		De l'acier et du feu / Le klewang		FantomWorks / Une moto et un biplan		Transmission	À fond la caisse	Hors route / L'alllume-feu		Hors route / Les frères Bandanas	
MMAX	**ROSE BONBON** (1986) avec Andrew McCarthy, Jon Cryer, Molly Ringwald.				**COEUR ET TRIO** (1987) avec Mary Stuart Masterson, Lea Thompson, Eric Stoltz.				**LA SAINT-VALENTIN** (2010) avec Bradley Cooper, Ashton Kutcher, Julia Roberts.					**COEUR ET TRIO...**
ELLE	**UN CADEAU SUR MESURE POUR ...**		**UNE STAR POUR NOËL** (2012) avec Paolo Arriola, Briana Evigan.				**CHAPEAU BAS PÈRE NOËL!** (2013) avec Antonio Cupo, Jay Brazeau, Haylie Duff.				**LE RENNE DES NEIGES** (2015) avec Gabriel Hogan, Hilarie Burton.			
RDI	16h55 En direct		Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National
S+	Détectives privés / Winston 45		Charmed / L'esprit de Kappa		Élémentaire / Charmeur de serpents		Secrétaire d'État / Une liberté qui tue		Le fardeau de la preuve / Liens de sang		Bull (v.f.) / Seul au monde		Solitaire / Le scorpion et la grenouille	
SE	**SOUS UN AUTRE JOUR** (2019) avec Bryan Cranston, Kevin Hart.				**L'ESPION QUI M'A DOMPÉE** (2018) avec Kate McKinnon, Mila Kunis.				**L'ÉPREUVE: LE REMÈDE MORTEL** (2018) avec Ki Hong Lee, Kaya Scodelario, Dylan O'Brien.					**PROUD MA...**
TFO	Minivers/ Minivers	Sauvenature	Les sapiens	Flip l'algorithme	Top!/19h15 Top!	Amélie	Boum, c'est canon!	Les jumelles	**LA GRANDE BOUCLE** (2013) Clovis Cornillac.			22h40 Magasin	Failles/ 8,75$	**2 JOURS À NE...**
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion		Journal France 2	Jeunesse arabe, yallah! / Koweit		Victimes / Victimes de déni de justice		Urgences / Urgences chez les fêtards		Chérif / Le chat connaît l'assassin		Journal/ C à dire?!	Journal Afrique
VIE	Mini-maisons sur mesure		Mini-maisons sur mesure		Nés de sperme inconnu		Enfants sous surveillance		Une garderie	Un safari	Notre premier flip	Design V.I.P.	Big Love (v.f.)	
Zeste	Opération sabotage / À la soupe!		Client mystère	Client mystère	Mission restauration / Curry et Roti		Opération sabotage / Chips ou Baklava		Hell's Kitchen		Restaurant impossible / Embuscade		Restaurant impossible	
Ztélé	En prison	Prêt sur gage	Remorquage	Direct dans l'net	Le must du ridicule	Gang de malades	Galas ComédiHa! 2017		Pas un talk show	Comédie	Tosh.0	Patrice Lemieux	Dexter / Alchimie	
RDS	Le 5 à 7				L'antichambre		Hockey 360°		LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Flames de Calgary (D)					Sports 30
SPN	Tim & Sid (D)			Hockey Central (D)	LNH Hockey / Islanders de New York c. Bruins de Boston (D)					Sportsnet Central	Sportsnet Central		NHL's Best	Gotta See It
TSN	Around the Horn	Interruption (D)	SportsCentre		That's Hockey (D)	LNH Hockey / Predators de Nashville c. Sénateurs d'Ottawa (subject to blackout) (D)					SportsCentre		SportsCentre	
TVAS	JiC				LNH Hockey / Islanders de New York c. Bruins de Boston (D)					Dave Morissette	Le TVA sports	Le top LNH	Hockey / N.Y. Islanders vs Boston	
Disney	17h10 Johnny Test	Supernoobs/ Mike	Spirit	Rev & Roll	LeBricoleur	RainbowRuby	Mike/ Mike	Insp.Gadget	L.People	Kate et Mim-Mim	Twirlywoos	TTubbies	23h10 Justin rêve	23h35 Village Dany
TTF	LEGO Ninjago	Unikitty!/ Unikitty!	Les Simpson	TeenTitans	TeenTitans	Pokémon, la série	Batman	Faut pas rêver	Les Simpson	Professeur Zarbi	Family Guy	American Dad!	Les Simpson	Professeur Zarbi
VRAK	Friends	Big Bang Theory	Rencontrée	Code F/G	Mom (v.f.)	Med	Les Foster / Un long voyage		Légendes Urbaines / Malchance		Les Kennedy: Après Camelot		Med	Code F/G



ROLAND GIGUÈRE

Au CIUSSS-Installation des Sources d'Asbestos le 10 décembre 2019, est décédé M. Roland Giguère à l'âge de 75 ans, demeurant à Asbestos. Il était l'époux de Mme Aline Jutras.

La famille vous accueillera au salon des Résidences funéraires Fréchette, 560, 1re Avenue, Asbestos, le vendredi 20 décembre 2019 de 19 h à 21 h 30 et le samedi 21 décembre 2019, jour de la liturgie, ouverture à 9 h. La liturgie suivra à 11 h au salon funéraire. Il y aura crémation et les cendres seront déposées au cimetière d'Asbestos au printemps.

Outre son épouse, M. Giguère laisse dans le deuil ses fils : Sylvain (Maria), Kuujjuaq, Patrick (Christèle), Montréal; ses petites-filles : Charlie et Jordane; ses soeurs : Micheline (Reynald), Francine (Louison); ses beaux-frères et belles-soeurs : Lise (André), André (Nicole), Guy (feu Jocelyne), plusieurs neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis.

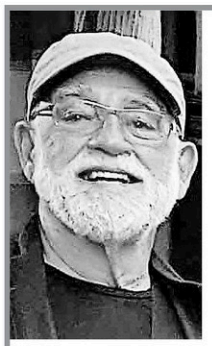
La famille désire remercier le personnel du CHUS-Fleurimont ainsi que le groupe de médecine familiale des Sources, en particulier l'infirmière Stéphanie Houle.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION DU CSSS DES SOURCES** ou à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**. Cartes disponibles au salon.

Résidences Funéraires Fréchette

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113
Asbestos (Québec) J1T 3M9
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette,prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefrechette.com
Affilliée à la C.T.Q.



YVES POISSON
(1936 - 2019)

À son domicile, le 9 décembre 2019, à l'âge de 83 ans, est décédé Yves Poisson, veuf de Michelle Archambault et conjoint de Claire Rochette. Il était le fils de feu Céline Prévost et de feu Alphonse Poisson.

La famille recevra les condoléances au Centre funéraire du Plateau de la Coopérative funéraire des Deux Rives, situé au 693, avenue Nérée-Tremblay, Québec (G1N 4R8), le samedi 21 décembre 2019 de 13 h à 14 h 45. Un hommage sera célébré le même jour, au même endroit dès 15 h et l'inhumation se fera à une date ultérieure.

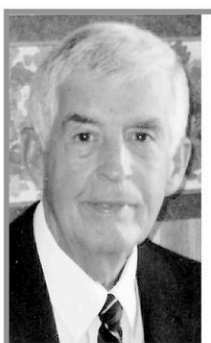
Outre sa compagne Claire Rochette, il laisse dans le deuil ses enfants : Marie-Michelle (Lotfi Laraki), Evelyne (Olivier Robledo) et Nicolas (Audrey Chartier); ses petits-enfants : Kattam, Ounsi, Zacharie, Jeanne et Damien; ses frères et soeurs : Rosanne, Germaine, Germain, Jean-Louis et Émilien; son beau-frère Léonard Byrns et ses belles-soeurs : Lise Julien, Monique Chamberlan et Gisèle Cloutier; les enfants et petit-enfants de Claire; les nombreux membres de ses belles-familles ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et chers amis et amies.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION LIRE POUR RÉUSSIR**. Les dons peuvent uniquement être faits en ligne à l'adresse www.lire-reussir.org/faire-un-don/

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414

Pour l'envoi de messages de sympathie, fleurs ou cadeaux :
www.coopfuneraire2rives.com



RAYMOND LAPLANTE
(1933 - 2019)

Au CHSLD Youville, le 14 décembre 2019, à l'âge de 86 ans, est décédé monsieur Raymond Laplante, époux de madame Lise Desroches, fils de feu Emile Laplante et de feu Eugénie Raymond. Monsieur Laplante demeurait à Sherbrooke.
La famille recevra les condoléances de parents et amis à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, J1E 1H1), le samedi 21 décembre 2019, de 11 h 30 à 13 h 30. Une cérémonie hommage à Raymond suivra à 13 h 30 à la chapelle du même endroit.
Cher papa, après une longue maladie, tu peux enfin te reposer. Merci pour tant de choses, ton temps, tes sourires, ta douceur, ta disponibilité, ta compréhension, ta patience, ta générosité et surtout, un respect sans borne donné à tous inconditionnellement. Merci à mon père, mon ami.

Outre son épouse, monsieur Laplante laisse dans le deuil ses enfants Diane et Pierre Laplante (Sylvie Frenière); ses petits-enfants Kasheem, Demitry, Tangy, Niko, Keano, Anthony (Stéphanie Giard) et Frédéric; ses arrière-petits-enfants Kalic, Bella, Demitry jr, Sky, Sayon, Kay et Alexis qui sera parmi nous en juin 2020. Monsieur Laplante a été précédé de tous ses frères et soeurs. Il laisse également sa belle-famille Desroches ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et de nombreux amis. La famille tient à remercier tout particulièrement le personnel du 4e étage du CHSLD Youville pour les excellents soins prodigués et la compassion envers Raymond. Gratitude et reconnaissance. La famille.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

« Tout finit afin que tout recommence, tout meurt afin que tout vive. »

- Jean Henri Fabre

laTribune

Incendie vite maîtrisé chez American Biltrite

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'appel rapide des employés d'American Biltrite au 9-1-1 et l'intervention tout aussi prompte du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke (SPIS) a permis de limiter les dégâts, mercredi matin, à Sherbrooke.

Un bris dans une machine servant à la finition des tuiles en vinyle a causé un début d'incendie vers 8 h 35 sur la rue Bank.

« Il y a eu une anomalie avec le convoyeur. Les feuilles de vinyle sont restées prises à l'intérieur. Avec la chaleur à plus de 470 degrés Celsius, il y a eu un dégagement de chlore », explique le superviseur de la finition chez American Biltrite, Dany Bouillon.

Une vingtaine d'employés ont été évacués pour éviter qu'ils soient intoxiqués par le chlore.

« L'évacuation s'est bien déroulée. Le décompte des employés s'est fait rapidement », assure M. Bouillon.

Étant donné le début d'incendie dans une entreprise, le SPIS a rapidement déployé une vingtaine de pompiers.

« Nous avons reçu un appel d'un employé au 9-1-1 concernant la présence de feu dans l'un des bâtiments. Une caserne supplémentaire a été assignée étant donné le type de bâtiment. Avec les opérateurs, nous avons pu repérer rapidement l'incendie localisé à une machine. Il y avait des flammes qui ont rapidement été contrôlées. La procédure d'évacuation s'est mise rapidement en place. Il n'y a eu aucun blessé », explique le chef de division au SPIS, Rémy Beaulieu.



Le superviseur de la finition chez American Biltrite, Dany Bouillon — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

« L'intervention rapide des pompiers a permis de limiter les dégâts. Nous allons prendre le temps de faire toutes les vérifications avant de reprendre les opérations à cet endroit », signale le vice-président aux opérations chez American Biltrite, Serge Veilleux.

Il signale que l'incendie est survenu à la finition du produit.

« Une feuille est restée coincée, puis a surchauffé. Tout est resté localisé à un bâtiment. Il n'y a rien eu aux autres bâtiments », mentionne M. Veilleux.

Potton : Laplume accepte le jugement

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Le conseiller municipal Michael Laplume ne contestera pas la décision de la Commission municipale du Québec concernant un immeuble qu'il possédait au centre du village de Mansonville.

M. Laplume a pris le temps de réfléchir à la situation et en est venu à la conclusion qu'il était préférable pour lui de ne pas tenter de faire invalider la décision du juge administratif Alain R. Roy, et ce, bien que celle-ci soit apparue sévère, sinon injustifiée, à certains observateurs.

« C'est sûr que j'aurais eu des points à faire valoir concernant cette décision, affirme celui qui est conseiller municipal à Potton. Mais, selon les informations qu'on m'a données, mes chances de réussite auraient été minces. Et puis, en plus, je ne voulais pas que la municipalité encoure des frais pour me représenter ni faire durer ce dossier pendant des années encore. »

Rappelons que Michael Laplume a vendu un immeuble au Canton de Potton en 2018. Il avait à l'époque reçu 174 300 $ pour l'édifice transigé, une ancienne succursale de la Banque CIBC, alors qu'il n'avait payé que 65 000 $ pour acquérir celui-ci en 2017. Or, le juge a estimé que la municipalité n'aurait pas dû lui verser plus de 112 500 $, une somme qui équivaudrait à la valeur marchande du bâtiment.

Malgré sa décision de ne pas contester le jugement rendu, M. Laplume a toujours quelques options devant lui. En outre, il serait en mesure d'attaquer la municipalité en justice et de lui réclamer un dédommagement. Mais il affirme que cette idée ne lui sourit nullement.

« Ce n'est pas dans mon intention d'écorcher la municipalité. Oui, c'est vrai que toute cette histoire m'a causé des dommages. Par contre, tout le monde dans ce dossier a été de bonne foi. Le Canton de Potton n'est pas à blâmer dans le fond », soutient-il.

UNE ANNULATION?

La seconde option qu'étudie Michael Laplume est d'entreprendre une démarche en vue de faire annuler la vente purement et simplement. « La Commission municipale elle-même a mentionné que le consentement était nécessaire pour que la vente soit valide. Et, maintenant que le jugement a été prononcé, on ne s'entend plus sur le prix. »

Enfin, M. Laplume pourrait se contenter de rembourser la différence entre le montant obtenu de la part du Canton de Potton, lequel équivalait à l'évaluation municipale, et le prix fixé par le juge.

Maire de Potton, Jacques Marcoux paraît quant à lui attendre avec une certaine impatience la fin de ce dossier. Il souligne que son objectif, à titre d'élu municipal, est de faire en sorte que le Canton de Potton soit le moins impacté possible par cette histoire plutôt unique.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	35	21	7	3	4	21	118	90	49	12-1-2-4	9-6-1-0	4-4-2-0	P-1
Buffalo	35	16	12	6	1	15	110	108	39	10-3-2-1	6-9-4-0	5-2-3-0	P-2
Montréal	34	16	12	5	1	14	108	108	38	8-8-3-0	8-4-2-1	5-4-1-0	G-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	35	24	6	3	2	21	125	100	53	9-3-2-2	15-3-1-0	8-2-0-0	P-1
N.Y. Islanders	32	22	8	2	0	20	95	80	46	13-3-1-0	9-5-1-0	6-4-0-0	P-1
Caroline	34	21	11	2	0	19	113	89	44	10-5-0-0	11-6-2-0	6-3-1-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	34	20	10	4	0	18	114	90	44	14-4-2-0	6-6-2-0	7-3-0-0	G-3
Philadelphie	34	18	11	0	5	15	105	100	41	11-2-0-4	7-9-0-1	6-4-0-0	G-1
Toronto	35	17	14	2	2	16	115	112	38	8-4-2-2	9-10-0-0	6-4-0-0	G-2
Tampa Bay	32	17	12	3	0	16	114	103	37	9-7-1-0	8-5-2-0	5-4-1-0	G-1
Floride	33	16	12	2	3	13	115	109	37	10-7-2-0	6-5-0-3	4-6-0-0	G-1
N.Y. Rangers	33	16	13	2	2	16	105	106	36	8-7-1-1	8-6-1-1	4-4-1-1	P-2
Columbus	34	14	14	5	1	14	87	101	34	9-8-1-0	5-6-4-1	4-4-2-0	G-2
Ottawa	35	14	18	2	1	14	94	113	31	9-5-0-0	5-13-2-1	3-5-2-0	P-2
New Jersey	33	11	17	1	4	10	80	116	27	5-7-1-4	6-10-0-0	3-6-0-1	G-2
Detroit	36	9	24	2	1	9	79	141	21	5-13-1-0	4-11-1-1	2-8-0-0	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	35	21	8	3	3	21	107	95	48	11-4-1-2	10-4-2-1	7-3-0-0	G-3
Colorado	34	22	9	3	0	22	123	92	47	10-3-2-0	12-6-1-0	8-1-1-0	G-1
Winnipeg	34	20	12	1	1	18	104	97	42	10-6-0-1	10-6-1-0	6-3-1-0	P-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Arizona	36	20	12	2	2	15	100	86	44	8-8-0-1	12-4-2-1	5-4-0-1	G-1
Vegas	37	19	13	5	0	16	112	105	43	10-6-3-0	9-7-2-0	7-2-1-0	G-3
Edmonton	36	19	13	3	1	17	108	110	42	8-6-3-0	11-7-0-1	3-6-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	35	19	12	2	2	18	91	82	42	12-5-1-1	7-7-1-1	4-4-1-1	P-1
Calgary	36	18	14	4	0	15	96	108	40	10-5-2-0	8-9-2-0	7-2-1-0	P-2
Nashville	33	16	12	3	2	15	115	106	37	9-6-3-1	7-6-0-1	5-3-2-0	G-2
Minnesota	35	16	14	4	1	15	107	115	37	9-1-2-1	7-13-2-0	6-3-0-1	P-2
Vancouver	35	16	15	3	1	13	111	108	36	8-5-2-1	8-10-1-0	4-6-0-0	P-3
San Jose	36	16	18	1	1	14	98	125	34	10-9-0-0	6-9-1-1	3-6-0-1	P-1
Los Angeles	36	15	18	2	1	15	94	114	33	10-6-1-0	5-12-1-1	5-4-0-1	G-2
Chicago	35	13	16	2	4	12	95	114	32	8-8-1-2	5-8-1-2	3-6-0-1	P-1
Anaheim	35	14	17	3	1	12	89	104	32	9-7-2-0	5-10-1-1	3-6-0-1	P-2

LNH

Mardi 17 décembre
Los Angeles 4 Boston 3 (P)
Nashville 8 N.Y. Islanders 3
Anaheim 1 Philadelphie 4
Ottawa 3 Tampa Bay 4 (P)
Buffalo 3 Toronto 5
Columbus 5 Detroit 3
Caroline 6 Winnipeg 3
Pittsburgh 4 Calgary 1
Montréal 3 Vancouver 1
Minnesota 2 Vegas 3
Arizona 3 San Jose 2
Mercredi 18 décembre
Anaheim 1 New Jersey 3
Colorado 4 Chicago 1
Edmonton à St. Louis, 20h30.
Jeudi 19 décembre
Dallas à Tampa Bay, 19h.
Los Angeles à Columbus, 19h.
N.Y. Islanders à Boston, 19h.
Buffalo à Philadelphie, 19h.
Nashville à Ottawa, 19h30.
Chicago à Winnipeg, 20h.
Caroline au Colorado, 21h.
Montréal à Calgary, 21h.
Minnesota en Arizona, 21h30.
Vegas à Vancouver, 22h.
Vendredi 20 décembre
Dallas en Floride, 19h.
Toronto à N.Y. Rangers, 19h.
Washington au New Jersey, 19h.
Pittsburgh à Edmonton, 21h.
Samedi 21 décembre
Los Angeles à Buffalo, 13h.
Anaheim à N.Y. Islanders, 13h.
Winnipeg au Minnesota, 14h.
Nashville à Boston, 19h.
Montréal à Edmonton, 19h.
Philadelphie à Ottawa, 19h.
Floride en Caroline, 19h.
Tampa Bay à Washington, 19h.
Detroit à Toronto, 19h.
New Jersey à Columbus, 19h.
Chicago au Colorado, 21h.
Pittsburgh à Vancouver, 22h.
St. Louis à San Jose, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 18 décembre.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	20	39	59
Draisaitl, Edm	21	36	57
Mackinnon, Col	20	31	51
Marchand, Bos	18	33	51
Eichel, Buf	24	26	50
Pastrnak, Bos	28	21	49
Carlson, Was	12	33	45
Panarin, NYR	20	23	43
Huberdeau, Flo	11	30	41
Kane, Chi	18	22	40
Barkov, Flo	11	26	37
Matthews, Tor	21	15	36
Guentzel, Pit	17	19	36
Scheifele, Win	16	20	36
Pacioretty, Vegas	15	20	35
Pettersson, Van	14	21	35
Svechnikov, Car	14	21	35
Kucherov, TB	11	24	35
Hamilton, Car	12	22	34
Teravainen, Car	7	27	34
Ovechkin, Was	21	12	33
Aho, Car	20	13	33
Perron, STL	15	18	33
Olofsson, Buf	14	18	32
Kopitar, LA	14	18	32

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 18 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	34	13	17	30
Weber	34	11	17	28
Gallagher	34	14	13	27
Danault	34	7	19	26
Domi	34	6	16	22
Armia	32	11	9	20
Petry	34	3	13	16
Drouin	19	7	8	15
Suzuki	34	6	9	15
Lehkonen	34	6	7	13
Cousins	28	5	6	11
Chiarot	34	4	7	11
Thompson	34	2	7	9
Mete	26	3	5	8
Kotkaniemi	22	3	2	5
Weal	26	3	1	4
Byron	19	1	3	4
Reilly	12	0	4	4
Kulak	23	0	2	2
Fleury	28	1	0	1
Hudon	9	0	1	1
Price	27	0	0	0
Poehling	7	0	0	0
Leskinen	5	0	0	0
Barber	4	0	0	0
Peca	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1410	3	75	1			2,85	,908
Primeau	1	1	0	5	0		2,52	,931
Kinkaid	1	1	3	24	0		4,24	,875

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 18 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Duclair	35	19	7	26
Pageau	35	16	8	24
Brown	35	6	15	21
Chabot	35	3	18	21
Tkachuk	35	11	8	19
Tierney	35	4	15	19
Ennis	35	8	9	17
Namestnikov	32	7	10	17
Borowiecki	35	3	8	11
Paul	30	3	6	9
Brown	20	1	7	8
Zaitsev	32	0	8	8
White	28	2	5	7
Hainsey	35	1	6	7
Anisimov	17	5	1	6
Demelo	32	0	6	6
Chlapik	18	2	3	5
Ryan	16	1	3	4
Brannstrom	25	0	3	3
Sabourin	11	1	1	2
Beaudin	17	0	1	1
Davidsson	6	0	1	1
Boedker	6	0	1	1
Goloubef	9	0	0	0
Lajoie	4	0	0	0
Veronneau	4	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	9	9	2	58	0	3,18	,908
Anderson	5	8	0	42	0	3,01	,901
Hogberg	0	1	1	7	0	2,56	,913

HOCKEY

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Laval	18	12	4	1	1	93	75	26
Thet. Mines	16	12	4	0	0	70	50	24
Sorel-Tracy	15	9	5	0	1	51	51	19
Riv.-du-Loup	16	8	7	1	0	59	62	17
Jonquière	15	3	8	3	1	56	73	10
St-Georges	16	4	10	0	2	54	72	10

Samedi 7 décembre
Sorel-Tracy 1 Thet. Mines 4
Dimanche 8 décembre
St-Georges 7 Laval 6 (F)
Vendredi 13 décembre
St-Georges 3 Thet. Mines 5
Riv.-du-Loup 3 Laval 6
Jonquière 4 Sorel-Tracy 7
Samedi 14 décembre
Thet. Mines 2 Riv.-du-Loup 7
Sorel-Tracy 5 Jonquière 4 (F)
Laval 3 St-Georges 4 (P)
Jeudi 19 décembre
St-Georges à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 20 décembre
Thet. Mines Riv.-du-Loup, 20h.
Laval à St-Georges, 20h.
Sorel-Tracy à Jonquière, 20h.
Samedi 21 décembre
Jonquière à Thetford, 19h
Vendredi 27 décembre
St-Georges à Thetford, 20h
Jonquière à Laval, 20h
Sorel-Tracy à Riv.-du-Loup, 20h

HOCKEY

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	27	22	4	0	1	155	58	45
Princeville	29	20	4	1	4	160	110	45
Côte du Sud	29	17	11	1	0	117	111	35
Granby	29	12	14	3	0	118	139	27
Chambly	30	12	16	2	0	115	149	26
St-Gabriel	29	5	22	1	1	95	174	12

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	31	24	5	2	0	152	76	50
St-Jérôme	29	19	9	1	0	135	82	39
Terrebonne	28	17	10	0	1	130	96	35
Gatineau	30	11	18	1	0	107	151	23
Montréal-Est	28	9	18	1	0	99	149	19
West Island	29	6	22	0	1	85	173	13

Jeudi 19 décembre
Longueuil à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 20 décembre
Valleyfield à St-Jérôme, 19h.
Princeville à Côte Sud, 19h30.
Chambly à Longueuil, 19h30.
Mtl-Est à Terrebonne, 19h30.
St-Gabriel à Granby, 19h45.
West Island à Gatineau, 20h.
Samedi 21 décembre
St-Jérôme à Terrebonne, 14h.
Côte du Sud à Montréal-Est, 16h.
Dimanche 22 décembre
Granby à St-Gabriel, 15h.
Gatineau à Chambly, 16h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	33	24	6	3	0	128	93	51
Rimouski	34	20	8	3	3	144	106	46
B.-Comeau	33	13	15	4	1	98	112	31
Québec	33	13	19	0	1	104	134	27

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	33	18	12	2	1	109	110	39
B.-Boisbriand	33	16	14	2	1	106	125	35
Val-d'Or	33	15	13	5	0	111	120	35
Gatineau	31	7	21	3	0	89	130	17

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	33	24	9	0	0	139	90	48
Charlottetown	36	20	12	4	0	109	108	44
Cap-Breton	33	17	13	2	1	127	116	37
St-Jean	35	17	17	1	0	129	148	35
Halifax	33	15	15	2	1	96	111	33
A.-Bathurst	33	5	22	3	3	87	140	16

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	34	27	5	2	0	146	77	56
Drummondville	34	21	13	0	0	126	117	42
Shawinigan	33	18	15	0	0	124	118	36
Victoriaville	35	11	17	4	3	100	117	29

Pause jusqu'au 28 décembre

MARQUEURS

NOTE: en date du 17 décembre.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	32	23	47	70
Paré, Rimouski	34	31	31	62
Khovanov, Moncton	26	20	33	53
Sokolov, C.-B.	30	24	27	51
Robert, Sherbrooke	26	18	32	50
Simoneau, Drummond	33	19	30	49
Pelletier, Moncton	26	18	31	49
Bourque, Shaw.	32	19	27	46
Francis, C.-B.	33	15	30	45
Voyer, Sherbrooke	34	21	23	44
Lavoie, Halifax	30	18	26	44
Beaucage, R.-N.	33	26	17	43
Zavgorodniy, Rimouski	23	16	27	43
Houde, Chicoutimi	33	16	27	43
Trépanier, Shaw.	30	22	20	42
Trépanier, Halifax	30	22	20	42
Mercer, Drummondville	26	18	24	42
Guay, Rimouski	35	16	26	42
Guay, St-Jean	35	16	26	42
Harvey-Pinard, Chic	33	17	24	41
Groulx, Halifax	26	15	26	41
Abramov, Victoriaville	35	21	19	40
Belliveau, Rimouski	34	7	32	39
Boudrias, C.-B.	31	19	19	38
Burns, St-Jean	35	20	17	37

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	18	15	2	1	0	66	45	31
UQTR	18	13	3	1	1	70	46	28
Ottawa	17	12	4	0	1	55	45	25
McGill	16	9	6	1	0	53	44	19
Concordia	16	6	7	3	0	50	53	15
Queen's	17	7	9	0	1	44	46	15
Ontario Tech	18	6	9	3	0	43	53	15
Nipissing	18	6	9	1	2	52	69	15
RMC	17	6	11	0	0	50	76	12
Laurentienne	18	3	13	1	1	45	77	8

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	16	14	2	0	0	73	40	28
Windsor	17	12	4	0	1	53	41	25
Ryerson	17	11	4	1	1	59	50	24
Guelph	16	9	4	3	0	68	52	21
Brock	17	10	6	1	0	58	47	21
Lakehead	16	7	7	2	0	48	61	16
Waterloo	17	7	9	1	0	50	65	15
Laurier	17	6	9	2	0	52	53	14
Western	15	5	7	3	0	50	62	13
York	17	5	11	1	0	41	55	11

Pause des Fêtes, de retour le 2 janvier

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	24	15	8	0	1	89	66	31
St. Lawrence	24	14	7	3	0	101	78	31
Ste-Foy	26	10	11	1	4	78	99	25
Alma	23	10	11	1	1	69	87	22

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	25	18	5	2	0	112	64	38
St-Hyacinthe	24	12	7	4	1	86	79	29
Sorel-Tracy	25	13	10	1	1	84	79	28
Laflèche	25	10	11	3	1	61	80	24

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	24	18	6	0	0	100	68	36
A.-Laurendeau	24	15	7	1	1	92	74	32
Lionel-Groulx	25	6	16	2	1	54	108	15
Abitibi-T.	23	5	15	2	1	52	97	13

Pause des Fêtes, de retour le 10 janvier

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hartford	30	16	7	2	5	83	81	39
Providence	30	18	9	1	2	103	79	39
Hershey	28	14	9	2	3	75	77	33
Scranton	28	14	10	3	1	79	82	32
Springfield	30	15	14	1	0	89	85	31
Charlotte	28	13	12	3	0	80	80	29
Lehigh Valley	28	11	12	1	4	66	77	27
Bridgeport	29	10	15	3	1	63	98	24

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	26	18	4	2	2	88	60	40
Toronto	27	17	7	2	1	94	78	37
Laval	31	15	12	3	1	86	93	34
Belleville	26	16	9	1	0	92	84	33
Utica	28	15	10	1	2	99	85	33
Syracuse	27	15	10	2	0	89	86	32
Cleveland	28	13	12	1	2	82	75	29
Binghamton	27	8	15	4	0	72	97	20

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	29	20	4	3	2	103	69	45
Rockford	27	16	10	0	1	79	80	33
Iowa	28	13	11	2	2	75	85	30
San Antonio	29	10	11	5	3	81	85	28
Manitoba	30	14	16	0	0	83	89	28
Chicago	30	13	15	2	0	76	90	28
Grand Rapids	29	12	14	1	2	87	101	27
Texas	28	11	14	1	2	80	99	25

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Tucson	26	21	5	0	0	95	63	42
Stockton	25	17	5	1	2	101	79	37
Ontario	27	12	11	3	1	72	92	28
Colorado	25	12	10	2	1	72	74	27
Bakersfield	25	10	11	3	1	71	88	24
San Diego	23	10	11	1	1	73	73	22
San Jose	24	9	13	0	2	81	85	20

Dimanche 15 décembre
Springfield 0 Providence 5
Rockford 4 Toronto 2
Lehigh Valley 1 Hershey 3
Iowa 3 Ontario 4
San Jose 2 Stockton 5
Mardi 17 décembre
San Antonio 1 Chicago 4
Manitoba 3 Colorado 5
Rockford 3 Laval 2 (F)
Hartford 3 Charlotte 6
Grand Rapids 3 San Diego 2 (F)
Mercredi 18 décembre
Manitoba Colorado, 13h05.
Syracuse à Bridgeport, 19h.
Hartford 1 Charlotte 7
Utica à Belleville, 19h.
Providence à Scranton, 19h05.
Rochester à Binghamton, 19h05.
San Antonio à Milwaukee, 20h.
Iowa à Stockton, 22h.
Ontario à San Jose, 22h.
Vendredi 20 décembre
Ontario à Tucson, 13h05.
Belleville à Syracuse, 19h.
Laval à Utica, 19h.
Providence à Scranton, 19h05.
Bridgeport à Springfield, 19h05.
Binghamton à Rochester, 19h05.
Cleveland à Milwaukee, 20h.
Texas à Rockford, 20h.
Grand Rapids à Iowa, 20h.
San Jose à San Diego, 22h.
Samedi 21 décembre
Bakersfield Colorado, 13h05.
Ontario à Tucson, 13h05.
Lehigh Valley à Charlotte, 18h.
Cleveland à Rockford, 19h.
Scranton à Bridgeport, 19h.
Providence à Hartford, 19h.
Springfield à Hershey, 19h.
Binghamton à Syracuse, 19h.
Toronto à Belleville, 19h.
San Antonio à Manitoba, 19h.
Utica à Rochester, 19h05.
Texas à Chicago, 20h.
Grand Rapids à Iowa, 20h.
Stockton à San Diego, 22h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	27	17	8	2	0	101	68	52
Jonquière	28	16	9	2	1	82	79	50
St-François	27	15	8	1	3	118	84	48
Trois-Rivières	28	15	9	2	2	79	59	48
Notre-Dame	28	5	21	1	1	72	123	15

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	28	22	5	0	1	103	58	64
Châteauguay	28	15	10	1	2	115	105	45
Lac-St-Louis	27	14	9	1	3	103	95	43
St-Hyacinthe	29	13	14	1	1	82	101	37
C.C.-LeMoy.	26	8	16	1	1	59	102	23

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
L.-Montréal	27	17	10	0	0	74	74	48
Gatineau	27	14	12	0	1	91	89	42
St-Eustache	26	14	10	2	0	90	81	40
Amos	28	12	14	1	1	84	95	35
C.E.-Blondin	26	8	17	1	0	57	97	25

Pause des Fêtes, de retour le 9 janvier

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-N.-Angleterre	11	3	0	,786	372	181
x-Buffalo	10	4	0	,714	291	222
N.Y. Jets	5	9	0	,357	247	343
Miami	3	11	0	,214	241	435

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Baltimore	12	2	0	,857	472	257
Pittsburgh	8	6	0	,571	269	259
Cleveland	6	8	0	,429	297	329
Cincinnati	1	13	0	,071	211	359

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	9	5	0	,643	341	330
Tennessee	8	6	0	,571	339	279
Indianapolis	6	8	0	,429	303	329
Jacksonville	5	9	0	,357	250	353

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	10	4	0	,714	394	284
Oakland	6	8	0	,429	274	386
Denver	5	9	0	,357	239	284
L.A. Chargers	5	9	0	,357	299	290

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	7	7	0	,500	378	288
Philadelphie	7	7	0	,500	334	328
N.Y. Giants	3	11	0	,214	283	382
Washington	3	11	0	,214	215	347

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Green Bay	11	3	0	,786	330	283
Minnesota	10	4	0	,714	378	259
Chicago	7	7	0	,500	256	253
Detroit	3	10	1	,250	304	373

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	11	3	0	,786	378	303
Tampa Bay	7	7	0	,500	416	398
Atlanta	5	9	0	,357	329	365
Caroline	5	9	0	,357	324	390

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Seattle	11	3	0	,786	371	345
x-San Francisco	11	3	0	,786	419	258
L.A. Rams	8	6	0	,571	332	306
Arizona	4	9	1	,321	310	398

Dimanche 15 décembre
Miami 20 N.Y. Giants 36
Nouvelle-Angleterre 34 Cincinnati 13
Seattle 30 Caroline 24
Tampa Bay 38 Detroit 17
Houston 24 Tennessee 21
Denver 3 Kansas City 23
Philadelphie 37 Washington 27
Chicago 13 Green Bay 21
Minnesota 39 L.A. Chargers 10
Cleveland 24 Arizona 38
J

TRISTAN TOUSSAINT, WILLIAM MARCHAND ET JÉRÉMIE RACINE

Trois joueurs de Grasset choisissent le Vert & Or



SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Trois joueurs des Phénix du Collège d'André-Grasset ont choisi le Vert & Or de l'Université de Sherbrooke pour la poursuite de leur parcours scolaire et de football. Après le receveur William Marchand, le secondeur Jérémie Racine et le porteur de ballon Tristan Toussaint ont annoncé récemment qu'ils débarqueraient à Sherbrooke.

Cette connexion entre Grasset et Sherbrooke n'est pas le chemin le plus fréquenté, historiquement.

Seulement trois joueurs de l'édition 2019 du Vert & Or proviennent de ce cégep montréalais, soit le secondeur Denver Coursol, le receveur de passes Émilio Jaimes Leclair et le porteur Renaud Stéphenne.

Toussaint a joué quatre saisons avec les Phénix. Durant ce séjour, il a inscrit 21 touchés et 1393 verges de gain au sol seulement.

En 2019, il a conclu sa saison avec 531 verges totales de gain et 12 touchés, si on combine ses succès au sol et par les airs.

Les Phénix, même sans l'apport du quart-arrière vedette Jonathan Sénéchal, ont terminé leur saison 2019 avec une fiche de 8-1.

Toussaint avait choisi les Carabins de l'Université de Montréal, mais il a plutôt opté pour disputer une quatrième saison au football collégial québécois

« Oui, j'avais pris la décision d'aller à Montréal, mais j'ai beaucoup réfléchi et j'ai plutôt fait une dernière saison avec les Phénix. J'ai beaucoup jasé avec Émilio, qui est avec le Vert & Or, et lentement, Sherbrooke est devenu une option pour moi. Je me suis dit : "c'est ta décision, fais ce que ton cœur te dit" », a indiqué le jeune homme.



Tristan Toussaint a joué quatre saisons avec les Phénix du Collège André-Grasset. Lors de son passage au cégep montréalais, il a inscrit 21 touchés et 1393 verges de gain au sol seulement. — PHOTO FOURNIE

« J'ai beaucoup échangé avec Mathieu Lecompte (entraîneur-chef) et Justin Chapdelaine (coordonnateur offensif) et le courant passe vraiment bien avec eux. Ce processus de décision, ce n'est pas une chose facile. Oui, il y a le foot, mais il y a aussi le après notre carrière de foot. Et pour ça, le meilleur *fit* était à Sherbrooke », a dit celui qui veut étudier en enseignement de l'éducation physique.

L'annonce de l'arrivée du receveur de passes étoile William Marchand à Sherbrooke, il y a quelques semaines, a fait tomber les dominos.

« Oui, c'est une autre motivation à joindre Sherbrooke. On a joué quatre ans ensemble, c'est un de mes meilleurs amis. L'équipe est en plein essor! C'est sûr que d'avoir la chance d'être peut-être partant à ma première année, ça a du poids dans la balance. Je veux avoir un impact. J'aimerais avoir un rôle de partant sur les unités spéciales, j'occupe aussi le poste de retourneur. Je sais que je peux contribuer offensivement aussi », a dit celui qui compte utiliser sa polyvalence.

En plus de Marchand et de Toussaint, le secondeur Jérémie Racine s'amène également à Sherbrooke. Il a réalisé 13 plaqués en 2019 avec les Phénix.

Il y aura une pause dans le recrutement à compter du 20 décembre et ce, jusqu'au 5 janvier inclusivement.

Jusqu'à présent, le Vert & Or de l'Université de Sherbrooke s'est assuré de la présence de 38 nouveaux joueurs; neuf d'entre eux ont été sélectionnés sur différentes équipes d'étoiles collégiales l'an dernier.

DESLAURIERS EST PROMU DIRECTEUR DES OPÉRATIONS FOOTBALL DES ALOUETTES

Les recherches d'un d.g. sont interrompues

FRÉDÉRIC DAIGLE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Il y a presque un an jour pour jour, les Alouettes de Montréal n'avaient plus de place pour Éric Deslauriers au sein de leur organisation. Mercredi, il a été nommé directeur des opérations football du club.

Dans ce rôle, il secondera l'éventuel directeur général de l'équipe. Mais les Alouettes ont également annoncé mercredi que le processus de recherche d'un candidat était suspendu à la demande de la Ligue canadienne de football, « en raison de limitations découlant de la vente de l'équipe ».

La LCF a formulé cette demande aux Alouettes le 12 décembre dernier, mais la formation montréalaise ne l'a rendue publique que six jours plus tard. La haute direction de l'équipe n'a pas commenté davantage ce dossier. Les demandes d'entrevue auprès de la LCF sont demeurées sans réponse.

Victime du nouveau plafond salarial imposé aux opérations football par la LCF, Deslauriers — qui venait de passer huit saisons avec les Alouettes comme receveur de passes et quatre autres au sein des opérations football du club — a pour la première fois dû se chercher du travail dans la vie.

« C'était la première fois que j'écrivais un curriculum vitae, a-t-il indiqué en entrevue avec La Presse canadienne. De chercher "un vrai job" m'a fait réaliser à quel point j'aimais travailler dans le football. »

N'étant pas prêt à faire le saut hors du football, il est demeuré impliqué, assistant notamment à la séance d'entraînement régionale des espoirs (« combine »). Lors des matchs locaux des Alouettes, il était présent au stade Percival-Molson.

« Je ne pensais pas revenir au sein de l'organisation, mais je l'espérais », a-t-il noté. Au point où il a refusé des offres d'autres formations.

« C'est certain que j'ai parlé à quelques équipes. J'ai même eu quelques offres : certains clubs voulaient savoir où j'en étais dans ma carrière. Oui, je voulais demeurer dans le football, mais les circonstances n'étaient pas les bonnes pour moi, alors ça ne s'est jamais produit. Je peux dire aujourd'hui que je suis content de ne pas avoir accepté d'offre! »

UNE PROMOTION

Pour Deslauriers, qui a accepté un contrat d'une saison, il s'agit d'une promotion, lui qui a occupé les fonctions de coordonnateur du personnel des joueurs à compter de juillet 2019.

L'ancien receveur avait été coordonnateur du repêchage de la formation montréalaise de 2016 à 2018. Le président et chef de la direction des Alouettes, Patrick Boivin, et son conseiller spécial Wally Buono, ne l'ont toutefois pas rencontré pour le poste de directeur général avant d'interrompre leurs recherches.

« C'est certain que je vais faire plusieurs tâches de concert avec le directeur général, a expliqué Deslauriers, qui a soulevé la coupe Grey en 2009 et 2010. Mes tâches seront définies de façon plus exacte une fois que cette personne entrera en poste. En attendant, je vais superviser tout ce qui a trait au personnel des joueurs, préparer des rapports sur les joueurs autonomes pour le mois de février, ce genre de choses. (...) En 2020, je continuerai d'encadrer les joueurs comme je l'ai fait l'an dernier, tout en ajoutant la direction du service de dépistage à mes tâches. »

LOTO QUÉBEC RÉSULTATS DU : MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Célébration 2020 — Audi A3* 379B380 (non décomposable)



*Le gagnant d'une Audi A3 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 40 000 $.

Lotto MAX: 19 20 23 29 35 40 47 — COMPL. (C) 31

Québec MAX: 12 22 29 30 33 36 46 — COMPL. (C) 35

Extra 2768835

14 LOTS ADDITIONNELS DE 1 000 000 $ (PARTAGEABLE)

01 12 15 18 36 37 38	08 10 12 28 32 48 50
02 04 09 15 22 41 44	08 10 27 36 42 47 50
03 12 13 26 38 39 47	10 13 14 17 28 31 33
04 07 18 28 34 42 50	10 16 20 25 32 47 50
06 08 18 20 48 49 50	11 28 40 43 44 47 50
06 13 16 18 30 39 41	12 15 23 32 40 41 42
08 09 10 32 36 44 47	13 15 24 29 30 36 37

(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)

Quotidienne: 2 59 3 043 4 0092

Banco: 02 03 12 13 23 33 35 39 40 43 44 47 48 49 51 57 61 62 68 69

Turbo x 2

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

0009292



laTribune CONCOURS

Le pool sports experts(MD) Carrefour de l'Estrie

À la fin de la saison

500$ en chèques-cadeaux de Sports Experts

De plus, chaque semaine **1 x 50$** à gagner chez notre partenaire Sports Experts

Règlement du pool sur : **www.defihockey.com**

Nos 200 meilleurs «poolers»

Rg	NOM	B	P	Pts	+/-
1	ERIC SIMARD	249	367	616	53
2	CHRISTIAN CÔTÉ	248	356	604	50
3	CAMILLE AUBERT	257	345	602	69
4	RICHARD LAROSE	233	359	592	53
5	CHANTALE SIMARD	223	368	591	40
6	FLORENT ROUSSEAU	235	353	588	32
7	DANIEL LAMONTAGNE	249	337	586	14
8	PIERRE GUÉRETTE	243	341	584	27
9	ALEXIS BOURQUE	243	341	584	24
10	ALEXANDRE ROUSSEAU	227	357	584	29
11	ALLAN CLOWERY	240	342	582	4
12	STEVE McCOWAN	232	350	582	22
13	GUY AUGER	218	364	582	59
14	LORRAINE VALLIÈRE	247	333	580	57
15	FERNANDE GOULET	233	347	580	0
16	JONATHAN AYOTTE	230	349	579	26
17	ROLAND LÉTOURNEAU	229	349	578	45
18	S. RATTÉ	229	348	577	0
19	SYLVAIN SHANK	241	335	576	0
20	PIERRE RATTÉ	236	340	576	0
21	RÉAL ROUSSEAU	235	341	576	25
22	KARL VINCENT	236	339	575	0
23	GILLES GIGUÈRE	235	339	574	14
24	RÉJEAN VINCENT	228	345	573	21
25	ROBERT LAFLEUR	226	347	573	41
26	JEAN NADEAU	220	353	573	0
27	RAYMOND CÔTÉ	242	330	572	9
28	BRUNO BOLDUC	237	334	571	13
29	LUCIE BEAUDRY	229	342	571	37
30	LÉO PROVENCHER	244	326	570	30
31	GASTON COUTURE	238	330	568	0
32	CLAUDETTE THIBAULT	231	337	568	0
33	JOHANNE DUBÉ	235	332	567	15
34	ALAIN ROSBY	232	334	566	0
35	RÉJEAN BOLDUC	229	337	566	12
36	VICKY DÉSORCY	216	350	566	39
37	PHILIPPE BOISCLAIR	240	325	565	7
38	FRANCIS BLAIS	213	352	565	3
39	MARIO GUILLEMETTE	232	332	564	0
40	LISETTE ROY	196	368	564	0
41	CLAUDE TALBOT	235	328	563	52
42	JOHANNE Dubé	228	335	563	49
43	SYLVAIN FRANCIS	224	339	563	0
44	PIERRE GAUDETTE	216	347	563	0
45	JOCELYNE POULIN	212	351	563	0
46	CÉLINE RÉMILLARD	222	340	562	4
47	ANNE GARAND	222	340	562	0
48	STÉPHANE VINCENT	220	342	562	0
49	FRANCIS ST-ONGE	218	344	562	0
50	ANDRÉ THOMPSON	243	318	561	0
51	STEVEN KENT	237	324	561	23
52	LUC BOURGET	219	342	561	0
53	MARIO MARQUIS	215	346	561	0
54	ALAIN MARTEL	240	320	560	32
55	YVON GUILLEMETTE	227	333	560	25
56	SARAH BOUCHARD	229	330	559	0
57	RICHARD DOYON	236	322	558	4
58	THIERRY LAMONTAGNE	231	327	558	28
59	YVES MARCOUX	226	332	558	0
60	PIERRE GÉLINAS	217	341	558	51
61	WIMONA SMITH	216	342	558	23
62	CHRISTIAN GRAVEL	210	348	558	20
63	GINETTE PROULX	207	351	558	28
64	DANIEL DUGAL	247	309	556	0
65	SYLVIE VACHON	214	342	556	0
66	RICHARD TARDIF	211	345	556	22
67	ANDREW FORRET	205	351	556	7
68	JEAN CHAREST	240	315	555	0
69	GILLES ST-HILAIRE	231	324	555	0
70	YVES BRUNET	230	325	555	0
71	AMÉLIE COMTOIS	221	334	555	8
72	DANIEL BRUNET	218	337	555	27
73	DENIS RICHARD	218	337	555	18
74	BRIAN LYNCH	234	320	554	50
75	MARC BEAUDRY	231	323	554	0
76	STEVE GUAY	222	332	554	0
77	FRANCE ASHBY	240	313	553	0
78	ROGER GUIMOND	239	314	553	0
79	BRUNO CARRIER	221	332	553	0
80	BRIGITTE THIBAULT	216	337	553	33
81	SAMUEL MESSIER	216	337	553	0
82	KASANDRA LAFLOTTE	235	317	552	39
83	WILLIAM MURRAY	229	323	552	23
84	YVES MARCHESSAULT	226	326	552	0
85	LISON BOLDUC	222	330	552	0
86	JEAN-FRANCOIS LÉVESQUE	220	332	552	0
87	MARCEL BOUCHARD	221	330	551	0
88	CATHERINE GARANT	219	332	551	11
89	GERMAIN BEAUDRY	218	333	551	2
90	LUCE LABELLE	218	333	551	0
91	CHRISTIAN LUSSIER	224	326	550	27
92	JOANNE MORISSETTE	218	332	550	0
93	RAYMOND CAMIRÉ	216	334	550	45
94	SERGE JACQUES	215	335	550	0
95	ZACHARIE COULOMBE	230	319	549	6
96	GILLES PÉLOQUIN	217	332	549	11
97	ETHEL PAGE	217	332	549	0
98	DENISE HOULE	213	336	549	19
99	YVON DENAULT	237	311	548	60
100	CLAUDE GRÉGOIRE	234	314	548	22
101	RICHARD GRONDIN	232	316	548	1
102	LINDA BEAUDOIN	225	323	548	0
103	ALEXANDRE DUGAL	221	327	548	31
104	ROCK BLOUIN	217	331	548	39
105	ANTHONY LÉVESQUE	196	352	548	29
106	LISE FREDETTE	235	312	547	31
107	LIONEL LESSARD	229	318	547	29
108	JOCELYN PARADIS	227	320	547	0
109	RICHARD TARDIF	226	321	547	0
110	DANIEL PROULX	224	323	547	0
111	RAYMOND ALIE	222	325	547	52
112	ALEXANDRE LACASSE	205	342	547	0
113	JOHN ST-PIERRE	199	348	547	0
114	FRANCE GAUCHER	195	352	547	45
115	STÉPHANE ROUSSEAU	236	310	546	0
116	STÉPHANE GAGNÉ	228	318	546	8
117	STEVE SANDERS	222	324	546	0
118	MARCELLE LAROSE	217	329	546	31
119	JULIEN ROBITAILLE	214	332	546	0
120	RICHARD BENOIT	211	335	546	23
121	BRUNO MARTIN	230	315	545	0
122	HUGUETTE CHARTRAND	216	329	545	6
123	JOHN WILSON	229	315	544	5
124	ÉTIENNE BOUCHARD	224	320	544	1
125	GAÉTAN LABRIE	222	322	544	28
126	YOLANDE LESSARD	221	323	544	0
127	ISABELLE BOLDUC	213	331	544	9
128	LINDA GAGNON	202	342	544	29
129	FRANCIS POISSON	225	318	543	0
130	DANIEL PROVOST	221	322	543	32
131	MARC MOREAU	207	336	543	0
132	HUGUETTE AUDY	206	337	543	0
133	JEAN DION	189	354	543	17
134	NORMAND DUGAL	231	311	542	25
135	DANY BREAULT	214	328	542	13
136	NORMAND LAPOINTE	202	340	542	73
137	DANIEL YERGEAU	201	341	542	3
138	GHYSLAIN PÉPIN	234	307	541	24
139	ANDRÉ RAMSAY	230	311	541	10
140	ALEXANDRE PARADIS	213	328	541	0
141	GENEVIÈVE LONGPRÉ	207	334	541	23
142	RAYMOND LAVOIE	223	317	540	0
143	CHRISTIAN MARCHAND	216	324	540	37
144	JEAN-CLAUDE DESLOGES	207	333	540	0
145	ALEXANDRA POIRIER	187	353	540	44
146	COLETTE LAFLEUR	216	323	539	27
147	DANY POISSON	215	324	539	23
148	MICHEL MARCOUX	231	307	538	36
149	JEAN-MARC POULIN	227	311	538	0
150	GILLES SIMONET	224	314	538	15
151	MICHEL FORTIN	216	322	538	0
152	RICHARD ROY	214	324	538	0
153	MONIQUE BLANCHET	210	328	538	0
154	ALAIN FAUCHER	207	331	538	0
155	DIANE MASSÉ	188	350	538	20
156	SONIA DOUGHERTY	230	307	537	43
157	DANIEL LACASSE	228	309	537	0
158	MARC DAVID	206	331	537	0
159	HENRI LAUZON	228	308	536	54
160	YVON MARTEL	226	310	536	0
161	STÉPHAN FORTIN	220	316	536	0
162	SUSANN TOPPING	230	305	535	0
163	J. GRIMARD	221	314	535	0
164	JOSÉE PÉRUSSE	225	309	534	0
165	JEAN PAQUETTE	214	320	534	0
166	HÉLÈNE VIGNEUX	213	321	534	0
167	DENIS MIVILLE	206	328	534	28
168	ROBERT TANGUAY	203	331	534	4
169	CHRISTIAN HAMEL	200	334	534	0
170	NOEL COULOMBE	218	315	533	0
171	ANDRÉ GAGNÉ	216	317	533	0
172	YVES BERNARD	213	320	533	0
173	RAPHAEL DUBUC	203	330	533	0
174	NOEL JOLICOEUR	228	304	532	40
175	TIMOTEI ELIAS	226	306	532	8
176	SIMON VINCENT	210	322	532	0
177	LUCILLE GERVAIS	208	324	532	50
178	SIMON PARADIS	211	320	531	0
179	RENÉ PRUNEAU	210	321	531	6
180	SUZANNE GUILLEMETTE	208	323	531	1
181	SYLVIE TURCOTTE	198	333	531	30
182	MARC BOURGET	194	337	531	7
183	SYLVAIN MONTY	193	338	531	15
184	LYNE RODRIGUE	240	290	530	12
185	SIMON MARQUIS	229	301	530	0
186	STEVE KENT	220	310	530	9
187	ANDRÉ BOUDREAU	214	316	530	93
188	SYLVAIN GRENIER	213	317	530	28
189	GARY SMITH	209	321	530	14
190	PIERRE GIROUX	208	322	530	0
191	PIERRE BLAIS	204	326	530	14
192	CHANTAL BOUTIN	189	341	530	24
193	DANIEL LIVERNOCHE	223	306	529	0
194	PAUL MESSIER	221	308	529	41
195	ANDRÉ LAMBERT	220	309	529	44
196	MARCEL MASSÉ	220	309	529	27
197	RACHEL BINNIE	220	309	529	13
198	MARIO VAILLANCOURT	215	314	529	0
199	KATHLEEN BÉLANGER	197	332	529	0
200	MARC LANGLOIS	222	306	528	0

Le meilleur pointeur de la semaine :

RAYMOND CÔTÉ

Val-Joli

70 points - 27e au classement

SVP communiquer avec Christine Daigneault au 819 564-5450, poste 5236, afin de réclamer votre prix. Le gagnant a 15 jours pour récupérer son prix.

0017087

QUALIFICATIONS OLYMPIQUES POUR TOKYO 2020

Anne Marcotte à mi-chemin de son l'objectif

SÉBASTIEN LAJOIE
sebastien.lajoie@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Anne Marcotte a parcouru la moitié du chemin. La pugiliste du Club de boxe de Sherbrooke (CBS) a remporté ses deux premiers combats, lors des qualifications olympiques de boxe, qui se déroulent à Montréal.

Marcotte n'a pas lésiné, dans ces deux premiers combats, d'ailleurs, remportant la victoire chaque fois par décision unanime (5-0).

Mardi, la Sherbrookoise de 29 ans a défait l'Ontarienne Garinder Takhar, avant de réserver le même sort à Audrey Bernier, membre de l'équipe nationale, mercredi.

En fait, il s'agissait d'un affrontement entre les deux championnes canadiennes actuelles; Bernier chez les 112 livres et Marcotte chez les 106 livres.

Marcotte et Bernier se sont affrontées à deux reprises, chaque fois des combats à l'avantage d'Anne Marcotte. Deux combats qui ont eu lieu en 2016, par contre.

Bernier était d'ailleurs classée comme tête de série numéro un pour cette compétition.

Si elle veut remporter la compétition, et augmenter ses chances de participer aux Jeux olympiques de Tokyo en 2020, Marcotte doit remporter ses deux prochains combats.

« Oui, je connais un début de compétition à la hauteur de mes attentes. J'ai pu remporter deux combats de façon unanime, je n'ai pas eu à livrer de guerre, je ne serai donc pas hypothéqué pour le reste de la compétition. Dans ce genre de compétition, tu ne veux pas absorber trop de coups, inutilement. Surtout qu'à cause du tirage du sort, je devrai livrer un combat de plus que les autres filles, puisque je n'ai pas eu de laissez-passer. Jusqu'à présent, la gestion d'énergie se passe bien », a-t-elle indiqué.

Cette dernière a utilisé sa longue portée afin de garder ses deux adversaires à distance et ainsi contrôler ses combats.

« Comme j'avais déjà affronté Audrey, je savais à quoi m'attendre. Tu peux évoluer comme boxeuse, mais ton style ne change pas trop. Je savais qu'elle foncerait sur moi, j'ai donc dû rapidement gérer ma distance. Ça m'a pris la moitié du premier round, et à partir de là, j'étais en contrôle. »



La Sherbrookoise Anne Marcotte a remporté ses deux premiers combats par décision unanime — PHOTO FOURNIE

Récupération, repos et visualisation sont au menu pour Marcotte jusqu'à jeudi, 18 h, heure de son prochain combat, en demi-finale.

LE CANADIEN ET LES AMATEURS DE L'OUEST

Liés par une longue histoire d'amour

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien a commencé son voyage de sept rencontres du temps des Fêtes du bon pied avec une victoire de 3-1 face aux Canucks de Vancouver, mardi soir.

Comme c'est toujours le cas quand la formation montréalaise joue dans l'Ouest canadien, plusieurs partisans affichaient les couleurs du Tricolore et applaudissaient les bons coups des visiteurs au Rogers Arena.

« C'est toujours agréable pour nous de jouer dans l'Ouest canadien en raison de l'appui des partisans, a dit l'attaquant Brendan Gallagher avant le départ de l'équipe. Ils nous voient seulement une fois par année. Nous voulons bien faire pour eux, nous assurer qu'ils en ont pour leur argent. »

La popularité du Canadien dans l'Ouest canadien ne date pas d'hier. Pendant plusieurs années, la tradition voulait que le Tricolore effectue son voyage dans ce coin du pays pendant le temps des Fêtes. Cela pouvait permettre à plusieurs Montréalais en vacances de ski dans les Rocheuses d'assister à un match.



Il y avait de nombreux partisans du Canadien dans les gradins du Rogers Arena de Vancouver, mardi, lors de la seule halte des montréalais au domicile de Canucks cette année. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, DARRYL DYCK

RICHE HISTOIRE

Sinon, il est aussi possible d'attribuer la popularité de l'équipe dans l'Ouest à sa riche histoire et au fait que les matchs du Canadien ont longtemps été télévisés d'un bout à l'autre du pays les samedis soirs.

« Quand j'étais jeune, nous avions trois chaînes à la télévision et nous pouvions regarder les Maple Leafs de Toronto, les Bruins de Boston ou le Canadien, a récemment rappelé l'ex-hockeyeur Mike Keane, qui est natif de Winnipeg. Mon frère aîné et mon père encourageaient les Bruins, alors j'ai fait comme eux. Puis quand j'ai signé un contrat avec le Canadien, nous avons changé de camp!

« Le Canadien a une longue tradition gagnante. Quand vous devenez un partisan de cette équipe, c'est pour la vie. »

Keane a disputé ses premiers matchs dans l'Ouest canadien avec le Tricolore lors du temps des Fêtes en 1989.

« J'avais été estomaqué, a-t-il raconté. De nos jours, presque tous les partisans ont des chandails de leur équipe préférée, mais il y a 30 ans, c'était plus rare. Et de voir autant de chandails rouges de l'équipe visiteuse, c'était spécial. »

Gallagher est natif d'Edmonton. Il a indiqué avoir un oncle qui était un partisan du Canadien quand il était plus jeune, mais que le reste de sa famille et tous ses amis et lui encourageaient les Oilers.

Le défenseur du Canadien Jeff Petry a vécu la situation inverse de Keane quand il portait les couleurs des Oilers. Il a affronté le Tricolore à Edmonton pour une première fois en mars 2012.

« C'était quand même un choc de voir les chandails rouges dans la foule, a-t-il admis. Il y avait beaucoup de partisans du Canadien. Nous le voyons dans l'Ouest canadien, mais aussi en Floride et en Arizona. C'est agréable de voir nos partisans voyager et ceux du coin venir nous encourager. »

Selon Keane, cela avait un impact psychologique sur les joueurs à son époque. Il est toutefois moins certain que ce soit encore le cas aujourd'hui. Petry a d'ailleurs noté que les joueurs des Oilers n'en faisaient pas vraiment tout un plat de voir une portion de la foule encourager l'adversaire.

« À mon époque, il y avait plusieurs endroits où la foule était très hostile envers l'équipe visiteuse, a mentionné Keane. Si vous pouviez éliminer la moitié de la foule en remplissant les gradins avec vos partisans, c'était un gros avantage. »

Peu importe si les temps ont changé ou non, le Canadien se tire assez bien d'affaire dans l'Ouest canadien depuis quelques années. Incluant la victoire de mardi, il présente un dossier de 11-8en Colombie-Britannique et en Alberta depuis le début de campagne 2013-14.

Le Canadien tentera d'inscrire une cinquième victoire en six sorties jeudi, quand il affrontera les Flames de Calgary.

Note parfaite au bulletin

L'EXPLOIT EST CONSIDÉRABLE. AU MOMENT DE PRENDRE LA PAUSE DE NOËL, LE PHŒNIX CONCLUT LA PREMIÈRE MOITIÉ DE SAISON AU SOMMET DU CLASSEMENT DE LA LCH ET DE LA LHJMQ, CINQ POINTS DEVANT LES SAGUENÉENS DE CHICOUTIMI. LE PHŒNIX SE SENT BIEN SEUL AU PREMIER RANG DE SA CONFÉRENCE AVEC 17 POINTS DE PLUS QUE SON PLUS PROCHE OPPOSANT. LE DOSSIER À DOMICILE A BIEN ENTENDU AIDÉ LA CAUSE DU CLUB SHERBROOKOIS, QUI S'EST INCLINÉ UNE SEULE FOIS EN 16 MATCHS AU PALAIS DES SPORTS. MAINTENANT, QUI SONT LES PREMIERS DE CLASSE? SUR QUI REPOSE LE SUCCÈS DE LA MEILLEURE ÉQUIPE AU PAYS DEPUIS LE DÉBUT DE LA CAMPAGNE? VOICI LE BULLETIN DE MI-SAISON.



JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca



Félix Robert — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, MICHELLE BOULAY

FÉLIX ROBERT

La bougie d'allumage de l'équipe avec ses 50 points en seulement 26 matchs. Son absence avait paru au sein de l'équipe : Samuel Poulin tombait dans une léthargie, Alex-Olivier Voyer fonctionnait soudainement au ralenti et le Phœnix connaissait une première baisse de régime. Un grand leader.

A+

ALEX-OLIVIER VOYER

Le meilleur buteur de l'équipe : 21 buts en 34 matchs. Dans le vestiaire et sur la glace, il est le général incontesté. Celui qui se lèvera pour parler aux joueurs et celui qui ira au front lorsque les esprits s'échaufferont. Il connait son rôle et le remplit à la perfection.

A+

SAMUEL HLAVAJ

Gardien numéro 1 de l'équipe, gardien numéro 1 de la ligue, gardien numéro 1 au pays. Meilleure moyenne de buts alloués de la LHJMQ chez les gardiens réguliers : 2.14. Meilleur taux d'efficacité aussi : .925. Ses 17 gains en 21 sorties le placent au troisième rang du Circuit Courteau. Simplement parce qu'il a disputé moins de parties. Sa note est facile à déterminer.

A+

THOMAS SIGOUIN

Tout un second violon. Ce n'est pas toutes les formations qui peuvent se vanter de pouvoir compter sur deux portiers de calibre numéro 1. Sigouin n'a perdu que trois fois en 13 matchs. Ses statistiques le placent tout près du sommet. Difficile de lui trouver des défauts cette saison. Le trophée Bill Masterton de l'équipe, lui qui revient d'une grave blessure au genou.

A+

SAMUEL POULIN

Pouvant être utilisé à toutes les sauces, le capitaine prêche par l'exemple. Poulin a connu un début de saison du tonnerre. Absent de la feuille de pointage à ses six derniers matchs, Poulin a raté neuf matchs. Ce qui ne l'a pas empêché de récolter 37 points malgré tout.

A

GREGORY KREUTZER

Quel ajout de Jocelyn Thibault. Fiable en défensive avec un différentiel de +26, le défenseur réussit à obtenir une mention d'aide à gauche et à droite en profitant de la présence de quelques gros canons offensifs chez le Phœnix. Excellent pour fabriquer les jeux, sa constance l'amène à jouer de grosses minutes.

A

PATRICK GUAY

Le Phœnix espérait son éclosion et il a été servi. À sa deuxième saison dans la LHJMQ, le petit attaquant de Magog collectionne les points et gagne la confiance de son entraîneur. Il demeure une menace constante pour le gardien adverse. Il lui reste maintenant à devenir un meilleur joueur dans sa zone. Son différentiel de zéro est le moins bon de l'équipe. Mais il n'a que 17 ans.

A-

BENJAMIN TARDIF

Après avoir raté le début de la saison, Tardif n'a pas perdu de temps avant de démarrer la machine : 13 buts et 11 passes en 21 matchs. Il offre cette profondeur qui facilite grandement le travail de son entraîneur. Tardif n'a pas froid aux yeux et sait prendre la relève quand l'occasion se présente.

A-

BAILEY PEACH

En 24 parties, il a presque atteint son record de buts établi l'an dernier en 54 parties. Son dossier de 10 buts et 11 passes fait de lui un pilier de l'équipe. Stéphane Julien doit compter sur lui pour que les Oiseaux gardent la même cadence. Peach devient peu à peu le joueur espéré par l'organisation :

A-

JAXON BELLAMY

Son différentiel de +19 et ses 13 points en 34 parties font de Jaxon Bellamy une pièce maitresse dans le puzzle du Phœnix. Maintenant utilisé en avantage numérique, Bellamy utilise son gabarit imposant de façon intelligente et peut déranger l'adversaire lorsque l'occasion se présente.

A-

ALEXANDRE JONCAS

Ce défenseur est difficile à battre dans sa catégorie. Reconnu pour être solide sur ses patins, Joncas est une valeur sûre dans sa zone. Son temps de jeu est important. Donc son différentiel de +19 l'est tout autant. Joncas tente encore de trouver le fond du filet pour la première fois cette saison, mais ce n'est pas son mandat principal.

A-

OLIVIER CRÊTE-BELZILE

Crête-Belzile n'est pas le plus robuste. Il n'est pas le plus offensif. Et n'est pas le plus flamboyant. Il commettra rarement des erreurs comme l'indique son différentiel de +20, le 5e meilleur du club. Par contre, il fait les petites choses importantes et l'expression « s'attarder aux détails » s'applique parfaitement à son jeu.

A-

JULIEN ANCTIL

En voilà un qui a profité de sa première saison pour ensuite passer au niveau suivant. La progression de Julien Anctil est rassurante. On ne pouvait prévoir ses 10 buts et ses 11 mentions d'aide en 34 matchs. Excellent au cercle



Samuel Poulin — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, FRÉDÉRIC CÔTÉ

de mi-saison



Samuel Hlavaj — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, STÉPHANIE VALLIÈRE

des mises en jeu, Anctil s'établit peu à peu comme étant un très bon attaquant polyvalent.

B+

XAVIER PARENT

Le petit attaquant espérait se servir de Sherbrooke comme tremplin et peut dire mission accomplie. Il est en voie de connaitre sa meilleure saison dans la LHJMQ. Sa fiche : 9 buts et 10 passes en 23 parties. On le voyait partager un trio avec Poulin, mais il a dû se contenter de la 2e ligne. Son retour au jeu est fort attendu.

B+

TARO JENTZSCH

L'Allemand s'est montré dominant un camp d'entraînement. On était en droit de s'attendre à une saison incroyable de sa part. Les 21 points en 27 parties sont acceptables pour le joueur de 19 ans. Mais seulement sept buts. Ce n'est pas mauvais, mais il peut en donner davantage.

B

NATHAEL ROY

L'expert du désavantage numérique a trouvé une façon de se démarquer à l'attaque. Capable d'évoluer dans les deux sens de la patinoire, Roy impressionne par sa rapidité, sa vision du jeu et son habileté avec la rondelle. Il est devenu un ingrédient important dans une recette gagnante.

B

CHRISTOPHER BENOIT

Depuis son acquisition, l'attaquant de 20 ans fonctionne à un rythme d'un point par match. Avec l'absence de plusieurs joueurs, il devenait une bonne roue de secours sur l'attaque à cinq du Phœnix. Reste à savoir si Jocelyn Thibault acquerra un nouveau joueur de 20 ans dans les prochains jours.

B

VINCENT ANCTIL

On ne peut pas reprocher grand-chose à Vincent Anctil. Pendant que son frère jumeau noircit la feuille de pointage, l'attaquant tarde cependant à produire, mais n'obtient pas beaucoup de temps de glace non plus. En 21 parties, il a obtenu 11 points et évite de se mettre dans des situations dangereuses.

B-

YANN-FELIX LAPOINTE

Maintenant âgé de 20 ans, Lapointe avait obtenu davantage de missions offensives la saison dernière. Moins utilisé à l'attaque depuis l'arrivée de Kreutzer et l'émergence de Bellamy, le vétéran offrait de bons services à la défensive sherbrookoise. Or, il a servi de monnaie d'échange à son directeur général.

B-

JÉRÉMY JACQUES

Aucun but et trois passes en 26 parties. Jacques est utilisé à titre de 6e défenseur de l'équipe. Il possède des atouts pouvant l'amener à remplir un plus grand rôle dans le futur, mais le défenseur de 18 ans ne fait rien de spectaculaire, mais rien de dommageable non plus.

B-

ISRAEL MIANSCUM

Très peu utilisée par son entraîneur, la recrue tarde à trouver sa niche. On aurait pu croire qu'il ferait preuve de plus de robustesse, mais on ne s'attendait toutefois pas à le voir obtenir 10 points en 28 parties.

B -

ANTHONY MUNROE-BOUCHER

Sur le 4e trio, la recrue limite les gaffes, mais a pris du temps avant de marquer son premier but. Ses 7 points en 27 rencontres ne surprennent personne étant donné son utilisation restreinte.

C+

JACOB RABOUIN

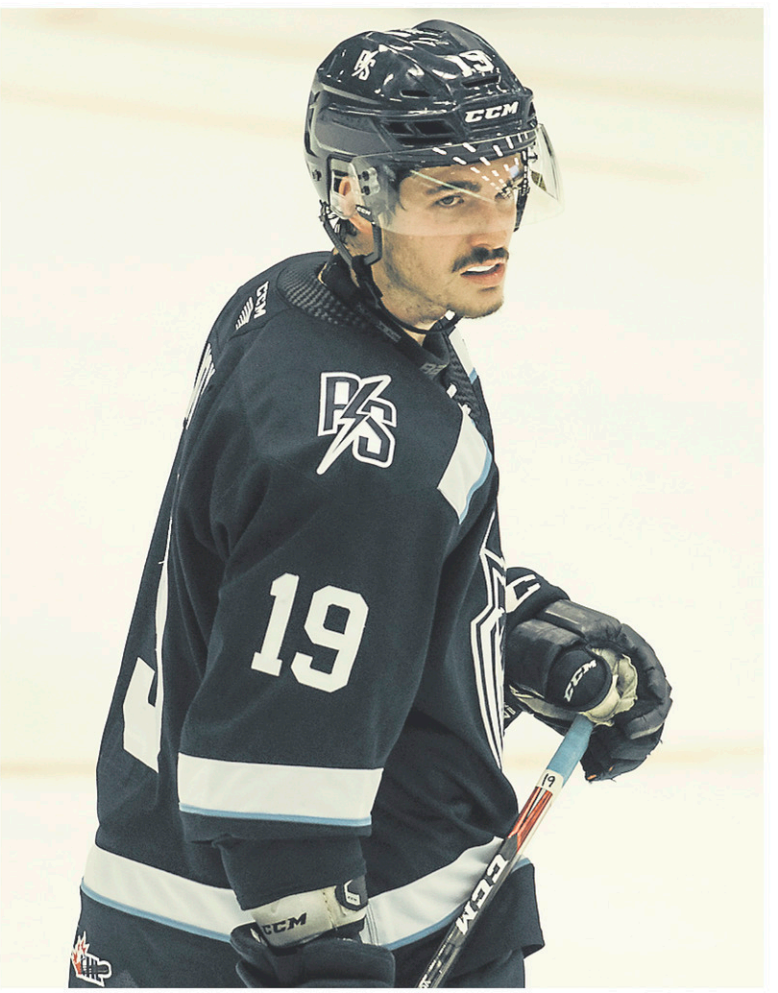
On peut le considérer comme le policier de l'équipe avec Voyer. Ses deux points en 24 parties sont justifiables étant donné un temps de jeu limité. Mais son différentiel de +10 est rassurant pour un défenseur qui n'a pas une grande expérience dans la LHJMQ, pour l'instant.

C+

MIRCO FONTAINE

Appelé en renfort à l'occasion à titre de 8e défenseur de l'équipe, Fontaine a de la difficulté à trouver son rythme, ce qui est normal pour un défenseur peu utilisé. Il commet rarement des bévues, mais demeure effacé sur le jeu malgré ses 19 ans. Aucun point en 11 parties, différentiel de -2. Il se trouve au bas de la liste un peu malgré lui.

C+



Alex-Olivier Voyer — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, MICHELLE BOULAY

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune

NISSAN

Innover pour exalter

NISSAN INTELLIGENT MOBILITY^MC

DU 16 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER

VENTE FLASH DE FIN D'ANNÉE

OBTENEZ **1000$*** **DE RABAIS FLASH ADDITIONNEL**

À la location ou au financement sur modèles sélectionnés.



ROGUE 2020 | QASHQAI 2019 | KICKS 2019 | PATHFINDER 2019

CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA** POUR PLUS DE DÉTAILS. L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

* Offres en vigueur du 16 décembre 2019 au 2 janvier 2020. Le rabais flash de fin d'année de 1 000 $ est applicable à la location ou au financement à l'achat, uniquement par l'entremise de NCF, d'un modèle KICKS 2019 / Qashqai 2019 / Rogue 2019 / Rogue 2020 / Murano 2019 / Murano 2020 / Pathfinder 2019 / Armada 2019 neuf en stock. Cette offre peut être combinée à un taux de location ou de financement subventionné et aux autres offres en vigueur. Le montant du rabais sera déduit du prix de vente négocié après les taxes. L'offre est sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance; elle peut être modifiée, prolongée ou annulée sans préavis. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisisseznissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2019.

0025744